



## LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AU QUÉBEC: UNE SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES ENJEUX ET DÉFIS POUR L'ESPACE RURAL QUÉBÉCOIS (Rapport no 4)

Rapport présenté dans le cadre de *l'Action concertée de recherche sur le «Développement des communautés rurales: concepts, pratiques et retombées pour le Québec»* du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC)

par

**Majella SIMARD**

Ph.D en développement régional

Chercheur à la Chaire de recherche du Canada en développement rural (UQAR)

Rimouski  
Avril 2006



centre de recherche sur le  
développement territorial

UQAC-UQAR-UQAT-UQO



## AVANT-PROPOS

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche portant sur la question du «vieillissement de la population rurale», l'un des huit volets proposés par le programme d'Action concertée intitulé: *Développement des communautés rurales: concepts, pratiques et retombées pour le Québec*. Ce programme a été mis en place par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) en collaboration avec deux partenaires, soit le ministère des Affaires municipales et des Régions (à l'époque le ministère du Développement économique régional et de la recherche) et le Comité des partenaires de la ruralité. Lancé en 2004, l'appel d'offres visait à mobiliser les chercheurs pour la réalisation de projets dont l'objectif consistait à identifier et à effectuer une analyse critique, sur le plan conceptuel et pratique, de pistes d'intervention permettant de favoriser un développement agissant sur les éléments qui structurent la vie sociale, économique et culturelle des communautés rurales du Québec. Cet appel d'offres faisait notamment état des interrogations suivantes: Les prévisions démographiques nous démontrent un important vieillissement de la population. Quel sera le profil socio-économique de cette population en milieu rural au Québec? Quel est l'impact de ce vieillissement pour les milieux ruraux aux niveaux de l'organisation familiale, de la demande de services, de la pénurie de main-d'œuvre et de la relève dans les structures municipales et les organismes de développement? À la lumière des mesures mises en place par certains pays européens qui vivent depuis un certain temps déjà le vieillissement de leur population, comment peut-on s'en inspirer pour faire face à cette situation au Québec?

Trois rapports découlent du volet portant sur le vieillissement de la population rurale. Celui-ci expose la problématique générale du phénomène. Il présente en quelque sorte l'état de la situation. Ces recherches permettront d'identifier des pistes d'actions quant à des modulations possibles tant d'un point de vue territorial que de celui des populations à desservir. Elles pourront également servir d'outils en ce qui a trait à l'élaboration de politiques et/ou de programmes gouvernementaux.

Les travaux ont été effectués par Majella Simard, professionnel de recherche à la Chaire de recherche du Canada en développement rural, sous la supervision de son titulaire, M. Bruno Jean. Cette chaire travaille elle-même en synergie avec le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) dont la direction est également assurée par Bruno Jean. L'équipe de travail est également composée de Patrice LeBlanc et d'Augustin Épenda de l'UQAT.

Dans ce rapport, l'emploi du masculin vise essentiellement à alléger le texte. Les résultats concernant l'analyse des données n'incombent qu'à l'auteur.



<b>2.</b>	<b><u>Les deux thèses diamétralement opposées liées au vieillissement de la population</u></b> .....	<b>33</b>
2.1	<b><u>Le discours pessimiste</u></b> .....	<b>33</b>
2.1.1	L'accroissement des coûts liés à la santé .....	33
2.1.2	La pérennité financière des régimes publics de retraite .....	34
2.1.3	Les problèmes liés au manque de relève .....	35
2.1.4	Les autres types de problèmes: éléments de synthèse .....	37
2.2	<b><u>Le discours optimiste</u></b> .....	<b>38</b>
2.2.1	Aux plans social et culturel .....	38
2.2.2	Au plan économique .....	39
2.3	<b><u>Vers un discours plus nuancé</u></b> .....	<b>42</b>
2.3.1	L'amélioration des conditions socio-économiques des personnes âgées 43	
2.3.2	La question de la pérennité des régimes publics de retraite .....	45
2.3.3	La problématique relative à l'augmentation des coûts liés à la santé 47	
2.3.4	Développement économique, productivité et vieillissement démographique .....	51
2.3.5	Les problèmes liés à la relève .....	52
2.4	<b><u>Les autres conséquences liées au vieillissement de la population</u></b> .....	<b>53</b>
<b>3.</b>	<b><u>Les principales causes généralement associées au vieillissement de la population</u></b> .....	<b>54</b>
3.1	<b><u>La baisse de la fécondité et de la mortalité</u></b> .....	<b>54</b>
3.1.1	La natalité .....	55
3.1.2	La mortalité .....	60
3.2	<b><u>L'allongement de l'espérance de vie</u></b> .....	<b>64</b>
3.2.1	Disparités régionales .....	66
3.2.2	Disparités socioprofessionnelles .....	69
3.2.3	Disparités entre les sexes .....	70
3.3	<b><u>Les mouvements migratoires</u></b> .....	<b>74</b>
3.3.1	À l'échelle internationale .....	75
3.3.1.1	L'immigration .....	75
3.3.1.2	L'émigration .....	78
3.3.2	À l'échelle interprovinciale .....	79
3.3.3	Les mouvements migratoires à l'échelle régionale .....	79
3.3.4	Migrations de retraite et ruralité .....	81
3.3.5	L'exode des jeunes .....	86
<b>4.</b>	<b><u>Perspectives d'avenir et principales avenues de développement ...</u></b>	<b>87</b>
4.1	<b><u>Mise en contexte</u></b> .....	<b>87</b>
4.2	<b><u>Quelques pistes pour l'élaboration d'une politique volontariste adaptée aux besoins des personnes âgées</u></b> .....	<b>88</b>

4.2.1	Les grandes orientations de cette politique .....	89
4.2.1.1	Les services de proximité .....	89
4.2.1.2	Le transport .....	92
4.2.1.3	Le logement et les autres besoins sociaux.....	93
4.2.1.4	Les loisirs .....	94
4.2.2	Le partenariat: une condition essentielle à la réussite de cette politique.....	95
4.2.3	Les mesures «traditionnelles» d'atténuation en matière de vieillissement démographique .....	96
4.2.3.1	Le report de l'âge légal de la retraite.....	97
4.2.3.2	Les modifications démographiques.....	99
4.2.3.2.1	<i>L'immigration</i> .....	100
4.2.3.2.2	<i>L'augmentation du nombre de naissances</i> .....	102
4.2.3.3	Les solutions relatives à la pénurie éventuelle de main-d'œuvre 104	
4.2.3.4	Les autres solutions proposées .....	105
<b>4.3</b>	<b><u>Les difficultés relatives à l'établissement de pronostics</u></b> .....	<b>105</b>
	<b><u>Conclusion</u></b> .....	<b>107</b>
	<b><u>Bibliographie</u></b> .....	<b>109</b>
	<b><u>Volumes et périodiques</u></b> .....	<b>109</b>
	<b><u>Sites Internet</u></b> .....	<b>117</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Évolution de la population, par structures d'âge, pour le Québec en comparaison avec les milieux rural et urbain entre 1991 et 2001 .....	20
Tableau 2:	Revenu familial moyen des personnes âgées par strates de taille démographique au Québec en 2001.....	44
Tableau 3:	Espérance de vie par catégories de MRC en fonction du sexe en 2001 ....	68
Tableau 4:	Migrations internationales et interprovinciales au Québec entre 1962 et 2004 .....	76
Tableau 5:	Bilan migratoire interrégional pour la province et les diverses régions du Québec pour les périodes 1991-1992 à 2003-2004 .....	82
Tableau 6:	Bilan migratoire total pour la province et les diverses régions du Québec pour les périodes 1991-1992 à 2003-2004 .....	83
Tableau 7:	Les grandes orientations des politiques publiques à l'égard des personnes âgées selon McCracken et al. ....	100

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Âge médian des localités du Québec par strates de taille démographique en 2001.....	25
Graphique 2: Prévisions démographiques pour le Québec (2001-2051).....	26
Graphique 3: Rapport de dépendance de la population québécoise de 1901 à 2001.....	27
Graphique 4: Rapport de dépendance des localités du Québec par strates de taille démographique en 2001.....	28
Graphique 5: Évolution du phénomène de pénurie de main-d'œuvre en relation avec le taux de chômage .....	36
Graphique 6: Évolution des dépenses consacrées à la santé et part relative de celles-ci dans le budget total du gouvernement du Québec de 1969-1970 à 2003-2004.....	48
Graphique 7: Évolution du nombre de naissances au Québec entre 1901 et 2001.....	56
Graphique 8: Évolution du taux de natalité (‰) au Québec entre 1901 et 2001 .....	57
Graphique 9: Taux de natalité des localités du Québec par strates de taille démographique en 2001.....	58
Graphique 10: Indice synthétique de fécondité par régions administratives, 1994 et 2004 .....	59
Graphique 11: Évolution du nombre de décès au Québec entre 1901 et 2001.....	60
Graphique 12: Évolution du taux de mortalité (‰) au Québec entre 1901 et 2001 .....	61
Graphique 13: Taux de mortalité des localités du Québec par strates de taille démographique en 2001.....	62
Graphique 14: Évolution de l'espérance de vie à 65 ans et à 85 ans, selon le sexe, Québec, 1841-2001.....	65
Graphique 15: Effectifs de l'immigration au Québec de 1901 à 2000 par périodes de quatre ans.....	77
Graphique 16: Population immigrante dans les diverses régions du Québec en 2004-2005 exprimée en pourcentage.....	78

## LISTE DES CARTES

Carte 1:	Espérance de vie dans les différentes MRC du Québec en 2001 .....	67
Carte 2:	Écart entre l'espérance de vie des femmes et celui des hommes dans les différentes MRC du Québec en 2001 .....	71
Carte 3:	Répartition des centenaires dans l'espace géographique québécois en 2001 .....	73



## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1:	Différents types de pyramides des âges.....	22
Figure 2:	La pyramide des âges du Québec en 1951 .....	23
Figure 3:	La pyramide des âges du Québec en 2001 .....	23
Figure 4:	Pyramide des âges du Québec rural en comparaison avec celle des petites localités en 2001.....	24

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1:	MRC rurales et urbaines du Québec en fonction de leur population en 2001 .....	118
-----------	--	-----

*«De tous les phénomènes contemporains, le vieillissement de la population est le plus sûr dans son développement, le plus facile à prévoir et peut-être le plus grave dans ses conséquences» (Alfred Sauvy, cité par Dooghe, 1990: 119).*

## **Introduction**

D'entrée de jeu, une remarque s'impose. Le vieillissement n'est pas exclusivement le fait de l'augmentation spectaculaire du nombre de personnes âgées. Il réfère également à la modification de la composition par âge d'une population qui se manifeste non seulement par l'accroissement du poids relatif des personnes âgées au sein de la population totale, mais aussi par la diminution de la proportion de jeunes au sein de cette même population. Le vieillissement de la société est une mue radicale et extrêmement rapide<sup>1</sup>. Le phénomène, dont le caractère inéluctable et inédit n'est plus discuté, concerne tant les pays développés que ceux en émergence. En effet, partout à l'échelle de la planète, les tendances démographiques évoluent et les taux de natalité et de mortalité élevés font progressivement place à une fécondité faible et à une mortalité retardée<sup>2</sup>.

Bien que la majorité des personnes âgées soient des femmes — celles-ci ayant une espérance de vie supérieure à celle des hommes – ceux-ci ne sont pas pour autant exclus du processus, si bien que l'ONU (2002) lui attribue un caractère universel. À l'échelle de la planète, ce dernier organisme estime à environ 600 millions le nombre de personnes âgées, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, soit trois fois plus qu'il y a 50 ans. En outre, le groupe constitué des 65 ans et plus croît de 2% sur une base annuelle. Au surplus, la population âgée elle-même vieillit. En effet, la cohorte des 80 ans et plus est celle qui, à l'échelle mondiale, progresse le plus rapidement, soit de 3,8% par année. De plus, vers 2050, les aînés devraient totaliser, toujours selon l'ONU, quelque deux milliards d'individus, ce qui représente une multiplication par trois en 50 ans. Dès lors, dans l'éventualité où cette projection s'avérerait exacte, nous assisterons à une première dans

---

<sup>1</sup> Il suffit pour s'en convaincre d'étudier la réalité du vieillissement de la population japonaise, la plus rapide au monde dont l'âge médian, qui permet de séparer la population en deux parties égales (l'une plus jeune et l'autre plus âgée) s'établissait à 41,3 ans en 2001 comparativement à 36,9 ans pour le Canada.

<sup>2</sup> Même si l'on observe au sein des pays en voie de développement un allongement spectaculaire de la durée de vie, ces derniers se distinguent toujours par un retard considérable par rapport aux sociétés industrialisées.

l'histoire de l'humanité: les personnes de plus de 60 ans excéderont, en valeur absolue, le nombre de jeunes de moins de 15 ans.

Le rythme actuel de ce vieillissement varie cependant considérablement d'un pays à l'autre. Il traduit des contextes démographiques différents déterminés par le déclenchement, à des périodes diverses, du processus de transition démographique<sup>3</sup> et de l'évolution du poids des facteurs de vieillissement au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Par exemple, certains pays européens, comme l'Allemagne, la Suède ou l'Italie, ont enregistré une baisse du taux de fécondité bien avant l'Amérique du Nord. En effet, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la baisse de la fécondité des Français préoccupait les diverses instances gouvernementales. La génération du début du XX<sup>e</sup> siècle a été la première à ne pas assurer son renouvellement. Par conséquent, la population de l'Europe en général et de la France en particulier est nettement plus âgée que celle du Canada et des États-Unis. De même, des pays comme l'Espagne, l'Australie et la Russie commencent à constater l'amenuisement de leur population en raison de la faiblesse de leur taux de natalité. Même des pays tels que la Chine, Cuba<sup>4</sup> ou encore certaines nations de l'Europe de l'Est ont des pyramides d'âge qui ressemblent sensiblement à celles des pays développés. En ce qui concerne les États-Unis, où le taux de fécondité se rapproche du seuil de renouvellement de la population<sup>5</sup> et où l'immigration représente un fait particulièrement important, la population vieillit, mais son évolution est moins rapide que celle que l'on observe dans les autres pays développés. De fait, entre 1950 et 2000, la proportion de la population américaine âgée de 65 ans et plus a légèrement diminué, celle-ci passant respectivement de 12,6% à 12,3%.

---

<sup>3</sup> On entend, par transition démographique, le passage d'un régime démographique de type «traditionnel» (forte natalité/forte mortalité) à un autre caractérisé par la faiblesse des taux de natalité et de mortalité en passant par une période intermédiaire au cours de laquelle la natalité demeure forte, mais la mortalité baisse.

<sup>4</sup> En ce qui concerne plus particulièrement ce dernier pays, Juan Carlos Alfonso, directeur du Centre d'études sur la population et le développement de Cuba, déclarait récemment que le vieillissement démographique sera le plus grand défi que la nation cubaine aura à relever au cours des prochaines années. En effet, un rapport officiel rapporté par l'Agence France Presse révélait, en octobre 2005, que la part de la population âgée de 60 ans et plus est passée de 8% en 1960 à 15% à la fin de 2004.

<sup>5</sup> Ce dernier se situe à 2,1 enfants par femme.

Le Canada ne fait pas exception à ce fait sociétal. Si la population canadienne est aujourd'hui plus jeune que celle de la plupart des autres pays du G8, elle devrait, selon Statistique Canada, vieillir plus rapidement au cours des années à venir<sup>6</sup>. Les projections indiquent, en effet, que le vieillissement de la population, qui a commencé à se manifester au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, devrait s'accélérer à partir de 2010, c'est-à-dire quand la première cohorte du baby-boom, née en 1946<sup>7</sup>, atteindra l'âge de 65 ans. Ce vieillissement rapide devrait se poursuivre jusqu'en 2031, au moment où les aînés représenteront entre 23% et 25% de la population totale, soit près du double de leur proportion actuelle.

À l'instar de la plupart des pays développés, la société québécoise a connu d'importants changements structurels qui ont également affecté sa démographie. Par exemple, il y a davantage de travailleurs vieillissants (55-64 ans), de personnes âgées (65-79 ans) et très âgées (80 ans et plus). En corollaire, on dénombre moins d'enfants, de jeunes et d'adultes en âge de travailler. Les transitions entre les différentes étapes de la vie (fin des études, accès à l'emploi, premier enfant) sont aussi devenues plus complexes. En fait, il est bien connu que la population du Québec vieillit. À preuve, en l'espace de 45 ans, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus au sein de la population totale est passée de 5,7% en 1956 à 13,3% en 2001<sup>8</sup>. En valeur absolue, il s'agit d'une augmentation de 695 797 personnes. En même temps, les moins de 20 ans, au cours de cette même période, composaient 43% de la population québécoise en 1956 comparativement à 24,2% en 2001. En outre, au cours du dernier siècle, l'âge médian de la population

---

<sup>6</sup> En effet, dans tous les scénarios de croissance examinés récemment par Statistique Canada, les personnes âgées de 65 ans et plus deviendront plus nombreuses que les enfants âgés de moins de 15 ans autour de 2015. Si ce scénario se réalise, il s'agirait d'une première dans l'histoire de la population canadienne. Voir notamment à ce sujet l'ouvrage suivant: *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2005 à 2031*.

<sup>7</sup> Outre les baby-boomers, qui forment plus de la moitié de la population québécoise, on distingue trois autres types de générations. Il s'agit de:

- la génération X: Issue de l'effondrement de la natalité, elle représente environ 18% des effectifs démographiques de la province. Elle regroupe les individus nés entre 1966 et 1970.
- la génération des échos-boomers: Elle correspond aux enfants des baby-boomers nés entre 1980 et 1995. Cette cohorte regroupe environ 21% de la population du Québec.
- les enfants du millénaire: Nés après 1996, ils composent 8% de la population du Québec.

À noter que l'on retrouve parfois dans la littérature l'expression «flower power» pour désigner la génération des baby-boomers.

<sup>8</sup> À moins d'avis contraire, les données utilisées dans le cadre de cette recherche proviennent des recensements officiels de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

québécoise est passé de 20,5 ans en 1901 à 38,5 ans en 2001<sup>9</sup>. Ces différents indicateurs (accroissement simultané du nombre de personnes âgées, de la proportion qu'elles représentent dans la population totale et de l'âge médian) illustrent incontestablement le vieillissement de la population québécoise.

Ce dernier phénomène, qui se manifeste avec une grande variété de situations dans l'espace, est le résultat de quatre tendances de fond. La première est attribuable à l'allongement continu de la durée de vie. En fait, la mortalité est devenue si faible de la naissance à la fin de la vie active que les progrès ne sont désormais substantiels qu'aux âges élevés. Deuxièmement, on peut également y voir une conséquence logique de l'évolution démographique actuelle caractérisée par une baisse de la fécondité. Les générations du baby-boom ont eu moins d'enfants que les précédentes. Parmi les principaux facteurs qui expliquent cette baisse de la natalité, soulignons les difficultés d'insertion professionnelle, la pénurie et le coût des logements, le recul de l'âge des parents à la première naissance, des choix différents en matière d'études, de vie professionnelle et de vie familiale, des considérations d'ordre culturel, etc. À ces causes s'ajoute, surtout depuis l'après-guerre, l'application de politiques sociales et de santé publique efficaces. Une autre explication provient des échanges migratoires. Par exemple, une émigration composée de jeunes adultes aura pour effet d'accentuer le vieillissement alors qu'une immigration également composée de jeunes l'empêchera ou le freinera. Enfin, une dernière cause tient à l'héritage des évolutions sociodémographiques passées de la population étudiée.

Le vieillissement a aussi des conséquences majeures et ce, à plus d'un point de vue. Il touche à l'équilibre général de la société notamment en ce qui concerne les droits sociaux de l'ensemble des citoyens, la solidarité entre les générations ainsi qu'à l'égalité entre les hommes et les femmes. De grande portée, le phénomène a aussi des incidences sur l'économie notamment en termes de croissance et de développement, mais aussi, aux plans de l'épargne, de l'investissement, de la consommation, du marché du travail, des

---

<sup>9</sup> Le recensement de 2001 de Statistique Canada a d'ailleurs révélé que le Québec était, avec la Nouvelle-Écosse, l'une des provinces ayant la population la plus âgée.

régimes de retraite, de la fiscalité et des transferts intergénérationnels. Il alerte également le politique à plusieurs niveaux. Il influe notamment sur les structures de vote et la représentation. En outre, l'intérêt manifesté par les pouvoirs publics pour le vieillissement s'exprime au travers des domaines aussi variés que l'emploi, les politiques sociales, la santé, les loisirs, la famille et les aidants naturels, l'habitat, la sécurité publique, l'aménagement du territoire, les infrastructures municipales et le développement régional. Enfin, les interrogations liées au vieillissement comportent également une dimension éthique.

En ce qui a trait aux perspectives de développement, les défis que fait surgir le vieillissement de la société sont très complexes. Bien que les pronostics anticipés divergent selon les courants de pensée, les régions étudiées et les méthodes utilisées, la plupart des démographes s'entendent pour affirmer qu'il s'agit d'un phénomène pratiquement irréversible. Un retour aux populations jeunes du passé est effectivement peu probable. Par ailleurs, force est de reconnaître que les enjeux du vieillissement sont encore trop rarement pris en compte dans les politiques socioterritoriales. Il faut dire que les études qui ont misé sur une approche territoriale sont relativement peu nombreuses au Québec<sup>10</sup>. Dès lors, le vieillissement démographique, intégré différemment dans les politiques locales et régionales, ouvre des perspectives en termes de potentiel social, d'aménagement du territoire et de développement régional particulièrement dans un contexte de décentralisation et de fragilisation qui caractérise de nombreuses localités rurales en voie de dépeuplement. Il est également susceptible de favoriser l'émergence d'innovations et de nouveaux maillages partenariaux. À ce discours optimiste vient s'en greffer un autre, diamétralement opposé, qui met en évidence les conséquences extrêmement néfastes de ce fait sociétal que plusieurs qualifient d'incontournable. Nous reviendrons sur ce discours à deux voies dans la deuxième partie de la présente étude.

En raison de l'ampleur qu'elles prendront au cours des prochaines décennies et de la rapidité de leur évolution, les incidences liées aux mutations démographiques contem-

---

<sup>10</sup> Objet du rapport no 5, l'étude des disparités territoriales en ce qui concerne le phénomène de vieillissement de la population à l'échelle du monde rural québécois viendra donc combler une certaine lacune en ce domaine.

poraines intéressent de nombreux acteurs et décideurs politiques. À cet égard, qu'il nous suffise de rappeler les recherches du gouvernement du Canada effectuées notamment par Cheal et al. (2003)<sup>11</sup> ainsi que celles menées à l'échelle internationale par diverses organisations comme l'OCDE (1998) et l'ONU (2002). Même l'Association des comptables généraux accrédités du Canada se sent concernée par cette problématique comme en témoigne d'ailleurs la parution récente, sous la plume de Rock Lefebvre (2005), d'un document portant sur ce thème. Au Québec, celui-ci est également devenu une priorité gouvernementale<sup>12</sup>. Le présent rapport n'en constitue-t-il pas un exemple patent?

### **Objectifs, méthode et cadre d'analyse**

Comme son titre l'indique, l'objectif de la présente contribution consiste à effectuer une synthèse générale des connaissances concernant la problématique du vieillissement de la population québécoise aux plans conceptuel, théorique et méthodologique. L'atteinte de cet objectif suppose que nous nous intéressions aux principaux éléments de caractérisation, aux causes, aux conséquences ainsi qu'aux perspectives d'avenir et de développement. Ces derniers aspects, ainsi que les principaux modèles explicatifs relatifs au vieillissement de la population sont les mêmes et ce, tant en ville qu'en campagne. Pour cette raison, à moins d'exception, nous les analyserons de manière globale sans

---

<sup>11</sup> À ce titre, la mise en place du *Dialogue rural* avec les aînés ruraux représente une expérience fort intéressante initiée par le gouvernement fédéral. S'inscrivant dans le cadre du programme *Dialogue rural*, cette initiative consiste en une discussion bidirectionnelle continue entre l'État et les citoyens des régions rurales. Il vise à favoriser le développement des collectivités rurales en adoptant de nouvelles approches qui permettent de répondre aux besoins des personnes âgées résidant en milieu rural. Le processus du dialogue aide les instances gouvernementales fédérales à comprendre les préoccupations, les enjeux locaux et régionaux ainsi qu'à fournir aux citoyens des régions rurales la possibilité d'adapter ses politiques, ses programmes et ses services aux réalités de ces territoires. Le lecteur davantage intéressé par cette question pourra consulter le site suivant: [www.rural.gc.ca/dialogue/report/bc/seniors\\_f.phtml](http://www.rural.gc.ca/dialogue/report/bc/seniors_f.phtml). Dans la même veine, au Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux rendait public, en novembre 1991, le rapport d'un groupe d'experts sur les personnes âgées et intitulé: *Vers un nouvel équilibre des âges*. Présidé par Jean Pelletier, ce groupe était formé de 23 personnes. Le rapport qu'ils ont effectué est le résultat de plus de deux ans de travail.

<sup>12</sup> Selon une étude produite en 1999 par le ministère de la Santé et des Services sociaux, entre 1980 et 1998, le gouvernement du Québec aurait consacré pas moins de 48 millions de dollars dans la réalisation de 632 projets de recherche portant sur les différents problèmes des personnes âgées ainsi que sur le phénomène du vieillissement de la population. En fait, le Québec, qui comptabilise 37,6% des projets subventionnés en ce domaine par les différents instituts de recherche du Canada, serait un leader en matière de recherche sur le vieillissement.



égard à ces deux catégories de milieux. Par ailleurs, les manifestations liées à ce vieillissement diffèrent selon les endroits. Vieillir en zones urbaines ou rurales<sup>13</sup> se traduit effectivement par des réalités et des réponses différenciées. C'est pourquoi, l'examen de ces manifestations analysées à l'échelle des localités rurales du Québec fera l'objet d'un rapport distinct.

Au plan méthodologique, nous avons effectué une relecture de la plupart des travaux scientifiques ayant porté sur le phénomène du vieillissement que ce soit à l'échelle de l'Europe, du Canada et du Québec. Il s'en est suivi une recension exhaustive de plusieurs volumes, d'articles de périodiques, de découpures de journaux, mais aussi de nombreux rapports et fils de presse glanés sur Internet. L'abondante bibliographie ayant servi à la rédaction du présent rapport que l'on retrouve à la fin de celui-ci en témoigne largement.

À défaut de pouvoir analyser et de décrire toutes les composantes liées à cette problématique, il ne sera question que des aspects proprement collectifs du phénomène par opposition à tout ce qui concerne le bien-être des personnes âgées considérées individuellement. Par ailleurs, nous tenterons d'adopter une vision multidisciplinaire en prenant en compte à la fois des aspects démographiques, sociologiques et économiques du vieillissement. Nous n'écarterons pas pour autant la dimension géographique. Toutefois, nous y ferons davantage référence dans le cadre du rapport no 5.

### **Structure du travail**

Le présent rapport s'articule autour de quatre parties. La première sera consacrée aux principaux éléments théoriques et méthodologiques. Seront également exposées quelques caractéristiques liées au phénomène de vieillissement.

---

<sup>13</sup> À moins d'avis contraire, nous désignerons, dans le cadre de la présente étude, comme étant rurales les localités de 2 500 habitants et moins. Au nombre de 1 092 au dernier recensement de 2001, ces entités géographiques, dont 110 correspondent à des territoires non organisés, abritaient 924 847 individus, soit 12,8% de la population québécoise.

La littérature portant sur ce thème fait état de deux thèses diamétralement opposées. La première adopte une vision plutôt optimiste à l'égard du vieillissement de la population alors que la seconde, au contraire, remet en cause l'hypothèse que le vieillissement démographique entraînera, à moyen terme, de grandes difficultés socio-économiques. Ces thèses, qui feront l'objet de la seconde partie du rapport, ont servi de matériau de base aux recherches de moult auteurs dont notamment à celles du démographe belge Michel Loriaux et al. Elles permettent, en outre, de mieux cerner les conséquences liées au processus de vieillissement, lesquelles seront également examinées dans le cadre de cette section.

Dans la troisième partie, nous nous attarderons sur les principales causes généralement associées au vieillissement de la population à savoir: l'allongement de l'espérance de vie, la baisse de la fécondité et de la mortalité et les mouvements migratoires.

Enfin, la dernière partie portera sur les perspectives de développement et les principales avenues de solutions. Nous poserons un regard plus attentif sur les politiques à mener en faveur des personnes âgées.

# **1. La problématique du vieillissement de la population en milieu rural**

## **1.1 Mise en contexte et cadre théorique**

### **1.1.1 Le travail fait**

La problématique générale du vieillissement de la population représente une composante fondamentale du paysage intellectuel contemporain<sup>14</sup>. Utilisée pour la première fois par Alfred Sauvy en 1928 dans un ouvrage intitulé: *Théorie générale de la population*, l'expression «vieillissement démographique» était, à cette époque, un phénomène considéré comme une «catastrophe collective», un «mal anesthésiant», un «cancer social», une «peste blanche», pour reprendre la terminologie de Loriaux (1995). Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale cependant, décideurs publics et chercheurs auront tôt fait de réviser leur discours. Les premiers ont, entre autres choses, mis sur pied différentes associations et organisations caritatives dans le but de venir en aide aux personnes âgées, d'améliorer leur qualité de vie (notamment en ce qui concerne les loisirs, la culture et la formation) et de promouvoir l'étude de la gérontologie<sup>15</sup>. Quant aux seconds, ils se sont davantage attardés aux conséquences liées au vieillissement démographique.

En 1945, ce thème figurait au sommaire du premier numéro de la revue française *Population*<sup>16</sup>. Mille neuf cent cinquante-six marque la parution du premier rapport produit à l'échelle des pays membres de l'ONU. Ce dernier traitait surtout de la situation des pays développés. Mais c'est à partir des années 1970 que la question du vieillissement de la population devient un thème récurrent de la littérature scientifique tant en Europe, en

---

<sup>14</sup> Certes, plusieurs chercheurs, notamment des médecins, se sont toujours intéressés à la vieillesse, celle-ci étant une étape de la vie suscitant de profondes interrogations sur le sens de la vie humaine. Toutefois, étant donné que la vieillesse faisait partie intégrante de la vie, il n'apparaissait pas nécessaire de l'étudier systématiquement.

<sup>15</sup> Des organismes tels que les Petits frères des pauvres, les universités du troisième âge, le Centre pluridisciplinaire de gérontologie sociale de Grenoble et la Fondation nationale de gérontologie, qui a pignon sur rue à Paris, s'inscrivent dans cette lignée. Il en fut de même aux États-Unis où la *Gerontological Society of America* (fondée en 1945) et où des programmes de formation universitaire sont offerts aux aînés depuis 1940.

<sup>16</sup> Fait à noter, 50 ans plus tard, un numéro spécial de cette même revue était exclusivement consacré à cette problématique.

Amérique du Nord, qu'au Japon. Cette dernière problématique a surtout occupé une place de premier plan lors des trois grandes conférences internationales sur la population organisées par les Nations Unies au cours des 25 dernières années. Les études réalisées durant cette période ont notamment mis l'accent sur les conséquences du vieillissement démographique.

En 2000, dans le cadre de l'année internationale des personnes âgées, les États membres de l'ONU ont été sollicités afin d'élaborer un plan d'action international sur le vieillissement. Également préoccupé par cette problématique, le monde rural, à l'instar de la communauté internationale, a organisé, par l'entremise du Centre du vieillissement de l'Université de Virginie occidentale, une conférence, en 2000, portant sur la mise en place de politique d'aménagement et de développement. Les participants à cette conférence ont, entre autres choses, adopté un plan d'action international sur le vieillissement de la population rurale. Deux ans plus tard, soit en 2002, les dirigeants de ces mêmes États se sont réunis afin d'examiner les résultats de l'assemblée mondiale sur le vieillissement et, plus spécifiquement, sur le rapport qui existe entre vieillissement et développement.

Au Québec, la recherche sur le vieillissement démographique est encore jeune, à peine une vingtaine d'années. Plusieurs chercheurs ont dressé un portrait des caractéristiques démographiques et socio-économiques des personnes âgées notamment depuis le milieu des années 1990. Nous voulons faire plus explicitement référence ici aux travaux de Gauthier et Duchesne (1991), de Rochon (1994), de Délisle (1996), de Statistique Canada (1999) et du Conseil des aînés (2001). En outre, de nombreux ministères, dont ceux des Affaires municipales et de la Santé, se sont employés à documenter cette vaste problématique.

Certaines recherches ont abordé des aspects plus spécifiques tels que le revenu, la mortalité, la santé, la situation domestique et familiale, les réseaux d'entraide, les loisirs, etc. De façon générale, leurs auteurs ont utilisé une approche transversale, c'est-à-dire

qu'ils ont fourni des portraits successifs des personnes âgées à des dates précises faisant ressortir leurs différences dans le temps.

D'autres chercheurs encore ont décrit les générations dans leur avancée en âge et les diverses conséquences<sup>17</sup> associées à ce phénomène. C'est le cas, entre autres, des travaux de Marcil-Gratton et Légaré (1997), de Marcil-Gratton (1990) et de Légaré, Marcil-Gratton et Carrière (1991). Ils ont opté pour une approche comparative qui examine les caractéristiques des personnes âgées actuelles avec celles qui le seront dans un avenir plus ou moins rapproché.

### 1.1.2 Les défis de la recherche

Le vieillissement démographique a fait l'objet de plusieurs études prospectives. Par ailleurs, celles qui adoptent une vision rétrospective ont été beaucoup moins nombreuses. De même, les travaux effectués depuis les 15 dernières années sur la problématique du vieillissement de la population n'ont toujours pas apporté d'éléments nouveaux sur le rôle et la place des aînés dans les dynamiques locales en termes d'implication, de sociabilité ainsi que sur les impacts sur le développement des territoires aux échelons local et régional. Enfin, comme nous l'avons mentionné en introduction, il n'existe pas, à tout le moins au Québec, d'études portant sur le vieillissement de la population rurale analysé sous l'angle des disparités territoriales à l'échelle des municipalités locales, les travaux existants s'étant surtout focalisés sur le territoire urbain. Dans un article paru dans la revue *Géographie sociale*, le sociologue Jean Renard (1986) faisait notamment état de la recherche à faire en ce domaine.

[...] nous manquons tragiquement d'études localisées sur les espaces ruraux de type banal dans lesquels cependant la multiplication du nombre de retraités et donc bientôt d'octogénaires et de nonagénaires à mobilité réduite pose et posera encore plus demain, de nombreux et difficiles problèmes, tant aux élus qu'aux aménageurs, surtout dans nos campagnes [...] d'habitat dispersé dans lesquelles l'isolement est un handicap supplémentaire pour les personnes ne pouvant aisément se déplacer. [...] Des études comparatives avec d'autres milieux ruraux et d'autres sociétés locales et des analyses plus appro-

---

<sup>17</sup> Ces conséquences donnent parfois lieu à des analyses et à des points de vue divergents comme nous le verrons d'ailleurs dans le cadre de la deuxième partie de cette étude.

fondies sur les conditions d'hébergement, les relations familiales, les loisirs et activités de détente plus ou moins encadrés par les municipalités, les origines et la composition de ces populations retraitées nous paraissent devoir constituer une priorité [...]» (Renard, 1986: 86).

Quels sont les milieux ruraux davantage enclins à l'accueil des personnes âgées? Comment celles-ci participent-elles au développement socio-économique de leur localité? Les mécanismes qui contribuent au vieillissement de la population rurale sont-ils les mêmes partout? Quelles sont les conséquences des migrations de retraite sur la dynamique des territoires ruraux? À quelles conditions et dans quelle mesure l'arrivée de personnes âgées peut-elle favoriser le développement des localités rurales? Les aînés d'aujourd'hui, plus qualifiés et plus scolarisés que leurs prédécesseurs, s'investissent-ils davantage dans leur milieu? Autant de questions qui, pour le moment, restent sans réponse. Le vieillissement de la population demeure donc un grand chantier à explorer. Cette exploration s'applique à toutes les échelles sociospatiales et elle concerne moult disciplines tant la démographie, la géographie, la sociologie, l'économie que la gérontologie, l'éthique ou l'histoire.

## **1.2 Éléments conceptuels et méthodologiques**

Afin d'assurer la cohérence de notre texte et une bonne compréhension de l'argumentation, il importe de spécifier le sens que nous accorderons à chacune des notions qui structureront notre analyse. De fait, mener une réflexion sur le vieillissement de la population suppose, au préalable, que nous définissions cette expression. Par la suite, il sera plus facile de dégager les principales composantes, les caractéristiques, les causes et les conséquences relatives à ce phénomène. Aussi, nous tenterons de bien cerner les perspectives de notre travail, tant par rapport aux études existantes qu'aux différents éléments conceptuels retenus. Outre la notion de vieillissement, nous examinerons également celles de retraite et de personnes âgées, deux concepts qui détermineront fortement l'orientation de notre étude. Dans une seconde partie, nous nous attarderons plus spécifiquement sur les principales mesures du vieillissement en enrichissant nos réflexions par

quelques exemples glanés notamment à l'échelle du Québec, mais aussi à celle des localités rurales.

### 1.2.1 La notion de vieillissement

Le vieillissement est une notion complexe et ce, pour deux raisons principales. La première tient du fait qu'il est difficile de trouver des termes pour désigner les âges de la vie dont la signification serait identique pour tout le monde. Ensuite, la problématique du vieillissement est délicate surtout parce qu'il n'existe pas, tant chez les chercheurs que pour l'ensemble des individus, d'unanimité concernant la définition des âges de la vie. Qui plus est, dans la plupart des sociétés occidentales, le vieillissement a une connotation péjorative. De fait, celles-ci valorisent plutôt la jeunesse et la force de l'âge et ce, depuis l'Antiquité.

Par ailleurs, tous s'entendent pour affirmer que le vieillissement n'est pas une forme de pathologie sociale. Il s'agit plutôt d'un processus physiologique normal auquel aucun organisme vivant ne peut échapper<sup>18</sup>. Il concerne tant l'individu, un groupe d'individus ou la société dans son ensemble. Au plan individuel, il désigne «la trajectoire qu'accomplit l'individu tout au long de son parcours des âges de la vie» (Arkoun et Ansart, 1999: 564). Cette approche ouvre sur des considérations relatives aux différentes étapes de la vie humaine ainsi que sur la manière dont l'éducation reçue, les ressources accumulées et les modes de vie déterminent les orientations de la vieillesse.

Nous avons déjà proposé en introduction, une définition générale, mais opérationnelle du vieillissement. Elle nous servira de référence tout au long de cette étude. Les Nations Unies ont également adopté une définition opérationnelle du vieillissement. Se-

---

<sup>18</sup> En insistant sur le vieillissement normal, on met l'accent sur la réversibilité de certaines étapes pathologiques et sur la possibilité pour l'individu de mener une vie normale jusqu'à un âge avancé. À noter que l'on retrouve également dans la littérature le terme «sénescence» pour désigner le vieillissement biologique normal. Ainsi, les personnes qui vieillissent normalement sont sénescentes. Par contre, le vocable «sénilité» est synonyme de vieillissement pathologique. Il désigne l'état d'un individu qui a subi une dégradation prononcée de ses fonctions physiologiques et psychologiques.

lon cet organisme, une société est âgée lorsqu'au moins 7% de sa population a plus de 65 ans. Se démarquant des perspectives précédentes, certains auteurs, dont Guillemard (1990), considèrent davantage ce phénomène comme un processus à la fois biologique, psychologique et surtout social, inscrit dans les rapports intergénérationnels. Dans cette perspective, le vieillissement devient donc «le produit de rapports de force entre les générations et la société [...], entre les groupes d'âge [...], entre les classes sociales. Et tout cet ensemble de rapports de force se trouve solidifié en quelque sorte, dans des politiques, des décisions et des institutions» (Guillemard, 1989: 11).

D'autres auteurs vont jusqu'à analyser le vieillissement comme un problème social construit par des groupes aux intérêts parfois divergents. C'est le cas notamment de Myles et de Teichroev (1990).

### 1.2.2 Les personnes âgées

La notion de personnes âgées est relative au type d'âge auquel on se réfère. Ainsi, on dira qu'une personne est âgée lorsqu'elle atteint le stade de la vieillesse correspondant à ce type d'âge. Les classifications par âge tendent à se diversifier et à se subdiviser au fur et à mesure que la mortalité recule. Ainsi, l'allongement de l'espérance de vie depuis les 50 dernières années a été tel que plusieurs démographes proposent maintenant un nouveau découpage en quatre phases du cours de la vie dont les deux dernières, qui correspondent à l'atteinte de la vieillesse, sont constituées du troisième et du quatrième âges<sup>19</sup>. Cette dernière sous-classe, qui regroupe les individus de 75 ans et plus, concerne essentiellement les personnes très âgées. Davantage ralenties par des incapacités physiques ou intellectuelles, elles résident le plus souvent dans des établissements spécifiques et disposent généralement d'une autonomie réduite. Cette période correspond à celle de la vieillesse proprement dite. Il s'agit, pour reprendre l'expression de Gaullier (1988), d'une phase de «déprise» au cours de laquelle peut survenir la dépendance. Elle se distingue par une forme de désengagement avec abandon plus ou moins progressif et plus

---

<sup>19</sup> Cette distinction aide à établir une dissociation entre retraite, sénilité et invalidité.



ou moins bien négocié de certaines activités. En revanche, le troisième âge se situe dans le cadre d'une conception de la vie où l'âge du repos succède aux étapes de la formation et du travail. Les personnes qui font partie de cette cohorte sont généralement plus actives physiquement, socialement et intellectuellement que leurs congénères de 75 ans et plus. Pour bon nombre d'entre elles, cette période s'organise autour de l'importance accrue du temps libre.

Alimentés par une idéologie de la dépendance, certains chercheurs considèrent les personnes âgées comme une catégorie d'individus vivant dans des conditions socio-économiques précaires, connaissant des problèmes de logement et d'alimentation et souffrant de déficiences physiques ou mentales. Cette approche, dite «cognitive», s'appuie essentiellement sur la notion de perte: affaiblissement des facultés cognitives, diminution des capacités physiques et fonctionnelles, manque d'habileté à prendre soin de soi-même ou de répondre adéquatement à des rôles sociaux. Elle établit donc un lien «naturel» entre le vieillissement, la pauvreté, la maladie et le déclin physiologique. Dans une contribution à un collectif intitulé: *Culture et âge* publié par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), Zay (1984) apporte quelques éléments d'explication à une telle représentation.

Les plus anciens stéréotypes que nous connaissons sur la vieillesse sont en partie attribuables à des représentations collectives, s'inspirant de l'existence d'une force occulte qui conditionnerait les relations entre l'homme et son environnement d'une part, et lui-même et son développement d'autre part (Zay, 1984: 85-86).

Force est de reconnaître que la perception du rôle social des populations âgées a énormément évolué au cours des dernières années au sein des pays développés. L'amélioration de leurs conditions de vie tant sur les plans sanitaire que matériel a contribué à répandre l'idée d'une fonction sociale plus active.

Enfin, d'autres professionnels de la recherche et de l'intervention travaillant dans le domaine de la gérontologie sociale relativisent l'importance de l'âge chronologique pour définir les personnes âgées. C'est le cas notamment de Desjardins et de Légaré

(1984) qui proposent de mesurer l'âge non en termes d'années déjà écoulées, mais plutôt en termes d'années qui restent encore à vivre.

### **1.2.3 La notion de retraite**

La création puis l'extension d'institutions de retraite ont joué un rôle majeur dans la détermination du seuil d'entrée dans la vieillesse. Dès lors, l'âge fixé pour le droit à la retraite a constitué l'un des repères essentiels de l'entrée dans l'une des dernières étapes de la vie: la vieillesse. Ainsi, retraite et vieillesse sont devenues deux concepts intimement liés. Période valorisée pour elle-même, la retraite n'est plus ressentie comme une rupture, mais comme une nouvelle étape du cycle de vie dont la manifestation diffère selon les groupes sociaux, les sociétés et les générations successives.

La diffusion de la pratique des préretraites et les sorties anticipées du marché du travail des salariés vieillissants ont contribué à créer un nouveau seuil d'entrée de la vieillesse, si bien que vieillesse et retraite tendent maintenant à se dissocier. La période de temps consacrée à la retraite est ainsi devenue de plus en plus longue. En effet, alors que la limite biologique de la vieillesse a reculé grâce aux progrès de la médecine, la limite sociologique a avancé puisque tout individu peut, dans la mesure où il a adhéré à un régime privé, se retirer du marché de l'emploi dès la cinquantaine et même avant dans le cas de certains corps professionnels<sup>20</sup>. D'après Statistique Canada, en 1976, 14% des départs à la retraite se faisaient avant l'âge de 60 ans. En 2001, 49% des retraités avaient moins de 60 ans.

### **1.2.4 Les principales mesures du vieillissement**

L'examen de la population âgée, de la répartition par âge, de l'âge médian et du rapport de dépendance (non actifs/actifs) peut nous donner une idée relativement précise

---

<sup>20</sup> Nous pensons plus spécifiquement aux individus qui œuvrent au sein du sport professionnel.

de la composition démographique d'une société et de son évolution probable. Conjugué avec l'étude d'éléments connexes qui ont le plus d'incidence démographique tels que le taux de fécondité, l'espérance de vie et les mouvements migratoires, cet examen permet de mieux comprendre les dynamiques liées au vieillissement de la population. À défaut de pouvoir analyser et décrire l'ensemble de ces indicateurs, nous nous attarderons sur cinq de leurs composantes les plus significatives à savoir: le seuil de détermination de la vieillesse, la pyramide d'âge, l'âge médian et le rapport de dépendance.

#### 1.2.4.1 Le seuil de détermination de la vieillesse

Contrairement au vieillissement, la vieillesse n'est pas un processus, mais plutôt un état. Concept délicat s'il en est un, elle correspond à la dernière étape du cycle de vie après l'enfance et l'âge adulte. Elle s'interrompt avec la mort. Par ailleurs, ainsi que le rappellent Arkoun et Ansart (1999):

[...] la question de savoir à quel âge commence la vieillesse ne peut trouver réponse dans la réduction à une réalité biologique, faite d'usures et d'incapacités résultat du processus continu de la sénescence. La vieillesse doit être comprise comme une construction sociale, produite par les cadres sociaux et perpétuellement renégociée et redéfinie en fonction de l'évolution de ces cadres (Arkoun et Ansart, 1999: 563).

Le seuil de la vieillesse ne correspond pas au même âge chronologique partout dans le monde. Deux raisons expliquent cet état de fait. Premièrement, les différentes sociétés ne définissent pas de la même façon, notamment au plan chronologique, le concept de vieillesse. En second lieu, elles n'accordent pas la même importance aux phénomènes biologiques, psychologiques et sociaux qui distinguent la vieillesse des autres périodes de la vie.

La montée de l'industrialisation et le développement de la bureaucratie, qui émergent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, ont contribué à donner un poids nouveau à l'âge chronologique pour marquer les seuils de passage d'un âge à un autre<sup>21</sup>. Bien que

---

<sup>21</sup> On se souviendra que, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, ce sont les repères en termes d'événements familiaux ou de capacités physiques ou sociales qui servaient à déterminer le seuil de la vieillesse.

l'âge de 65 ans ne représente plus, comme par le passé, le seuil de la vieillesse<sup>22</sup>, il correspond néanmoins à une limite largement utilisée par les diverses institutions de protection sociale. En outre, c'est autour de cet âge que se produisent généralement le retrait du marché du travail ainsi que les principaux changements inhérents à ce retrait notamment en matière de santé et de revenus. Par ailleurs, bien que l'âge de la retraite marque le véritable début de la vieillesse, il ne faut pas perdre de vue que ce seuil reste une convention sociale. À ce chapitre, les travaux de plusieurs anthropologues et historiens soulignent la très grande relativité des âges et de leur rôle respectif dans les sociétés humaines. Comme pour la notion de vieillesse, les seuils de limites d'âge sont imprécis et varient selon les individus, les groupes professionnels et les époques.

#### 1.2.4.2 La répartition des 65 ans et plus parmi la population totale

Les démographes mesurent le vieillissement d'après l'évolution, parmi la population totale, de la proportion des personnes que l'on considère comme étant âgées. À partir du moment où l'on définit l'âge de 65 ans comme point limite, on dira que la population vieillit lorsque la proportion des personnes de 65 ans ou plus s'accroît parmi l'ensemble de la population<sup>23</sup>. Il importe de noter que certains chercheurs et organismes retiennent des limites moins élevées. C'est le cas notamment de Dugas (1979) et de Dugrand (1963) qui, dans leurs travaux, utilisent le seuil des 55 ans et plus. Il faut dire que leurs analyses portent principalement sur des régions rurales dont l'économie repose essentiellement sur l'exploitation et la première transformation des ressources. Or, force est de reconnaître que l'efficacité d'un individu est fortement amoindrie à partir de 55 ans. Dans leurs tra-

---

<sup>22</sup> Eu égard aux générations qui l'ont précédé, un individu a, de nos jours, de bien meilleures chances d'atteindre cet âge et peut espérer vivre encore plusieurs années après ce seuil. Par conséquent, la tendance récente vers une retraite moins tardive fait en sorte que ce point de référence cesse graduellement de s'appliquer en tant qu'indicateur de transition entre les revenus d'emploi et la dépendance à l'égard d'autres ressources financières.

<sup>23</sup> Pour éviter toute confusion entre l'état et le processus, Paul Clerc propose d'utiliser le terme de «gérance» pour désigner l'accroissement de la population âgée entre deux intervalles de temps. De son côté, Gérard-François Dumont, nous rappellent Paillat et Parent (1980), suggère de réserver l'expression «gèrité» pour mesurer la proportion de personnes âgées parmi la population totale et de consacrer celle de «gérocroissance» à l'augmentation du nombre d'aînés liée à l'allongement de la durée de vie.

voux, certains démographes, dont notamment Georges Mathews, soutiennent que pour les besoins de l'analyse économique, l'âge de 60 ans devrait être retenu comme seuil de la vieillesse. Par contre, un chercheur œuvrant dans le domaine de la santé publique pourrait utiliser une limite beaucoup plus élevée puisque les gens vivent maintenant plus longtemps et en meilleure santé. Des expressions telles qu'«âge d'or», «aînés» ou «personnes âgées» sont parfois utilisées pour désigner le groupe des 55 ans ou plus. En outre, dans le document *World Population Ageing* de l'ONU, l'âge de référence du groupe des personnes âgées s'établit à 60 ans ou plus. De même, en France, l'âge de la retraite est fixé à 60 ans.

Mais le vieillissement de la population est un processus dynamique qui se manifeste dans le temps. Par conséquent, il implique que l'on considère la variation de la répartition par âge de l'ensemble de la population et pas seulement du groupe constitué des 65 ans ou plus. Par exemple, les jeunes de moins de neuf ans, qui représentaient 41,6 % de la population au début du siècle, ont vu leur part relative fondre comme neige au soleil. Celle-ci s'établissait à 11,5% en 2001. Une telle diminution ne peut pas faire autrement que de contribuer au vieillissement prématuré de la population québécoise. De plus, il semblerait que l'on assiste à une accélération de cette tendance puisque selon les hypothèses envisagées par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), cette cohorte ne composerait plus que 5% de l'ensemble de la population québécoise au milieu du présent siècle.

À la lecture du tableau 1, nous constatons que le poids démographique des personnes âgées parmi la population totale est demeuré sensiblement le même pour toutes les catégories de milieux et ce, tant pour 1991 ( $\pm 11\%$ ) que pour 2001 ( $\pm 13\%$ ). Par ailleurs, à l'échelle de la province, leur nombre a considérablement augmenté passant de 760 925 à 959 820 entre les deux recensements, ce qui représente une augmentation de 26,1%. Les personnes très âgées, soit celles de 75 ans et plus, ont été particulièrement affectées par cet accroissement. En milieu urbain, celles-ci sont notamment passées du simple au double au cours de cette même période. À cet égard, la situation de l'espace

**Tableau 1**

**Évolution de la population, par structures d'âge, pour le Québec en comparaison avec les milieux rural et urbain entre 1991 et 2001**

Groupes d'âge	Milieu rural				Milieu urbain				Le Québec			
	1991		2001		1991		2001		1991		2001	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
0 - 24	383 810	35,7	292 215	31,6	1 920 100	33,0	1 948 850	30,9	2 303 910	33,5	2 241 065	31,0
25 - 64	567 570	52,8	508 170	54,9	3 253 555	56,0	3 528 450	55,9	3 821 125	55,5	4 036 620	55,8
65 - 74	77 570	7,2	74 895	8,1	395 490	6,8	472 290	7,5	473 060	6,9	547 185	7,6
75 et plus	45 010	4,2	49 615	5,4	242 855	4,2	363 020	5,8	287 865	4,2	412 635	5,7
<b>Total</b>	<b>1 073 960</b>	<b>100,0</b>	<b>924 895</b>	<b>100,0</b>	<b>5 812 000</b>	<b>100,0</b>	<b>6 312 610</b>	<b>100,0</b>	<b>6 885 960</b>	<b>100,0</b>	<b>7 237 505</b>	<b>100,0</b>

Source: Statistique Canada. Recensements de 1991 et de 2001.

rural se démarque considérablement de celle du monde urbain et de la province puisque cette cohorte ne s'est enrichie que de 4 605 personnes entre 1991 et 2001<sup>24</sup>. Qui plus est, en milieu rural, le pourcentage d'individus compris dans la cohorte des 65 à 74 ans a même régressé de 3,4% alors qu'il s'accroissait respectivement de 19,4% en milieu urbain et de 15,7% pour l'ensemble de la province.

S'il nous est permis de conclure que le vieillissement s'est manifesté avec moins d'intensité dans l'espace rural entre 1991 et 2001, il importe, par ailleurs, de mentionner que les localités rurales semblent davantage affectées par la difficulté à renouveler leur population puisque la part relative des jeunes (c'est-à-dire des moins de 24 ans) a décliné de 23,9% entre les deux recensements comparativement à une diminution de 2,7% pour la province. En milieu urbain, on remarque, à l'inverse, une croissance de 1,5%. En outre, la diminution du poids démographique des jeunes s'est fait ressentir plus durement en milieu rural (-4,1%) comparativement au milieu urbain (-2,1%) et à la province (-2,5%). Nous tenons ici une caractéristique fondamentale du vieillissement démographique de l'espace rural québécois à savoir le départ vers les villes non seulement des éléments les plus dynamiques de la population, mais aussi d'individus plus âgés.

#### 1.2.4.3 La pyramide d'âge

L'évolution globale de la structure d'âge d'une population dans le temps est souvent représentée par une pyramide des âges. Cette structure permet de visualiser l'importance relative des effectifs de chaque génération (ou groupes de génération) dans la population totale. Elle traduit aussi son régime démographique selon qu'il s'agit d'une population jeune (base large résultat d'une natalité élevée, étagement fortement marqué) ou vieillie (base étroite due à une natalité basse, étagement faiblement marqué) (cf. figure 1) avec les niveaux de mortalité correspondants. En outre, la pyramide d'âge reflète les grands traits de l'histoire démographique pendant un siècle (pertes de guerres et naissan-

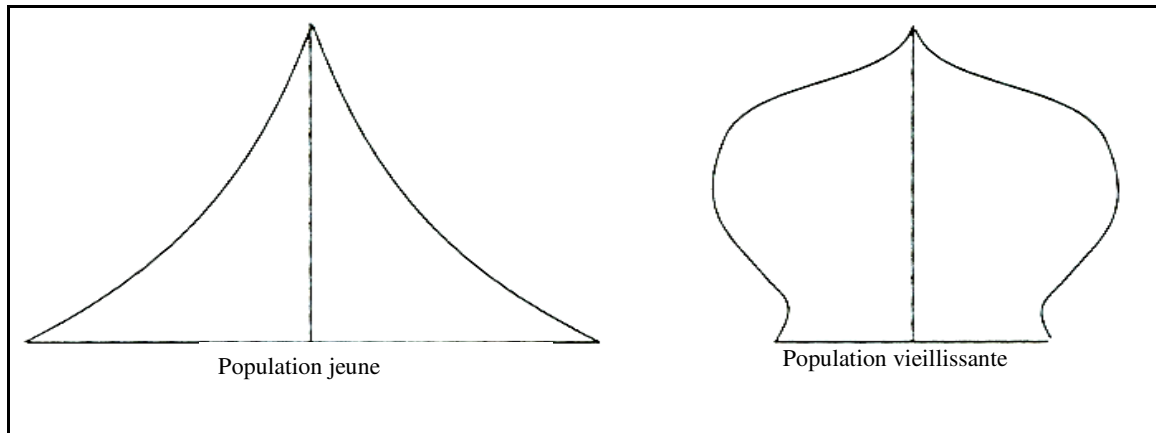
---

<sup>24</sup> Il s'avérera extrêmement pertinent et intéressant d'analyser plus en profondeur ce dernier phénomène dans le cadre du prochain rapport et surtout, de situer dans l'espace, les municipalités concernées.

ces empêchées par les conflits ou les crises, impact de l'immigration ou de l'émigration, etc.).

**Figure 1**

**Différents types de pyramides des âges**



Comme l'indique la figure 2, jusqu'à la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la répartition de la population québécoise par groupes d'âge prenait la forme d'une pyramide classique dont la base élargie représente les enfants et le sommet étroit, les personnes plus âgées<sup>25</sup>.

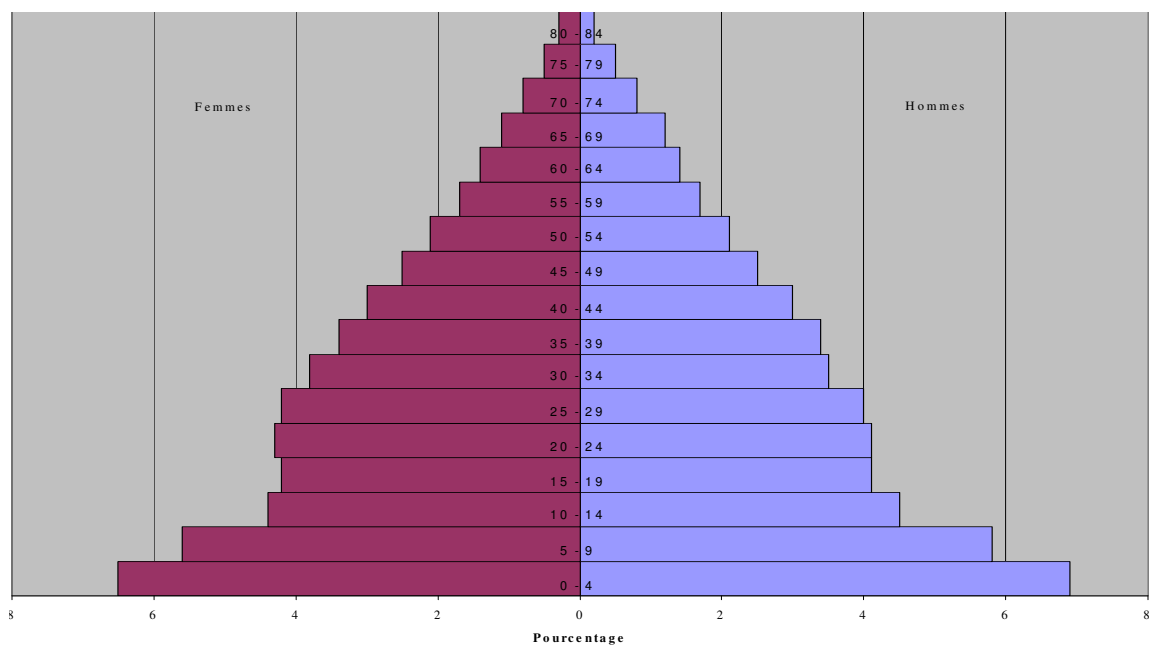
Sous l'effet conjugué de la baisse de la fécondité et de l'augmentation de la longévité, cette pyramide ressemble aujourd'hui de plus en plus à une tour rectiligne dont les étages tendent à venir égaux surmontés d'un toit prononcé. La figure 3 illustre la pyramide des âges pour le Québec au dernier recensement de 2001. Sa forme présente toutes les caractéristiques d'une population vieillissante. La base (qui représente les jeunes) se rétrécit alors que le haut (composé des groupes plus âgés) se gonfle.

<sup>25</sup> À noter que la répartition par âge peut être irrégulière en raison de divers événements du passé (par exemple, les guerres ou les crises économiques).



Figure 2

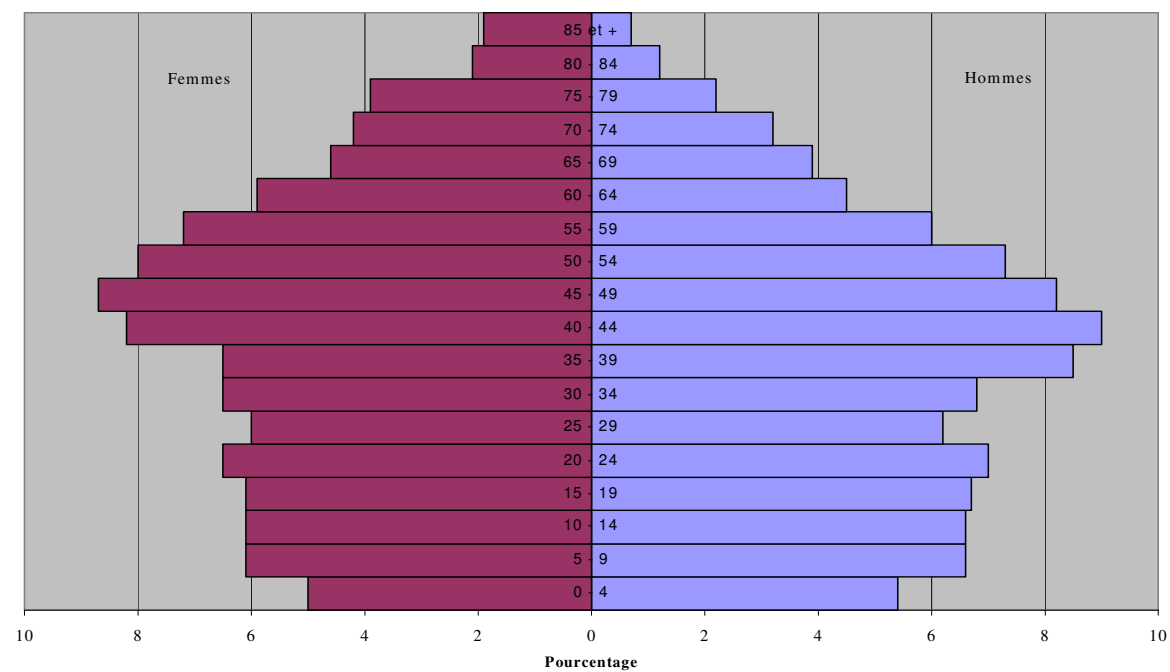
## La pyramide des âges du Québec en 1951



Source: Statistique Canada. Recensement de 1951.

Figure 3

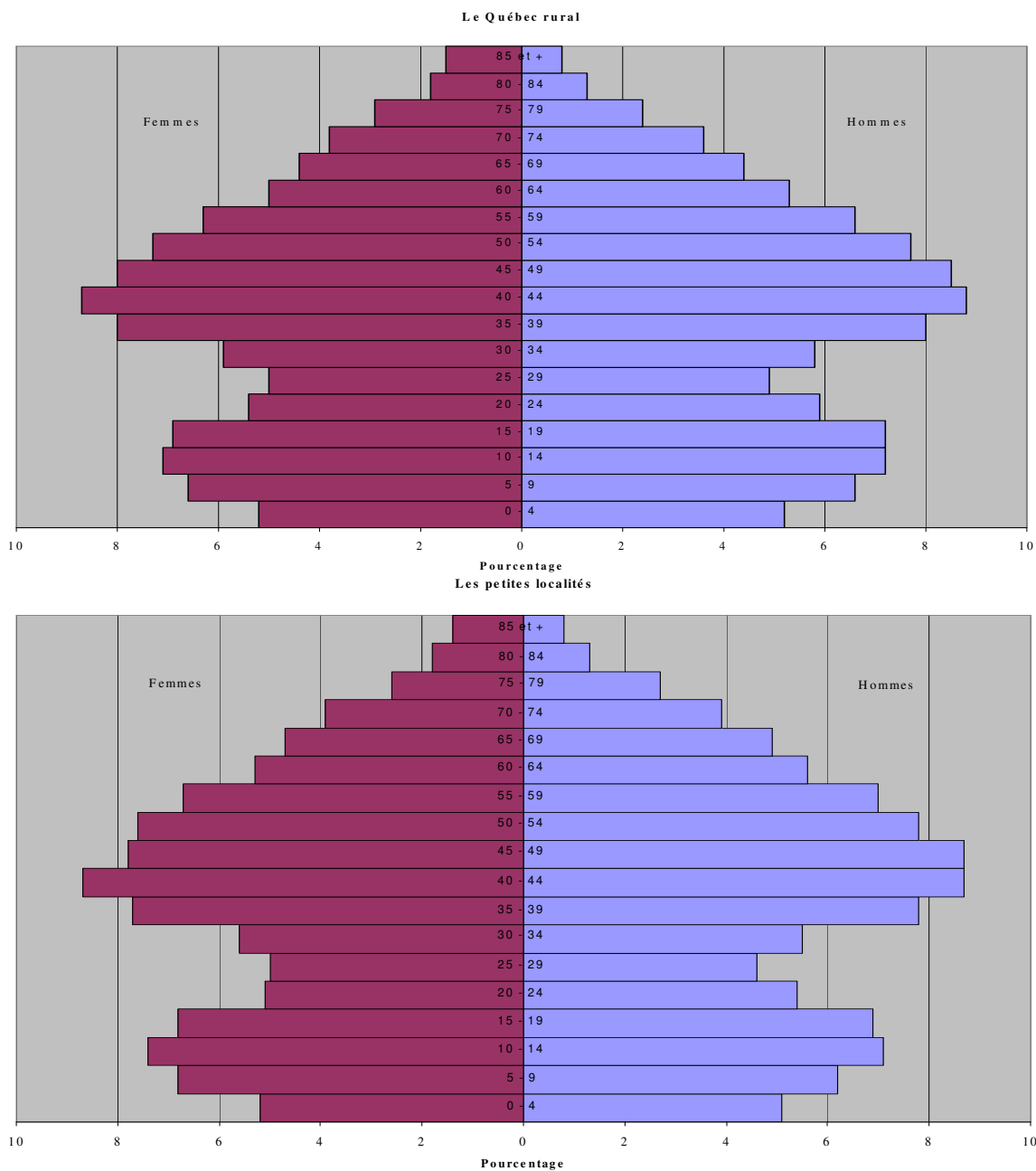
## La pyramide des âges du Québec en 2001



Source: Statistique Canada. Recensement de 2001.

Figure 4

## Pyramide des âges du Québec rural en comparaison avec celle des petites localités en 2001



Source: Statistique Canada. Recensement de 2001.

L'étranglement de la partie centrale de la pyramide d'âge des municipalités de petite taille, c'est-à-dire celles de moins de 500 habitants, met très bien en évidence les déséquilibres démographiques qui les singularisent. Il traduit le déficit des 20 à 49 ans qui affecte plus particulièrement ce segment de l'espace rural québécois. En outre, cette

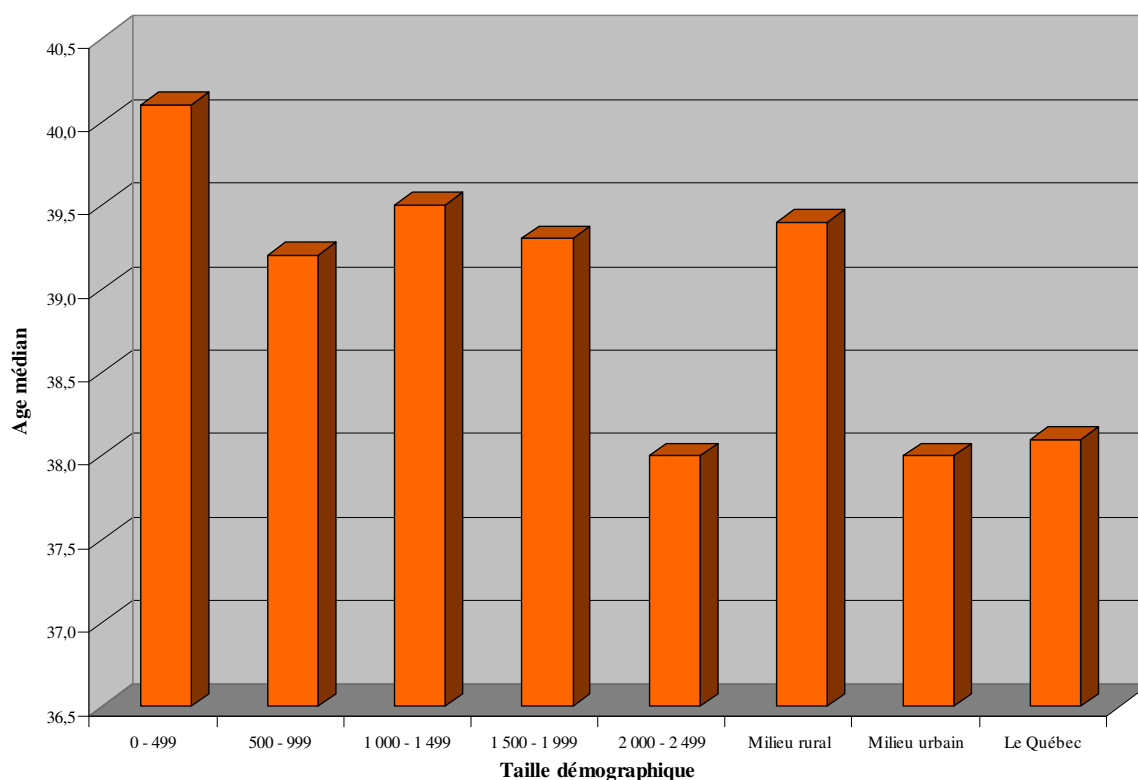
même pyramide illustre également une plus forte proportion des individus âgés de 55 ans et plus<sup>26</sup>.

#### 1.2.4.4 L'âge médian

L'âge médian est largement utilisé, notamment par les Nations Unies, pour mesurer le vieillissement de la population. Au Québec, l'âge médian augmente constamment depuis la fin du baby-boom, soit depuis 1966. La chute du nombre de naissances constitue un facteur important qui explique tant la faible croissance démographique de 1996 à 2001 que l'augmentation de l'âge médian.

#### Graphique 1

##### Âge médian des localités du Québec par strates de taille démographique en 2001



Source: Statistique Canada. Recensement de 2001.

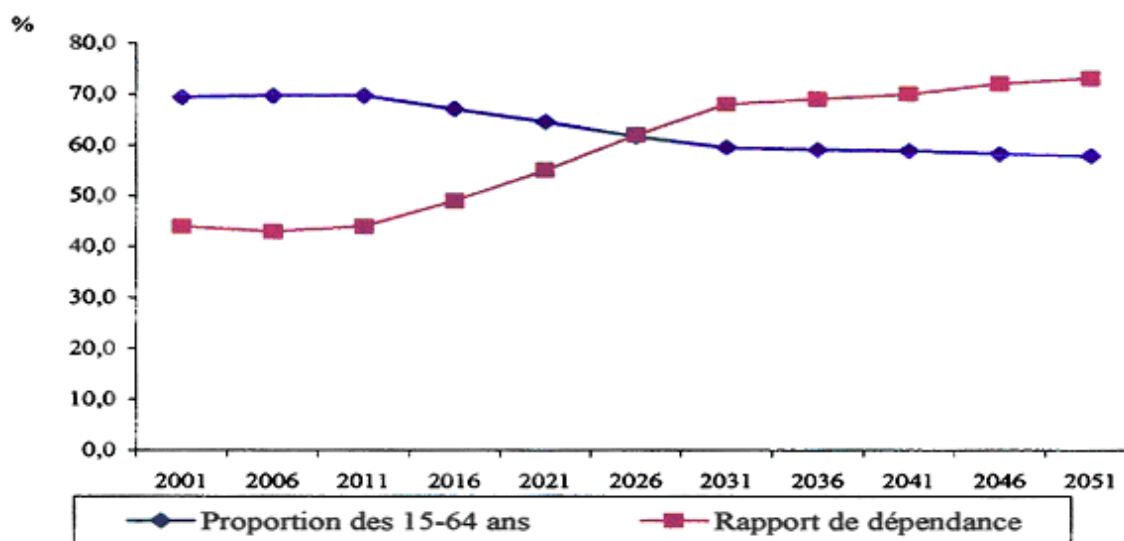
<sup>26</sup> Nous examinerons plus en détail les différentes caractéristiques du vieillissement en fonction des strates de taille démographique dans le cadre du rapport no 5.

En considérant l'âge médian comme mesure du vieillissement, on s'aperçoit, au graphique 1, que cet indicateur est légèrement plus élevé en milieu rural (39,4 ans) qu'en milieu urbain (38,0 ans). De plus, il semble apparaître une relation causale entre la taille démographique des localités et l'âge médian. En effet, celui-ci diminue en fonction de l'augmentation des diverses strates démographiques. Nous examinerons plus attentivement cette relation dans le cadre du rapport no 5 en la corrélant avec d'autres variables, mais aussi en observant son évolution dans le temps. Pour l'heure, mentionnons uniquement que ces quelques statistiques confirment ce que nous révélait la physionomie des pyramides d'âge que nous avons examinée à la section précédente, à savoir que l'on retrouve une plus forte proportion de personnes âgées au sein des localités de petite taille démographique.

Selon les prévisions démographiques de Statistique Canada, l'âge médian du Québec devrait s'établir à 46,8 en 2031. Quant au rapport de dépendance (cf. section suivante), il devrait tourner, toujours selon ce même organisme, à 44% en 2001 et à 68% en 2031. Le graphique qui suit illustre ces prévisions démographiques à l'échelle de la province.

## Graphique 2

### Prévisions démographiques pour le Québec (2001-2051)



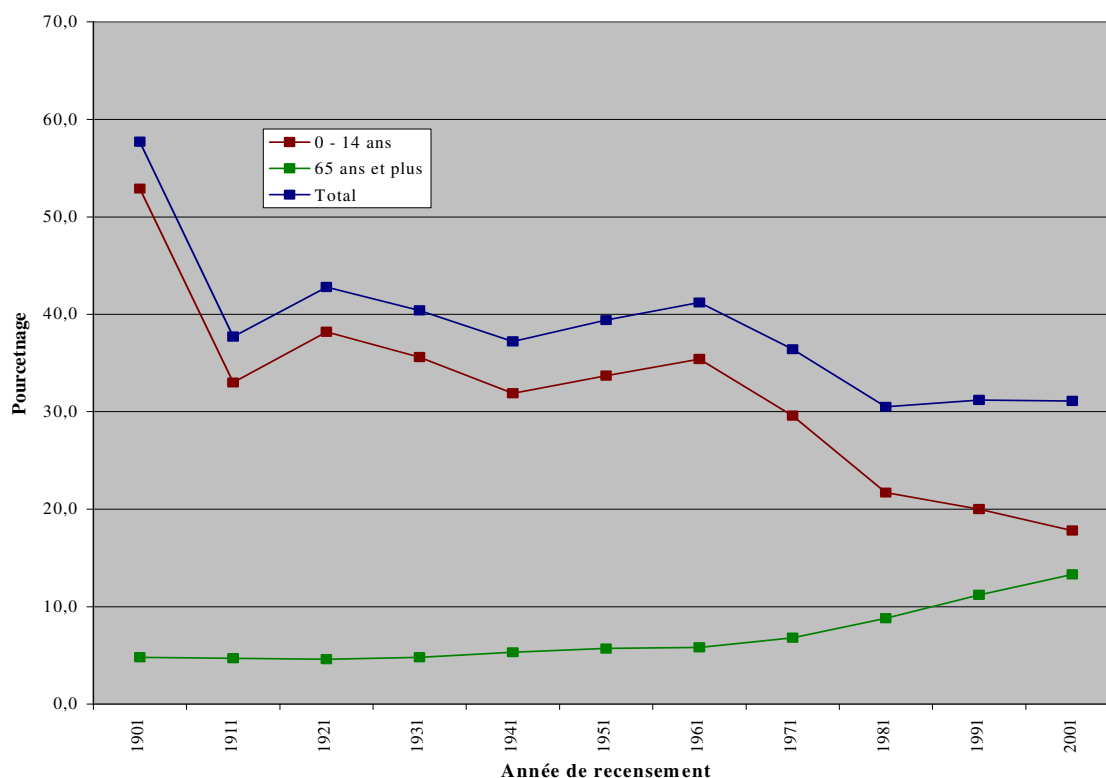
Source: Données de l'Institut de la statistique du Québec disponibles à l'adresse suivante: [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca).

### 1.2.4.5 Le rapport de dépendance

Le rapport de dépendance se définit comme étant le rapport entre la population âgée, c'est-à-dire le groupe des 65 ans et plus et la population en âge de travailler (c'est-à-dire le groupe des 15-64 ans)<sup>27</sup>. Bien que l'on suppose, que l'on soit en âge de travailler avant 15 ans, un grand nombre de personnes poursuivent leurs études au-delà de cet âge et demeurent en situation de dépendance sur le plan financier. Plus le rapport de dépendance est élevé, plus la charge sociopolitique de la population active est élevée.

#### Graphique 3

##### Rapport de dépendance de la population québécoise de 1901 à 2001



Source: Statistique Canada. Recensements de 1901 à 2001.

L'allongement de la durée de vie individuelle a des conséquences sur chaque phase de la vie. De manière générale, le vieillissement démographique a, en outre, des répercussions non négligeables sur le rapport de dépendance entre les générations. La

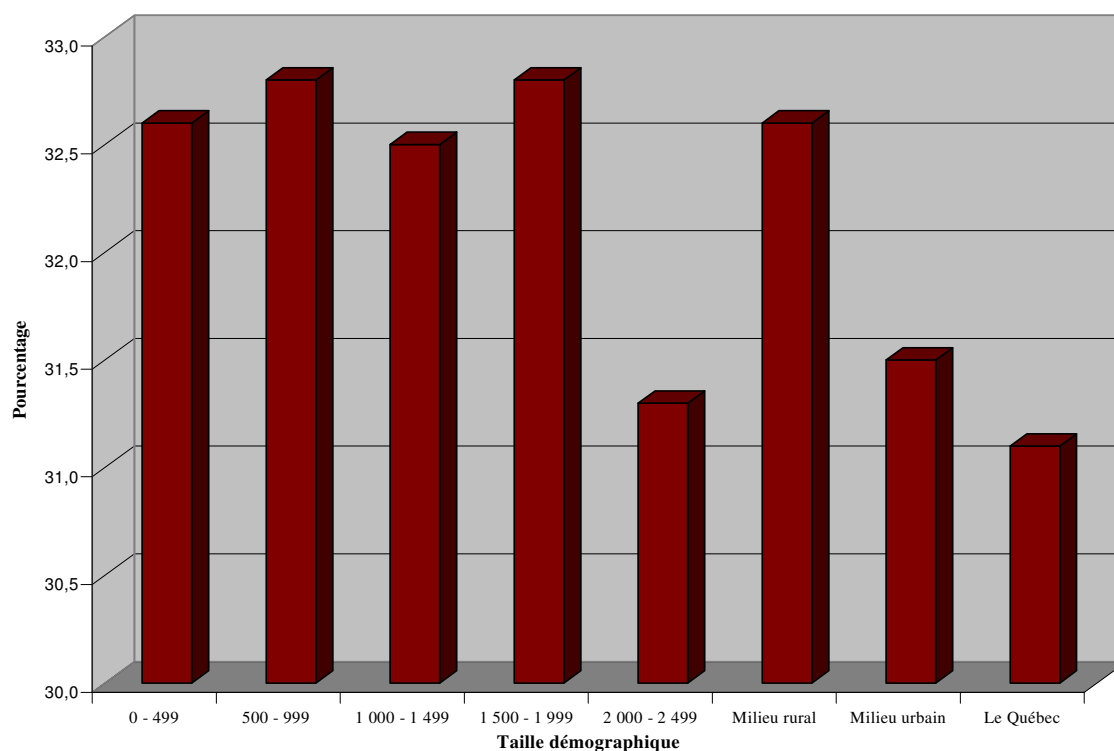
<sup>27</sup> Pour plus de commodité, les personnes prises en compte dans le ratio de dépendance sont celles qui ont 65 ans et plus. Sont de ce fait exclus, les individus qui prennent leur retraite avant 65 ans ou ceux qui continuent de travailler et d'être financièrement autonomes au-delà de cet âge.

modification du rapport vie active et vie «inactive»<sup>28</sup>, liée à l’allongement de l’âge de la retraite, fait peser une charge de plus en plus importante sur les générations comprises entre 20 et 64 ans. Néanmoins, on remarque, au graphique 3, que ce rapport a tendance à diminuer au Québec depuis le début du siècle en raison de la baisse de la fécondité.

En 2001, le rapport de dépendance s’établissait, pour l’ensemble de la province, à 31,1%. Par ailleurs, il est légèrement plus élevé en milieu rural (cf. graphique 4). En outre, ce même graphique montre que les petites localités et celles dont la population oscille entre 1 500 et 1 999 habitants représentent un fardeau démographique plus lourd pour les personnes d’âge actif comparativement aux autres catégories de localités.

#### Graphique 4

Rapport de dépendance des localités du Québec par strates de taille démographique en 2001



Source: Statistique Canada. Recensement de 2001.

Il sera intéressant d’examiner, dans le cadre du rapport no 5, les principales différences que l’on observe entre les localités et aussi leur évolution dans le temps, car le

<sup>28</sup> On aura compris que l’inaction dont il s’agit ici fait référence au retrait du marché du travail.

processus de vieillissement ne se manifeste pas partout de la même façon. En outre, il varie en intensité selon les endroits.

### **1.3 Principaux éléments de caractérisation**

#### **1.3.1 Les personnes âgées: un groupe hétérogène et diversifié**

Le vieillissement n'est pas un processus uniforme. Il diffère selon les endroits, le sexe, la classe de revenu, la scolarité ainsi que selon le niveau d'insertion dans des réseaux familiaux, communautaires et sociaux. Les personnes âgées elles-mêmes forment donc un groupe extrêmement hétérogène. Elles sont marquées par des facteurs évolutifs et des expériences variées. Cela se traduit, pour la majorité d'entre elles, par une vie plus longue et plus satisfaisante. Pour d'autres, les obstacles subis au cours de leur vie ont pour conséquences la pauvreté, la maladie, l'invalidité et une mort prématurée.

Cette forte hétérogénéité a même conduit certains acteurs œuvrant dans le domaine de la santé ou de la gérontologie sociale<sup>29</sup> à découper le groupe des 65 ans et plus non pas en deux, mais plutôt en quatre sous-classes:

- les «jeunes vieux»: constitués des 65 à 74 ans;
- les «vieux»: formés des 75 à 84 ans;
- les «vieux vieux»: représentés par la cohorte des 85 à 99 ans;
- et les «très vieux» regroupant les centenaires et les plus que centenaires.

Pour sa part, McCracken (2005) adopte une typologie similaire, mais quelque peu différente de la précédente. Il distingue notamment:

- les presque aînés: 55 à 64 ans;
- les jeunes aînés: 65 à 74 ans;
- les aînés d'âge moyen: 75 à 84 ans;
- et les aînés plus âgés: les 85 ans et plus.

---

<sup>29</sup> À ce sujet, voir notamment les travaux de Pihet (2003) et d'Arsenault (2004).

De tels découpages correspondent à une délimitation entre les retraités, les semi-retraités actifs et ceux caractérisés par la progression de la dépendance physique. Ils séparent également les individus récemment arrivés à la retraite et bénéficiant de revenus décents alors que les plus de 75 ans correspondent généralement à une génération plus ancienne ayant peu cotisé à leur retraite.

### **1.3.2 Mobilité des personnes âgées et accessibilité aux services de proximité**

L'un des principaux problèmes récurrents dans la littérature portant sur les personnes âgées concerne les difficultés associées, pour bon nombre d'entre elles, à leur mobilité géographique. Au fur et à mesure que les individus avancent en âge, l'intensité des mobilités géographiques se réduit tout en continuant à représenter une composante essentielle des modes de vie contemporains<sup>30</sup>. Cette problématique, que l'on observe davantage au sein des milieux ruraux, peut être vécue comme une contrainte, une source d'inquiétude et de stress pour les plus âgés. Elle contribue à diminuer la fréquence de leurs déplacements et les confine à des enceintes territoriales plus restreintes. L'incapacité à se déplacer augmente le risque d'isolement ce qui, à terme, peut représenter une menace à la santé psychosociale. De plus, les différentes caractéristiques<sup>31</sup> de la structure québécoise de peuplement compliquent, notamment au sein des milieux ruraux périphériques, l'accès aux soins de santé. On aura vite compris que la fermeture ou la perte d'un service est ressentie encore plus douloureusement auprès des personnes âgées demeurant à la campagne.

---

<sup>30</sup> Même si elles n'éprouvent pas toutes de la difficulté à se déplacer, il est généralement admis que les personnes âgées ont un «polygone de vie» plus restreint que celui des groupes plus jeunes. Empruntée d'André Piatier (1979), cette notion de «polygone de vie» réfère à l'ensemble des lieux physiques fréquentés et parcourus par les individus, les nœuds autour desquels les existences se construisent, les différentes échelles de ces espaces ainsi que l'ensemble des relations sociales construites autour de ceux-ci.

<sup>31</sup> Ces caractéristiques concernent notamment la petite taille démographique des localités (583 municipalités sur un total de 1 349 avaient, au dernier recensement de 2001, moins de 1 000 habitants), leur répartition dans l'espace, la forte dispersion de la population sur le territoire national, la distance des localités les unes par rapport aux autres et en regard des principaux centres urbains et axes de communication ainsi que les diverses formes de l'écoumène.



À ce chapitre, une étude française réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour le compte de la Division des conditions de vie des ménages révélait que la principale insatisfaction des personnes âgées portait sur le manque de services de proximité, en particulier des commerces de détail<sup>32</sup>. Certes, les aînés ne s'attendent pas à bénéficier des mêmes commodités que l'on retrouve en milieu urbain, mais ils espèrent profiter des services essentiels et des ressources qui les aideront à rester autonomes et à préserver leur qualité de vie. Dans un contexte où les personnes âgées sont contraintes, pour toutes sortes de raisons, à limiter leurs déplacements et qu'elles affirment vouloir continuer à vivre à domicile<sup>33</sup>, il importe de maintenir un certain nombre de services de proximité à l'échelle de la localité parmi lesquels les soins à domicile et le transport collectif figurent en tête de liste. En ce domaine, de nombreuses initiatives ont vu le jour depuis quelques années. Nous en avons déjà cité plusieurs exemples dans le cadre du rapport no 2. Il reste toutefois beaucoup à faire afin que toutes les localités rurales du Québec puissent bénéficier d'un tel service. En outre, à certains endroits, des modifications et des ajustements notamment aux plans logistique et organisationnel devront être apportés dans le but de favoriser une plus grande accessibilité de ce service de proximité. Par exemple, l'obligation de la réservation à l'avance est dissuasive, car elle ne permet pas de répondre à une demande urgente ou improvisée.

### 1.3.3 Vie relationnelle et familiale

La vie relationnelle et familiale représente, de manière générale, un ancrage spatial fort pour les personnes âgées. À défaut de parents proches, les amis ou les voisins permettent de vaincre, dans une certaine mesure, leur isolement. C'est du moins ce que

---

<sup>32</sup> À ce sujet, on lira avec intérêt l'article d'Hélène Michaudon intitulé: «Le cadre de vie des plus de soixante ans» paru dans *INSEE Première* en février 2001.

<sup>33</sup> Phénomène bien connu en gérontologie, les personnes âgées souhaitent, la plupart du temps, demeurer là où elles sont. L'enracinement au milieu peut comporter des avantages en ce qui a trait au maintien à domicile parce que les individus qui demeurent au même endroit pendant plusieurs années ont la possibilité de se connaître et de s'intégrer dans des réseaux d'échanges. Ce désir de demeurer chez soi, dans son village, n'est-il pas tout à fait légitime? Des liens sociaux et de confiance se sont tissés. Des amitiés se sont développées, favorisant ainsi le développement d'un sentiment d'appartenance à l'égard de son milieu.

révélaient une enquête réalisée au début des années 1990 par Statistique Canada<sup>34</sup>. De façon générale, le retrait du travail amène plusieurs aînés à s'investir davantage au sein de leur milieu<sup>35</sup>. La qualité des liens sociaux et affectifs entre individus aide à accepter, à s'accommoder ou à rejeter les inconvénients liés à la faiblesse de la mobilité géographique. La visite des enfants, la fréquentation et l'entraide entre voisins sont autant de formes relationnelles qui participent à l'insertion des personnes âgées en milieu rural. Ainsi que le fait remarquer Délisle (1995), «tout se passe comme si, dans ces régions, les solidarités organiques s'amalgamaient aux solidarités mécaniques pour constituer des modèles de sociabilité complexes et spécifiques au milieu» (Delisle, 1995: 61). Dans certaines régions, comme en Auvergne par exemple, le réseau de solidarité existant dans les communes rurales facilite le maintien à domicile des personnes âgées. En outre, la capacité des familles à apporter un soutien bénévole aux aînés est souvent considérée comme cruciale pour qu'une société soit en mesure de subvenir à leurs besoins. Selon Cheal et al. (2003), «les familles contribuent à fournir des services qui, sans cela, devraient être assurés par l'État. Elles contribuent à subvenir au bien-être émotif et physique des personnes âgées qui ont besoin d'aide pour la vie de tous les jours» (Cheal et al., 2003: 15-16).

Les relations de voisinage permettent également de suppléer, du moins en partie, les contraintes liées à la distance et à la dispersion, deux notions qui caractérisent de nombreuses localités rurales du Québec. Sans faire contrepoids aux carences structurelles<sup>36</sup> qui affectent bon nombre de municipalités, la qualité de la vie relationnelle contribue à en atténuer les effets, d'où l'importance pour ces milieux de continuer à offrir un cadre de vie favorable à la réalisation des besoins et au développement de la créativité des personnes âgées.

---

<sup>34</sup> Le lecteur intéressé par cette enquête pourra consulter l'article de Marcil-Gratton et Légaré (1992) paru dans la *Revue canadienne du vieillissement* sous le titre: «Will Reduces Fertility Lead to Greater Isolation in Old Age for Tomorrow's Elderly».

<sup>35</sup> Par ailleurs, comme nous l'avons mentionné dans notre cadre théorique, la mesure, les diverses formes d'implication, leurs impacts aux plans social et économique ainsi que les différences que l'on observe entre les différentes catégories de milieux sont autant d'éléments qui restent à élucider.

<sup>36</sup> Nous voulons faire plus explicitement référence ici à la faiblesse de l'infrastructure de services et des niveaux de revenus, au sous-emploi, au chômage endémique, à l'instabilité démographique ainsi qu'aux différents traits liés à la structure de peuplement (cf. note 31).

## **2. Les deux thèses diamétralement opposées liées au vieillissement de la population**

Les conséquences du vieillissement de la population sur le développement de la société et de l'économie sont très discutées. Elles donnent généralement lieu à deux thèses diamétralement opposées. Pour les uns, le vieillissement démographique représente un fléau qu'il faut combattre à tout prix. Pour les autres, il s'agit plutôt d'une étape du développement des sociétés dont on sous-estime généralement les avantages. Ces deux thèses feront maintenant l'objet des prochaines sections.

### **2.1 Le discours pessimiste**

Une relecture des différents travaux portant sur le vieillissement de la population nous a permis d'identifier un certain nombre de conséquences (ou d'inquiétudes), fort légitimes d'ailleurs, à l'égard de cette problématique. Anticipées autant par les chercheurs en sciences sociales, en économie que par les gestionnaires des politiques publiques, ces conséquences concernent le plus souvent l'accroissement des coûts liés à la santé, à la pérennité financière des régimes publics de retraite et aux problèmes relatifs au manque de relève.

#### **2.1.1 L'accroissement des coûts liés à la santé**

L'hypothèse soutenue par les pessimistes en ce qui concerne l'évolution des coûts de santé eu égard au processus de vieillissement démographique peut être formulée comme suit. Le vieillissement de la population engendre une recrudescence des soins médicaux ce qui contribuera à faire augmenter la part des dépenses gouvernementales consacrées à la santé. À terme, la viabilité du système de santé, dans sa structure actuelle, est menacée.

Les tenants de cette thèse observent une relation causale entre le vieillissement de la population et la consommation des soins de santé. Ils constatent, en effet, que la consommation médicale augmente de façon quasi exponentielle avec l'âge au-delà de 50 ans<sup>37</sup> pour les soins ambulatoires et au-delà de 60 ans pour ce qui concerne les soins hospitaliers. En outre, selon plusieurs observateurs, l'escalade associée aux coûts de la santé risque de créer une charge supplémentaire pour les familles et les organisations communautaires.

### 2.1.2 La pérennité financière des régimes publics de retraite

Le financement des systèmes de sécurité sociale fait aussi l'objet de sérieuses préoccupations. Mis en place dans les années 1960 dans la foulée de l'État providence, ces programmes constituaient des mesures sociales nécessaires destinées à améliorer les conditions économiques des personnes âgées; cela dans le but de leur assurer un niveau de vie convenable. La viabilité financière de ces mesures reposait essentiellement sur les trois hypothèses suivantes:

- La stabilité du régime démographique assurera la présence d'une proportion suffisante d'actifs (ou de contribuables) pour supporter un nombre relativement faible de retraités.
- La poursuite de la croissance économique favorisera le financement de ce programme et, par conséquent, permettra d'en assurer la pérennité.
- ces deux hypothèses à la fois.

Or, des changements à la fois structurels et conjoncturels sont venus brouiller les cartes. L'évolution démographique récente invalide complètement la première hypothèse. En outre, depuis 1976, force est d'admettre que la croissance économique n'a pas été des plus extraordinaires<sup>38</sup>. Enfin, l'allongement de l'espérance de vie des individus fait en

---

<sup>37</sup> Par ailleurs, on estime que plus de la moitié des frais de santé engagés au cours d'une vie surviennent après 65 ans.

<sup>38</sup> À ce sujet, voir notamment l'article que nous avons signé en novembre 2000 dans la revue *L'Action nationale* et intitulé: «Les causes de la crise économique mondiale: enjeux et perspectives pour un modèle éthique de développement régional».

sorte que ceux-ci tirent plus longtemps une partie, voire la totalité, de leur revenu des programmes publics de sécurité de vieillesse. Dès lors, la proportion croissante des personnes âgées contribue à exercer une pression sur ces différents programmes relatifs à la sécurité de la vieillesse ce qui risque, à terme, de les mettre en péril<sup>39</sup>. À titre d'exemple, on évaluait, en 2005, à plus de 80% la proportion des quelque 2 900 régimes canadiens à prestations déterminées en situation de déficit. Cela représente un gouffre de plus de 80 milliards de dollars à renflouer à même la trésorerie des entreprises. Les responsabilités socio-économiques liées au soutien des personnes âgées incombent à la population active qui se fera de moins en moins nombreuse au sein de la population totale<sup>40</sup>. Par conséquent, les aînés représenteront un fardeau de plus en plus écrasant pour ceux qui participeront activement au marché du travail. Ces contraintes économiques prévisibles imposent de trouver rapidement de nouvelles avenues de solutions pour assurer la pérennité des systèmes de protection sociale à l'égard des personnes âgées. Elles relancent notamment le débat sur la place de la responsabilité individuelle dans la prise en charge de la retraite à travers la souscription d'assurances et de régimes privés.

### 2.1.3 Les problèmes liés au manque de relève

Comme pour la population en général, la main-d'œuvre active vieillit. Or, à mesure que la génération des baby-boomers approche l'âge de la retraite (prévue pour 2010-

---

<sup>39</sup> Dans les années 1960, les conditions de mortalité étaient telles que seulement le tiers des individus atteignait l'âge de la retraite. De plus, l'espérance de vie en bonne santé à partir de cet âge n'était que de six années. Elle s'établissait, de fait, à 71 ans. Or, pour retrouver des conditions équivalentes à celles qui prévalaient à cette époque, il faudrait relever l'âge de la retraite à 80 ans pour les hommes et à 85 ans pour les femmes. On imagine facilement la résistance que susciterait un tel projet.

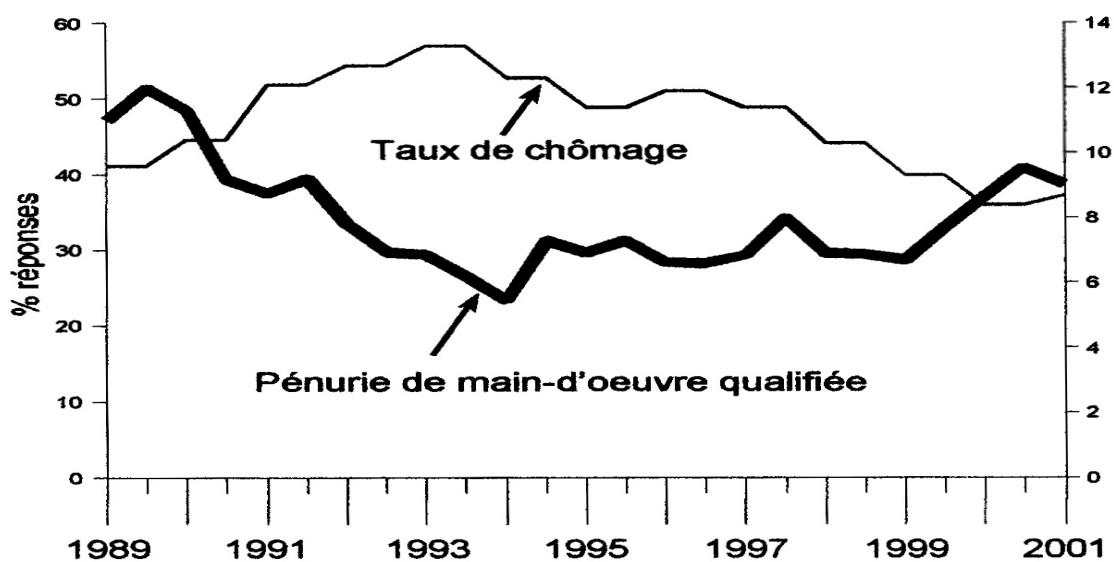
<sup>40</sup> Ainsi, on prévoit que lorsque les baby-boomers atteindront l'âge de la retraite, soit dans moins d'une décennie, la société québécoise sera secouée par une véritable onde de choc démographique. Alors que 100 personnes en âge de travailler font actuellement vivre 44 inactifs, elles devront, en 2041, en entretenir 70. Autrement dit, chaque génération d'actifs (25-55 ans) devra entretenir trois générations à la fois: celle des enfants à scolarité toujours prolongée (0-25 ans), une demi-génération de retraités actifs (60-75 ans) et une autre demie composée de retraités dépendants (75 ans et plus). Le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec est encore plus alarmiste puisqu'il prévoyait qu'il y aurait, en 2031, un travailleur pour un retraité. La brutalité de cette situation est d'autant plus inusitée que les changements fondamentaux en démographie se produisent habituellement beaucoup plus lentement et sans à-coups. Néanmoins, les répercussions de ce choc dépendront des politiques qui seront adoptées au cours des prochaines années.

2015), plusieurs observateurs s'inquiètent du fait qu'il pourrait ne pas avoir assez de travailleurs pour la remplacer.

L'absence de relève, qui se manifeste notamment dans le secteur agricole, risque de peser lourd sur le milieu rural particulièrement dans un contexte où le développement de ces milieux repose de plus en plus sur l'initiative locale, l'entrepreneurship et la prise en main collective. Ce problème structurel, qui augmente dans les périodes de forte croissance, mais qui est tout aussi présent lors des ralentissements économiques, risque d'influer négativement sur l'économie de la province en plus de compromettre sérieusement les actuels régimes de retraite. Ainsi, même au début des années 1980, alors que le taux de chômage tournait autour de 12% au Québec, un dirigeant de petite entreprise sur quatre, selon une enquête réalisée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, affirmait être aux prises avec un problème de pénurie de main-d'œuvre. En 2000, alors que nous étions dans le haut du cycle, cette proportion s'élevait à plus de 40%. Le graphique qui suit met en relation l'évolution de la pénurie de travailleurs telle que vécue dans les petites entreprises en fonction de la fluctuation du taux de chômage depuis 1989.

**Graphique 5**

**Évolution du phénomène de pénurie de main-d'œuvre en relation avec le taux de chômage**



Sources: - Fondation canadienne de l'entreprise indépendante. *Les opinions de nos membres*, no 24-48, 1989-2001.  
 - Statistique Canada. Enquête sur la population active.

#### 2.1.4 Les autres types de problèmes: éléments de synthèse

Un autre argument qui s'inscrit dans le cadre du discours pessimiste pourrait être formulé comme suit: L'affectation des ressources destinées aux aînés contribuera à aggraver l'inégalité entre les générations et, de ce fait, à créer davantage de dissension entre elles.

Si tous les chercheurs ne sont pas du même avis quant aux implications futures de ces tendances, il n'en demeure pas moins qu'elles inquiètent, sous divers aspects, plusieurs d'entre eux. Au plan de l'économie, les chercheurs les plus pessimistes prédisent des jours difficiles pour la consommation. En effet, parce qu'elle possède déjà tout ce dont elle a besoin, la tranche de la population la plus nombreuse et la plus riche achètera moins tandis que les membres des générations suivantes ne seront pas assez nombreux pour stimuler la croissance de la consommation.

En ce qui concerne plus spécifiquement le milieu rural, certains auteurs soutiennent que «la présence de nombreux retraités peut imprimer une image négative au territoire, surtout aux yeux d'entrepreneurs potentiels, en dehors de ceux spécialisés dans les domaines liés aux populations retraitées (Callois, 2003: 27). L'image de marque du territoire peut s'en trouver ternie rendant ainsi plus difficile l'installation de jeunes actifs. D'autres mettent davantage l'accent sur les conflits d'usage et les problèmes de cohabitation qui risquent de se manifester entre la volonté de calme et de grand air exprimée par les personnes âgées et les activités agricoles et industrielles. D'autres encore stipulent que des programmes d'investissement en faveur des retraités peuvent entraîner une dispersion géographique des fonds publics pour assurer des services à une population dispersée au détriment d'investissements considérés plus productifs.

Sur le plan individuel, l'avancée en âge s'accompagne de modifications fondamentales comme la perte du conjoint, des problèmes de santé plus fréquents, l'apparition et la multiplication des incapacités à effectuer les tâches de la vie quotidienne. Faire ses courses, entretenir sa maison, préparer ses repas peut devenir une véritable corvée.

## 2.2 Le discours optimiste

Bien que le vieillissement de la population rurale demeure un fait bien réel, il n'handicape pas forcément la structuration de ces milieux. En effet, si pour la plupart des chercheurs, le phénomène est interprété comme un signe de dévitalisation, d'autres le considèrent plutôt comme un facteur de dynamisation de la vie villageoise<sup>41</sup>. D'après ces derniers, le troisième âge constituerait un immense réservoir de savoir-faire et d'expériences. Selon Illouz-Winicki et Paillard (1999), Ardillier-Carras (1998), Kayser (1997, 1996, 1994) et Houée (1996, 1990), les personnes âgées apportent une mémoire vivante et constituent souvent un ferment de recomposition sociale en plus de stimuler l'économie locale.

### 2.2.1 Aux plans social et culturel

Il n'est pas rare, en effet, de constater que certains individus relativement avancés en âge s'impliquent à fond<sup>42</sup> dans les différents groupes d'action communautaire et bénévole, les comités et les organismes de toutes sortes. Dans un ouvrage récent, Delisle (2002) explore ce thème sous toutes ses facettes. Ce dernier a notamment démontré que les personnes âgées résidant en région rurale participaient davantage à diverses activités sociales comparativement à celles du milieu urbain.

En s'impliquant au sein d'activités telles que la popote roulante ou l'aide aux jeunes d'âge scolaire, les personnes âgées contribuent au renforcement du lien social. Leur

---

<sup>41</sup>Voir notamment à ce sujet l'article de Louis Dirn et d'Henri Mendras intitulé: «Le 3e âge animera la société française», paru dans le mensuel *Futuribles*, no 80 (septembre 1984), pp. 3-28.

<sup>42</sup> Bien que leur implication ne concerne pas spécifiquement le monde rural, des personnes âgées, de renommée internationale, ont joué un rôle déterminant dans plusieurs sphères de l'activité humaine. Par exemple, à 69 ans, Mère Teresa recevait le Prix Nobel de la paix en 1979. À 72 ans, l'anthropologue Margaret Mead était élue à la tête de l'Association américaine pour le progrès de la science. À 74 ans, Teilhard de Chardin, théologien et anthropologue, publiait sa conception de l'évolution dans *Le phénomène humain*. À 76 ans, Dom Helder Camara, archevêque de Recife était encore l'ardent défenseur des pauvres et des opprimés. À 79 ans, Jean XXIII convoquait le deuxième Concile du Vatican et publiait son encyclique *Pacem in terris*. À 80 ans, Michel-Ange se lançait dans une carrière d'architecte et termina la basilique Saint-Pierre de Rome. À 80 ans, Marguerite Yourcenar était élue à l'Académie française. À 80 ans, Giuseppe Verdi composa «Falstaff», une œuvre pleine de rires et de gaieté. Il céda tous ses droits d'auteur pour fonder une maison de repos pour musiciens âgés. À 81 ans, Victor Hugo publiait *La légende des siècles*. Et la liste pourrait encore être bien longue...



présence encourage l'échange entre les générations favorisant en cela la redécouverte de l'intérêt réciproque des contacts entre les plus jeunes et les plus vieux. De toute évidence, les personnes âgées contribuent à maintenir ou à conforter le capital social du lieu où elles habitent.

D'autres auteurs, dont Zay (1984), se sont même attardés à cerner les impacts positifs de la gérontologie sur la culture. Les conclusions auxquelles arrivent Grand'Maison et Lefebvre (1994), dans leur volume intitulé: *La part des aînés*, confortent cette assertion. Ces derniers soulignent notamment le rôle des personnes âgées dans la transmission quotidienne des valeurs et le renouement des solidarités intergénérationnelles. La participation à des activités sociales et récréatives est ni plus ni moins un pivot qui structure l'existence des personnes âgées. Cette implication représente, selon Pihet (2003), une façon d'exprimer leur sentiment d'appartenance à l'égard de leur communauté. «En milieu rural [...], l'ancienneté résidentielle constitue une modalité puissante d'insertion géographique, car elle donne accès aux réseaux de sociabilité et d'échanges qui structurent la vie locale» (Pihet, 2003: 108). Il importe donc de reconnaître les aspects positifs du vieillissement de la population et l'apport des personnes âgées dans la société particulièrement en milieu rural.

### **2.2.2 Au plan économique**

Dans une contribution intitulée: «Reconquérir l'espace rural: un choix de société», Kayser (1997) soutient que les retraités représentent, pour les milieux ruraux, davantage un apport qu'une charge. Une opinion que partage également Dirn et Mendras (1984) pour qui les personnes âgées «sont une chance pour le milieu rural et les petites villes, non un signe de déclin» (Dirn et Mendras, 1984: 27). En plus de leur rôle familial, elles manifestent, toujours selon Kayser, «une propension à s'occuper des associations et des affaires locales» (Kayser, 1997: 27). Comme les personnes âgées sont de plus en plus instruites, certaines exercent même un rôle de leader au sein de leur communauté. Elles apportent des idées nouvelles et mettent à profit leurs expériences de travail.

Au plan économique, la part croissante des personnes âgées parmi la population totale contribue au maintien des emplois notamment en termes de services (présence à domicile, accompagnement, entretien ménager, loisirs, préparation des repas, cuisines collectives, hébergement, etc.) en plus d'en créer de nouveaux. À maints endroits, certaines personnes avancées en âge sont au cœur de la réanimation des espaces ruraux. À cet égard, elles apportent non seulement leurs ressources financières, mais aussi elles contribuent, par l'action de jeunes retraités dynamiques, à la stimulation des capacités d'initiatives locales. «Leurs demandes et leurs moyens financiers favorisent le maintien [...] des services; leur disponibilité et souvent leurs compétences, les désignent pour les fonctions de représentation et d'animation des collectivités locales» (Houée: 1996: 61).

Dans le même ordre d'idée, Pihet (2003) mentionne que

Ce sont les dépenses alimentaires qui sont traditionnellement plus élevées chez les retraités, celles relatives au logement qui font travailler les entrepreneurs et les artisans locaux, et la consommation médicale et paramédicale. Ces consommations jouent un rôle positif dans l'économie [...] en atténuant les fluctuations en période de crise. Elles entraînent [...] un poids exceptionnel des métiers artisanaux et libéraux, emplois qualifiés et bien rémunérés qui ont aussi un effet dynamisant sur les autres secteurs de l'économie locale (Pihet, 2003: 225).

Outre les dépenses alimentaires, celles liées à l'hygiène, aux soins corporels, à l'entretien et à la réparation du logement ont également tendance à augmenter particulièrement chez les jeunes retraités ce qui amène certains observateurs à soutenir que les personnes âgées constituent «dans la conjoncture économique et sociale l'un des éléments des plus actifs du marché» (Poullain, 1983: cité par Dirn et Mendras, 1984: 15-16). Le potentiel économique que représentent les personnes âgées en terme de revenu justifie d'ailleurs l'apparition d'un «senior marketing» - comme en fait foi d'ailleurs la parution d'un numéro récent de la revue *Québec Habitation* ou encore de magazines tels que *Le bel âge* – destinés à mieux cibler cette clientèle qui affole les chefs d'entreprise dans les secteurs de la construction et des services de tous genres. Qui plus est, selon les tenants de la thèse optimiste, tout porte à croire que la tendance ira en s'accroissant au cours des prochaines années. En meilleure forme physique, plus scolarisées, mieux nanties et habituées à rien se refuser, les cohortes nées après la Deuxième Guerre mondiale devraient continuer à exercer une pression déterminante sur la consommation. À mesure qu'ils

avancent en âge, bon nombre de baby-boomers gagnent en raffinement. Ils achètent des vêtements de meilleure qualité, deviennent des habitués des rayons d'épicerie fine, apprennent à apprécier le bon vin et les produits de luxe autant de secteurs promis à un bel avenir. «Ce pouvoir d'achat supplémentaire peut être considéré comme une injection extérieure de revenu, potentiellement à même de stimuler le maintien ou le développement d'activités par le biais de l'augmentation de la demande locale» (Callois, 2003: 27).

De plus, dans la plupart des pays développés, les gouvernements autorisent les personnes âgées à continuer de travailler tant et aussi longtemps qu'elles le désirent. Cet allongement de la vie active peut avoir des incidences positives sur leur revenu, le marché du travail ainsi que sur les régimes de retraite et de sécurité sociale. À titre d'exemple, le vieillissement accéléré de la population ne semble pas avoir freiné la vitalité économique de pays tel que le Japon dont une proportion relativement importante de la main-d'œuvre active est âgée de 65 ans et plus<sup>43</sup>. Certains auteurs, dont Hervé Gauthier (2004), soulignent que les personnes âgées constituent un atout pour la société, car elles paient des impôts et des taxes. Par conséquent, elles ne sont pas un fardeau pour l'État. Selon Prager (2003), l'expérience de travail acquise par les personnes âgées au cours de leur vie contribuerait à augmenter leur productivité et, par conséquent, à annihiler certaines de leurs faiblesses dont notamment la résistance au changement, la peur ou l'inconfort à l'égard des nouvelles technologies, une incapacité à développer de nouvelles aptitudes, etc. D'autres parlent même d'un «vieillissement productif» pour désigner toute activité exercée par des personnes âgées dans le but de produire des biens et des services rémunérés ou non. D'autres enfin, soutiennent que «la réduction de la fraction des jeunes allège le poids financier de l'enseignement et des avantages monétaires liés aux enfants (principalement les prestations familiales et les dégrèvements d'impôt)» (Henripin, 1995: 1596). À cet égard, ils évoquent la possibilité de réaffecter certaines ressources aux personnes âgées.

---

<sup>43</sup> Au Japon, les 65 ans et plus constituaient 21,2% de la main-d'œuvre active en 2001. À ce sujet, voir notamment l'article suivant: «L'âge médian atteint un sommet historique» disponible sur le site web de Statistique Canada à l'adresse suivante: [www.12statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/age/canada](http://www.12statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/age/canada)

Par ailleurs, plusieurs économistes sont confiants que la croissance économique permettra d'absorber une partie des coûts supplémentaires des programmes sociaux destinés aux personnes âgées. La progression de la scolarisation justifie en soi leur optimisme face à la croissance de la productivité et à l'accroissement du marché du travail qui permettront de prolonger, du moins pour un certain temps, la croissance de la population active.

### **2.3 Vers un discours plus nuancé**

Les deux thèses que nous avons présentées mettent très en évidence deux caractéristiques essentielles liées au phénomène de vieillissement exposées à la section 1.3 et qu'il importe de rappeler ici. Premièrement, le vieillissement n'est pas un processus uniforme. Ensuite, les personnes âgées ne représentent pas un groupe homogène. Des éléments d'ordre structurel et sociétal rattachés à l'histoire conjugale, au marché du travail, aux structures macroéconomiques, au statut socioprofessionnel, au type d'entreprise dans lequel la personne a évolué au cours de sa vie active ainsi qu'à la diversification des types de trajectoires de travail qu'elle a connues constituent autant de facteurs de différenciation liés au processus de vieillissement.

Ce discours à deux voix portant sur les conséquences du vieillissement démographique nous appelle à en tenir un autre, beaucoup plus nuancé celui-là, et ce, pour deux raisons principales. D'abord, plusieurs spécialistes mettent en doute le lien entre vieillissement et déclin démographique. Ensuite, de nombreux analystes projettent le présent dans l'avenir comme si les comportements étaient immuables. Or, les systèmes économiques et sociaux sont en constante évolution.

### **2.3.1 L'amélioration des conditions socio-économiques des personnes âgées**

La plupart des observateurs ont, dans le passé, mis l'accent sur la conviction que la vieillesse entraînait le déclin de la force physique et de la vivacité d'esprit. Aujourd'hui, leur attention se tourne davantage sur le fait que les travailleurs âgés soient moins disposés à investir dans leur potentiel humain et à changer de métiers ou de lieux pour occuper de nouveaux emplois. Bref, pour reprendre le titre d'un article d'Ulysse et de Lesemann, «on ne vieillit plus aujourd'hui de la même façon qu'hier» (Ulysse et Lesemann, 1997: 31).

Cet énoncé s'inscrit en faux aux évocations de misère, de pauvreté et d'isolement qui caractérisaient jadis, l'image perceptuelle des personnes âgées ayant prévalu avant les années 1970. De nos jours, celles-ci bénéficient d'une situation socio-économique nettement supérieure comparativement à celle dont elles disposaient il y a une trentaine d'années. Une participation plus active des femmes sur le marché du travail, les impacts bénéfiques des systèmes de transferts gouvernementaux et un accès plus étendu aux prestations provenant des régimes de pensions privés constituent les principaux facteurs responsables de cette amélioration. Grâce à l'ensemble des mesures d'hygiène, de prévention, de modification des comportements nuisibles qui a résulté des initiatives de santé publique, mais aussi grâce à l'accès aux soins de santé qu'a permis l'établissement d'un système universel, les aînés jouissent maintenant de meilleures conditions au plan de la santé ce qui, par conséquent, se répercute positivement sur leur qualité de vie. En outre, leur place réelle dans la société et leur rôle dans la succession des générations ont significativement évolué.

Néanmoins, en dépit d'améliorations substantielles, le revenu moyen des personnes âgées demeure toujours nettement inférieur à celui de l'ensemble de la population, car il ne faut pas oublier que l'absence du marché du travail implique, pour de nombreux individus, une perte de revenu obligeant certains d'entre eux à recourir aux paiements de transferts gouvernementaux. En effet, au dernier recensement de 2001, le revenu moyen

Tableau 2

## Revenu familial moyen des personnes âgées par strates de taille démographique au Québec en 2001

Taille démographique	Nombre de localités	Revenu moyen (en \$)	Revenu maximum (en \$)	Revenu minimum (en \$)	Coefficient de variation
0 – 499	172	16 463	62 281 (Ivry-sur-le-Lac)	8 360 (Grand-St-Esprit)	34,7
500 – 999	322	17 422	52 183 (Havelock)	10 773 (St-Tharcisius)	27,6
1 000 – 1 499	188	18 391	94 865 (La Conception)	12 103 (Lac-Drolet)	38,5
1 500 – 1 999	123	18 276	56 913 (Pointe-Lebel)	12 343 (Obedjivan)	27,5
2 000 – 2 499	71	18 153	30 028 (Piedmont)	12 934 (St-Zacharie)	21,7
Milieu rural	876	17 621	8 360 (Grand-St-Esprit)	94 865 (La Conception)	20,4
Milieu urbain	383	20 566	85 088 (Hampstead)	12 572 (Grande-Rivière)	30,9
<b>LE QUÉBEC</b>	<b>1 259</b>	<b>18 520</b>	<b>94 865 (La Conception)</b>	<b>8 360 (Grand-St-Esprit)</b>	<b>32,2</b>

Source: Statistique Canada. Recensement de 2001.

des personnes âgées s'établissait à 18 520\$ (cf. tableau 2). Il s'agit de la cohorte qui, après celle des 15-24 ans (9 891\$), disposait du revenu le plus faible. Des disparités se manifestent également entre les différentes catégories de milieux. Ainsi, le revenu moyen des personnes âgées demeurant en milieu rural est nettement inférieur à celles résidant en ville. Ce revenu a également tendance à diminuer en fonction de la réduction de la taille démographique des localités. Ainsi, les plus petites affichent un revenu plus faible que celles dont la population oscille entre 1 000 et 1 499 habitants. Bien que la relation entre la taille démographique et le niveau de revenu soit incontestable, celle-ci n'est pas parfaitement linéaire et souffre de nombreuses exceptions. D'abord, la progression n'est pas toujours constante. En effet, le revenu moyen de la strate de 1 000 à 1 499 habitants dépasse de 238\$ celui de la catégorie des 2 000 à 2 499 personnes. Ensuite, chacune de ces strates comporte au moins une localité dont le revenu est supérieur à 30 000\$. Enfin, parmi les localités dont la population varie entre 2 000 et 2 499 habitants, il y en a 16 dont le revenu est inférieur à 15 000\$. Comme en témoignent les coefficients de variation, le degré de distorsion est aussi variable d'une strate à l'autre. C'est dans le groupe des 2 000 à 2 499 habitants qu'il est le plus faible alors que la catégorie des 1 000 à 1 499 habitants présente le coefficient le plus élevé. Néanmoins, ces données révèlent que les

personnes âgées résidant au sein de petites localités ont plus de chances de disposer d'un faible niveau de revenu comparativement à ce qu'on observe au sein des municipalités plus peuplées. Qui plus est, les femmes<sup>44</sup> âgées et les personnes très âgées (75 ans et plus) des deux sexes, en plus de dépendre davantage des transferts gouvernementaux que les hommes âgés et les personnes âgées des deux sexes, sont également dans une situation financière plus précaire.

Bref, si, au cours des dernières années, les personnes âgées ont vu leur revenu s'accroître de façon substantielle, il importe de garder à l'esprit que ce groupe se distingue également par de très fortes inégalités interindividuelles. Au risque de nous répéter, les personnes âgées sont loin de composer un groupe homogène.

### 2.3.2 La question de la pérennité des régimes publics de retraite

En ce qui a trait à la pérennité financière des régimes publics de retraite, il s'avère extrêmement difficile, voire impossible, de départager sur la base des seuls critères scientifiques, les deux principaux systèmes en vigueur, à savoir celui basé sur la répartition et celui fondé sur la capitalisation<sup>45</sup>, tellement les paramètres à considérer sont nombreux et, pour certains analystes, totalement imprévisibles dans leurs évolutions futures. Qu'il nous soit permis d'identifier quelques-uns de ces paramètres. Il s'agit:

- des rapports de dépendance démographique et économique;
- du mode de financement de chacun des programmes;
- de la conjoncture économique;

---

<sup>44</sup> Si plusieurs femmes ont pu, au cours de leur vie, profiter d'une carrière professionnelle plus longue que leurs prédécesseuses permettant de leur assurer une meilleure protection financière, toutes n'ont pas eu cette chance. Il persiste, en effet, de très fortes inégalités non seulement entre les hommes et les femmes, mais aussi entre celles-ci.

<sup>45</sup> À titre d'exemple, le régime de sécurité de la vieillesse fonctionne par répartition c'est-à-dire, qu'il est financé par les impôts (fédéraux) de chaque année. C'est un système de transfert entre les générations, soit entre les actifs et les retraités. Ainsi, à terme, il en coûtera de plus en plus cher par contribuable pour maintenir le niveau de vie actuel des personnes âgées si leur proportion augmente parmi la population totale et si le nombre d'actifs ne s'accroît pas concomitamment. Par ailleurs, les régimes complémentaires de rente fonctionnent essentiellement par capitalisation. Ils correspondent au montant que le retraité a versé sur une base personnelle au cours de sa vie active auxquels viennent s'ajouter les intérêts et les gains de capitaux. Les frais d'administration et la partie grugée par l'inflation doivent, par ailleurs, être soustraits de ce montant.

- de la conjoncture budgétaire des gouvernements;
- de l'importance que la société accordera au bien-être des personnes âgées;
- de la capacité des individus d'épargner en vue de leur retraite et de leur volonté à le faire.

Estimer de façon précise l'accroissement des coûts liés à la pension de sécurité de la vieillesse représente donc un exercice à haut risque. De fait, cet accroissement est non seulement tributaire du vieillissement démographique, mais aussi de la conjoncture économique ainsi que des décisions politiques relatives au montant des pensions versées, à leur indexation au coût de la vie et, de façon générale, à la gestion de la dette nationale.

S'il importe que soient resserrées les mailles du filet de sécurité afin de réduire les inégalités de revenu, il importe aussi de se demander dans quelle mesure des programmes dont les prestations sont fondées sur l'âge chronologique restent encore légitimes et efficaces et s'ils peuvent encore, dans un contexte de crise de l'État providence, répondre aux besoins d'une population âgée dont le nombre et l'espérance de vie ne cessent de s'accroître<sup>46</sup>. Bien que nécessaire, la révision des politiques et des programmes de la sécurité de la vieillesse s'avère un exercice extrêmement délicat. En effet, plusieurs individus verront sûrement d'un mauvais œil un changement de programme qui les désavantagerait particulièrement s'ils ont planifié leur retraite en fonction de la politique actuelle. L'État peut difficilement exiger d'eux qu'ils paient plus cher pour des services publics. Il ne peut pas non plus songer à réduire leurs droits universels compte tenu de leur capacité de payer. Ces personnes ont fait des sacrifices et des concessions dans le but de s'assurer une retraite paisible. En d'autres termes, il n'est pas particulièrement judicieux de modifier les règles parce que les scénarios changent<sup>47</sup>. En outre, il ne faut pas perdre de vue que les personnes âgées contribuent, par le paiement de leurs taxes et de leurs impôts, à renflouer les coffres de l'État. Par conséquent, elles s'attendent – et cette attente est tout à fait légitime – à pouvoir bénéficier des services publics auxquels elles ont droit.

---

<sup>46</sup> Comme le mentionne Bourdelais (1997) dans ses travaux, à 60 ans ou à 65 ans, les personnes âgées d'aujourd'hui ne sont pas nécessairement vieilles, si bien que dans de telles circonstances, la retraite associée à un âge précis apparaît comme une mise à l'écart d'individus encore aptes au travail et à contribuer au bien-être de la société.

<sup>47</sup> Cette question sera débattue plus amplement à la section 4.2.5.



### 2.3.3 La problématique relative à l'augmentation des coûts liés à la santé

Le vieillissement démographique soulève inéluctablement le débat de la croissance des dépenses de santé. Ce débat a alimenté moult réflexions notamment celles de Rochon (dont la thèse de doctorat a d'ailleurs porté sur ce thème), de Grignon, de l'OCDE et du ministère de la Santé et des Services sociaux. Par ailleurs, ces réflexions ne font pas toujours l'unanimité<sup>48</sup> chez ceux et celles qui les analysent. Leur argumentaire se fonde sur les trois affirmations suivantes:

- Certains spécialistes, tenants de la théorie du statu quo, prévoient que les dépenses liées à la santé flamberont à un rythme réglé sur l'augmentation du nombre de personnes âgées en raison de l'allongement de l'espérance de vie<sup>49</sup>.
- D'autres estiment que les coûts de santé demeureront stables parce que les maladies invalidantes apparaissent de plus en plus tard. En outre, la période de morbidité durant laquelle les gens perdent leur autonomie avant de mourir tend à raccourcir.
- D'autres enfin, croient que même si l'espérance de vie augmente avec son cortège de maladies et d'handicaps, les coûts liés à la santé demeureront sensiblement les mêmes parce que les innovations technologiques et la mise au point de traitements plus efficaces permettront de les contenir.

Que penser de tout cela? À l'échelle des pays développés, l'OCDE a notamment démontré que l'allongement de la vie et le vieillissement démographique ne conduisaient pas forcément à une augmentation incompressible de coûts et des charges. Le graphique 6 montre bien que les coûts liés à la santé sont en constante croissance depuis les années

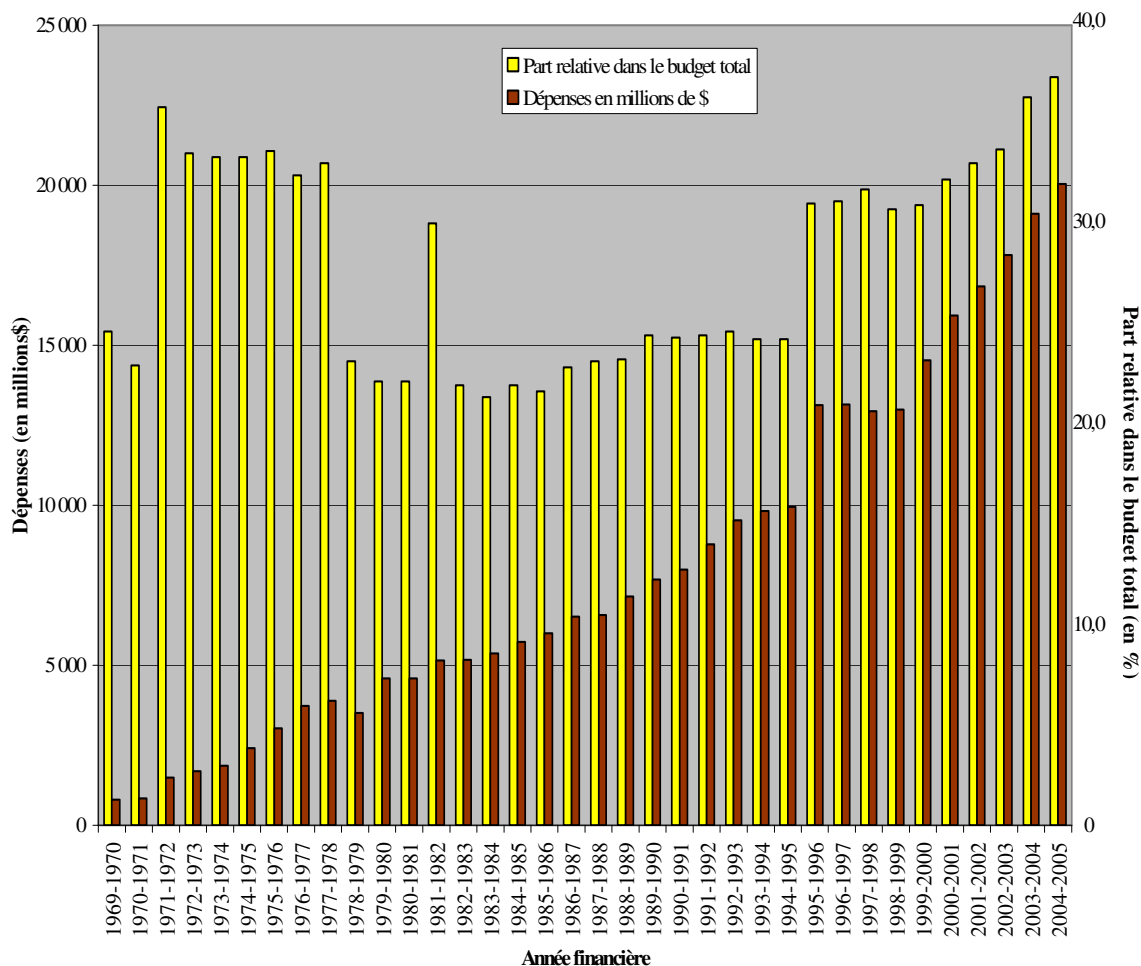
---

<sup>48</sup> Par exemple, le rapport Clair émettait l'hypothèse d'une hausse annuelle moyenne de 5,1% décomposée entre une inflation de 2% et une augmentation de 3,1% partagée entre le facteur démographique et le facteur technologique/scientifique. Les hypothèses du récent rapport Ménard sont relativement similaires. Mais celles de la *Conference Board* et d'autres économistes placent ce chiffre à 4,8% pour les deux prochaines décennies. Le ministère des Finances prévoit, quant à lui, une augmentation de 5,4% à 6,4% par année de 2005 à 2029. Pour leur part, Lefebvre et Soderstrom (2000) avancent que la croissance des coûts ces dernières années doit davantage à l'augmentation de la consommation de services per capita qu'au vieillissement lui-même.

<sup>49</sup> Cette vision plutôt pessimiste a notamment été développée à la section 2.2.

### Graphique 6

Évolution des dépenses consacrées à la santé et part relative de celles-ci dans le budget total du gouvernement du Québec de 1969-1970 à 2003-2004



Source: Ministère des Finances. Budget du gouvernement du Québec (différentes années).

1960. Toutefois, la part relative des dépenses consacrées à ce poste dans le budget total du gouvernement du Québec n'augmente de façon importante que depuis le milieu des années 1980. Ce même graphique permet également de constater qu'au lendemain de la création d'un système universel de santé, le pourcentage des coûts liés à ce ministère était, toutes proportions gardées, sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui. Ainsi, au tournant des années 1970, les dépenses de santé représentaient, bon an mal an, le tiers du budget du gouvernement du Québec.

Bien que le vieillissement de la population ait un impact sur l'évolution des coûts reliés à la santé, il ne semble pas, selon certains observateurs, que ceux-ci, au cours des prochaines années, augmenteront de façon telle à faire exploser le système public et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, l'état de santé des baby-boomers sera nettement supérieur à celui de leurs aînés. Ensuite, ces prévisions ne tiennent pas toujours compte des pratiques et des traitements qui continueront à évoluer comme ils l'ont fait au cours des trois dernières décennies. Selon Réjean Hébert, doyen de la faculté de médecine et des sciences de la santé à l'Université de Sherbrooke, il importe de se préoccuper davantage de l'évolution incontrôlée du coût des médicaments, du recours aveugle sans preuve scientifique et sans réflexion éthique des technologies coûteuses de diagnostic et de traitement, de l'utilisation inappropriée de l'hôpital pour palier l'absence de soins de première ligne et de soins à domicile et, finalement de la privatisation du système de santé. Troisièmement, les prévisions en matière de dépenses de santé sont encore plus incertaines que celles concernant les régimes de retraite. En effet, on ne dispose pas, à l'égard de la demande et de l'offre en matière de santé, d'une méthode similaire à celle qui permet de prévoir les prestations de retraite et les engagements au titre des régimes. Dès lors, le scénario consistant à appliquer le profil des dépenses actuelles de santé par âge à la pyramide future des personnes âgées est loin de faire l'unanimité. Les besoins des personnes âgées vis-à-vis les soins de santé ne sont pas les seuls déterminants de la hausse des dépenses en ce domaine<sup>50</sup>. D'autres éléments y concourent également dont la technologie médicale, le coût des produits pharmaceutiques, les attentes des individus, les salaires et les modes de rémunération des professionnels de la santé, les comportements sociosanitaires des individus, etc. En France, une étude de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés corrobore aussi cette assertion. Selon cette recherche, l'effet di-

---

<sup>50</sup> Sans nous enchevêtrer dans des considérations d'ordre méthodologique ou technique, mentionnons seulement qu'il existe deux façons d'estimer les impacts du vieillissement démographique sur les dépenses publiques de santé. Souvent qualifiée de «mécanique», la première consiste à appliquer le profil de dépenses par âge, tel qu'on peut le constater aujourd'hui, à la pyramide d'âge future. La seconde méthode réfère à des scénarios alternatifs. Ceux-ci peuvent être élaborés en tenant compte des facteurs explicatifs qui interviennent dans la relation entre l'âge et les dépenses de santé. Le facteur majeur est évidemment l'état de santé qui, avec l'âge, explique l'essentiel de la croissance des dépenses. L'impact de l'âge lui-même, une fois contrôlés l'état de santé et d'autres caractéristiques financières (la couverture complémentaire notamment) est très faible. Il semble d'ailleurs plutôt négatif c'est-à-dire, qu'à état de santé donné, on dépense moins en soins quand on est plus âgé. Ce dernier scénario, on s'en doutera, sert à alimenter la thèse des optimistes.

rect du vieillissement démographique sur le montant des dépenses de santé devrait être moins important que l'évolution des coûts liés aux comportements, aux besoins, aux pratiques et aux techniques médicales. Enfin, selon certains démographes,

[...] aussi longtemps que le PIB augmente en termes réels d'un montant au moins égal au surcroît de coûts publics imposé par le vieillissement, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. En effet, même si la productivité du travailleur devrait ne pas s'améliorer à l'avenir, l'augmentation du PIB serait assurée par celle de la population active (Lux, 1994: 53)

Les optimistes, qui soutiennent que l'instruction et une meilleure santé auront pour effet de réduire les dépenses de santé, ont également intérêt à tempérer leur discours. Même si ces faits s'avéraient exacts, les effets bénéfiques sont difficilement mesurables et l'on peut douter qu'ils soient, en outre, très significatifs. Même si l'on admet que le tabagisme écourte la vie, sa suppression a paradoxalement pour conséquence d'accroître les dépenses de l'État en faveur des personnes âgées. En effet, s'il est probable que le cancer du poumon ne soit pas la cause de leur décès, elles peuvent mourir d'autres maladies (Alzheimer, maladies relatives à l'obésité notamment) dont les soins coûtent aussi cher. En outre, il n'est pas évident que les années de vie ajoutées soient des années de bonne santé. Troisièmement, malgré une augmentation possible de la moyenne des revenus, les générations qui fournissent les jeunes adultes d'aujourd'hui et les aînés de demain comportent une proportion non négligeable de laissés pour compte. Enfin, si l'on peut admettre que la scolarisation va de pair avec une meilleure santé, elle s'accompagne aussi d'une sensibilité plus grande à la maladie et à un recours plus fréquent aux soins.

Compte tenu des pressions à la hausse qui devrait en résulter des effets inducteurs de coûts (liés notamment au vieillissement de la population, à la prévalence accrue de certaines maladies chroniques, à l'inflation, etc.) et des facteurs d'augmentation des coûts liés, entre autres choses, à l'achat de produits pharmaceutiques, aux soins à domicile et aux nouvelles technologies, il est fort probable que les dépenses gouvernementales consacrées à la santé augmenteront au cours des prochaines années. Toutefois, l'effet du vieillissement sur les coûts de santé ne devrait se faire ressentir qu'à partir de 2016. En

outre, l'ampleur de cette augmentation n'est pas prévisible de façon précise en raison des différents facteurs que nous avons évoqués.

### **2.3.4 Développement économique, productivité et vieillissement démographique**

La présence de retraités en milieu rural peut avoir des effets très variés sur le développement économique. De même, si les migrations de retraite peuvent apporter à la région d'accueil un revenu extérieur et engendrer des effets d'entraînement par la consommation de biens et de services locaux, il ne faut pas perdre de vue que les personnes âgées sont susceptibles de ralentir leur consommation par rapport à leur période de vie active en raison de la diminution de leur revenu<sup>51</sup>. Dans une étude portant sur 34 comtés ruraux du Texas, Day et Berlett (2000) ont montré que l'impact des retraités en terme de création d'emplois est souvent faible, voire nul pour le milieu d'accueil, mais positif en ce qui a trait à l'établissement d'activités notamment dans les domaines des services de santé et du commerce de détail. En outre, l'impact des retraités s'explique également par les caractéristiques socio-économiques propres à chaque territoire (nombre et diversité de l'infrastructure de services, proximité de la ville, etc.). Bref, il n'est pas facile de mesurer l'impact des migrations de retraite en terme de développement économique.

Quant à la relation entre le vieillissement et la productivité, peu d'études rigoureuses ont été consacrées à cette dynamique. Les quelques auteurs ayant abordé le sujet ont constaté une faible corrélation entre l'âge et le déclin de la productivité et, par conséquent, insuffisante pour justifier des politiques de retraite obligatoire. Si certains chercheurs admettent que la productivité de la main-d'œuvre diminue avec l'âge, les raisons qu'ils évoquent pour justifier leurs propos divergent considérablement d'un auteur à

---

<sup>51</sup> Certains économistes estiment que la consommation d'un individu chute de 25% lorsqu'il prend sa retraite.

l'autre. Par ailleurs, selon certaines études<sup>52</sup>, la productivité de la main-d'œuvre continuerait d'augmenter jusqu'à l'âge de 55 ans. Par la suite, elle diminuerait rapidement en raison de la détérioration des capacités physiques et intellectuelles.

### **2.3.5 Les problèmes liés à la relève**

En ce qui concerne les problèmes liés à la relève, si les stratégies mises en place pour s'adapter au phénomène du vieillissement de la population risquent de devenir de plus en plus préoccupantes à l'avenir, force est de constater que la difficulté à trouver suffisamment de main-d'œuvre pour répondre aux besoins des entreprises fait déjà partie inhérente de la réalité de plusieurs d'entre elles. C'est du moins ce que révèle une enquête menée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. En outre, toujours selon cette enquête, ce n'est pas tant le vieillissement démographique qui préoccupe les employeurs, mais plutôt l'absence de travailleurs disponibles dans leur région ainsi que l'inadéquation entre la formation octroyée par les institutions d'enseignement et leurs besoins. Près des trois quarts des employeurs qui ont été interrogés ont mentionné qu'ils avaient déjà commencé à se prémunir contre le manque de relève en mettant en place un processus de transfert de connaissances des employés plus expérimentés vers les plus jeunes. De plus, 36,7% d'entre eux ont dit investir dans la technologie afin de pallier le phénomène de rareté anticipée des travailleurs. Par ailleurs, plus du quart des répondants envisagent garder leurs employés au-delà de 65 ans afin d'atténuer les effets liés à la pénurie de jeunes travailleurs. Le recours aux stagiaires fait également partie des moyens privilégiés permettant d'avoir accès à de la main-d'œuvre qualifiée supplémentaire. En ce qui a trait à la question du changement de direction de l'entreprise, plus du tiers des dirigeants estimant qu'ils seront affectés de façon très importante ou importante par le vieillissement a élaboré une stratégie permettant à un membre de leur famille de prendre la relève de leur entreprise. Bien que l'on puisse anticiper que la situation actuellement déficitaire sur le plan des ressources humaines dans les PME s'aggravera lorsque la main-d'œuvre sera plus rare suite au vieillissement de la population, aucune étude, du

---

<sup>52</sup> Voir notamment le document de l'OCDE intitulé: *Ageing in OECD Countries: a Critical Policy challenge*.

moins à notre connaissance, n'a encore été en mesure d'évaluer de manière précise l'ampleur de ce phénomène.

En somme, il est normal que la question relative à la pénurie de main-d'œuvre préoccupe les mondes syndical et patronal ainsi que le milieu scientifique. Toutefois, force est de constater que de nombreux employeurs semblent déjà s'y être préparés. De plus, étant donné que plusieurs événements conjoncturels et circonstanciels sont susceptibles de venir changer la donne, il est pratiquement impossible de tout prévoir. Comme le dit si bien l'adage: «Rien ne sert de courir, il suffit de partir à temps».

## **2.4 Les autres conséquences liées au vieillissement de la population**

Parmi les autres conséquences liées au vieillissement de la population, on retrouve souvent dans la littérature consacrée à ce sujet, la montée de la «génération-sandwich». Pris entre des enfants encore à la maison et des parents qui requièrent des soins, ce phénomène, qui caractérise notamment la cohorte des 40-60 ans, prend de l'ampleur au Québec depuis quelques années.

Nous avons vu que le vieillissement démographique exerçait aussi une influence sur le niveau de vie d'une population, le développement local et régional, le marché du travail, la prestation et la disponibilité des services ainsi que sur le rapport de dépendance entre les personnes à charge et celles aptes au travail. Mais ses effets risquent également d'interpeller les municipalités sur plusieurs plans notamment en ce qui a trait à l'habitat,

aux infrastructures routières, aux finances municipales<sup>53</sup>, aux loisirs, à l'aménagement du territoire, à la prestation de services de proximité, etc.

### **3. Les principales causes généralement associées au vieillissement de la population**

Les mécanismes qui régissent le vieillissement de la population sont extrêmement complexes et diffèrent considérablement d'un endroit à l'autre. Par exemple, il est possible que certains territoires vieillissent plus rapidement que d'autres du fait d'une évolution démographique attribuable à la baisse de la natalité et à l'exode des jeunes. D'autres milieux vieillissent pour des raisons différentes. Les jeunes partent, mais ces départs sont en partie compensés par l'arrivée de personnes âgées. En fait, chaque situation représente un cas particulier. Évidemment, des contraintes d'ordre temporel et financier ne nous permettent pas d'effectuer une telle analyse. Pour ces raisons, nous aborderons les causes liées au vieillissement démographique dans leur globalité en considérant les principaux facteurs évolutifs à savoir: la baisse de la fécondité et de la mortalité, l'allongement de l'espérance de vie et les mouvements migratoires.

#### **3.1 La baisse de la fécondité et de la mortalité**

Entamée en France durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la baisse de la natalité s'est généralisée aux pays industrialisés à travers tout le XIX<sup>e</sup> siècle et au début du

---

<sup>53</sup> En ce qui concerne plus particulièrement ce dernier aspect, peu d'études se sont attardées à documenter la problématique de la fiscalité municipale dans un contexte de vieillissement de la population. Néanmoins, à la lumière des données que nous possédons, les différences entre municipalités jeunes et vieilles quant au fardeau fiscal ou au volume et à la répartition des dépenses semblent davantage liées à la densité du peuplement ou aux variations de population qu'à l'âge des habitants et ce, même si ces variables démographiques sont corrélées entre elles. Voir notamment à ce sujet l'article de Mario Boisvert et de Ghislain Dumas paru en juin 2004 dans la revue *Municipalité*.



XX<sup>e</sup><sup>54</sup>. Il est bien connu que les familles québécoises sont de moins en moins nombreuses. Leur dimension moyenne est passée, en l'espace d'un siècle, de 4,3 (1901) à 1,49 enfant (2001) et la tendance projetée pour les prochaines années n'anticipe aucune remontée au seuil de remplacement des populations<sup>55</sup>.

### 3.1.1 La natalité

Au chapitre des naissances, au tournant des années 1960, on en enregistrerait plus de 139 000 au Québec comparativement à seulement 73 699 en 2001 (cf. graphique 7)<sup>56</sup>. À remarquer, sur le graphique, l'accroissement considérable du nombre de naissances que l'on observe entre 1946 et 1956; années qui correspondent à la génération des baby-boomers. En introduisant un nombre élevé de jeunes dans la société québécoise, ceux-ci ont contribué à retarder le processus de vieillissement. De 1971 à 1986 le nombre de naissances tend à diminuer. Il augmente légèrement par la suite pour finalement se remettre à décliner<sup>57</sup>.

---

<sup>54</sup> La France possède une longue tradition de vigilance en matière de dénatalité. Dans sa contribution au *Traité des problèmes sociaux*, le démographe André Lux (1994) rappelle la mise en place, en 1896, de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française. Quelques années plus tard, soit de 1902 à 1912, on assiste à l'établissement des Commissions extraparlimentaires de la dépopulation. Par ailleurs, à cette époque, la dénatalité était loin d'être considérée comme une cause relative au vieillissement de la population.

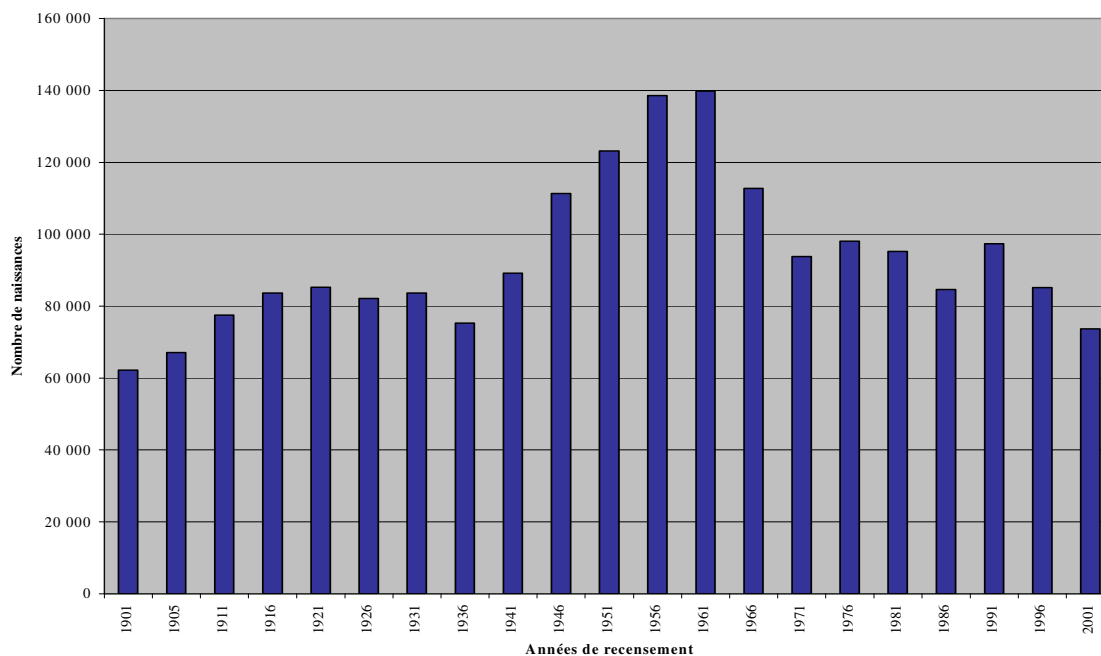
<sup>55</sup> À noter que le taux de fécondité nécessaire pour assurer le renouvellement de la population n'a pas été atteint au Québec depuis le début des années 1970.

<sup>56</sup> Mentionnons que c'est en 1959, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, que le nombre de naissances (144 459) a connu un sommet qui n'a jamais été égalé depuis.

<sup>57</sup> Selon les données préliminaires de l'Institut de la statique du Québec, le nombre de naissances aurait augmenté de 3% en 2005 par rapport à l'année précédente. Qui plus est, l'année 2005 aurait été la plus prolifique des huit dernières. Il faudra toutefois attendre quelques années avant de déterminer si cette hausse correspond à une tendance ou à un phénomène isolé.

## Graphique 7

### Évolution du nombre de naissances au Québec entre 1901 et 2001

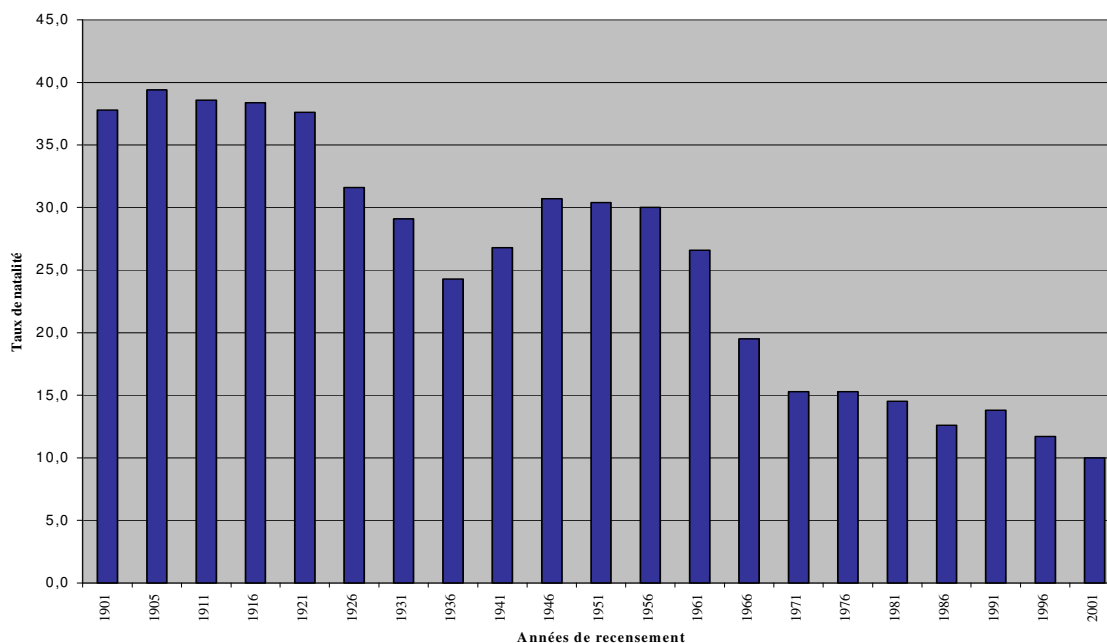


Source: Données de l'Institut de la statistique du Québec disponibles à l'adresse suivante: [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn\\_deces/naissances/401.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissances/401.htm)

Quant au taux de natalité, le graphique 8 montre qu'il est en chute libre depuis 1946. Au cours du dernier siècle, il est passé de 37,8‰ en 1901 à 10,0‰ en 2001. Mentionnons qu'il n'y a guère de différences notables entre les milieux urbain et rural puisque ce taux s'établissait, en 2001, à 10,0‰ pour celui-ci comparativement à 10,1‰ pour celui-là (cf. graphique 9).

## Graphique 8

### Évolution du taux de natalité (‰) au Québec entre 1901 et 2001

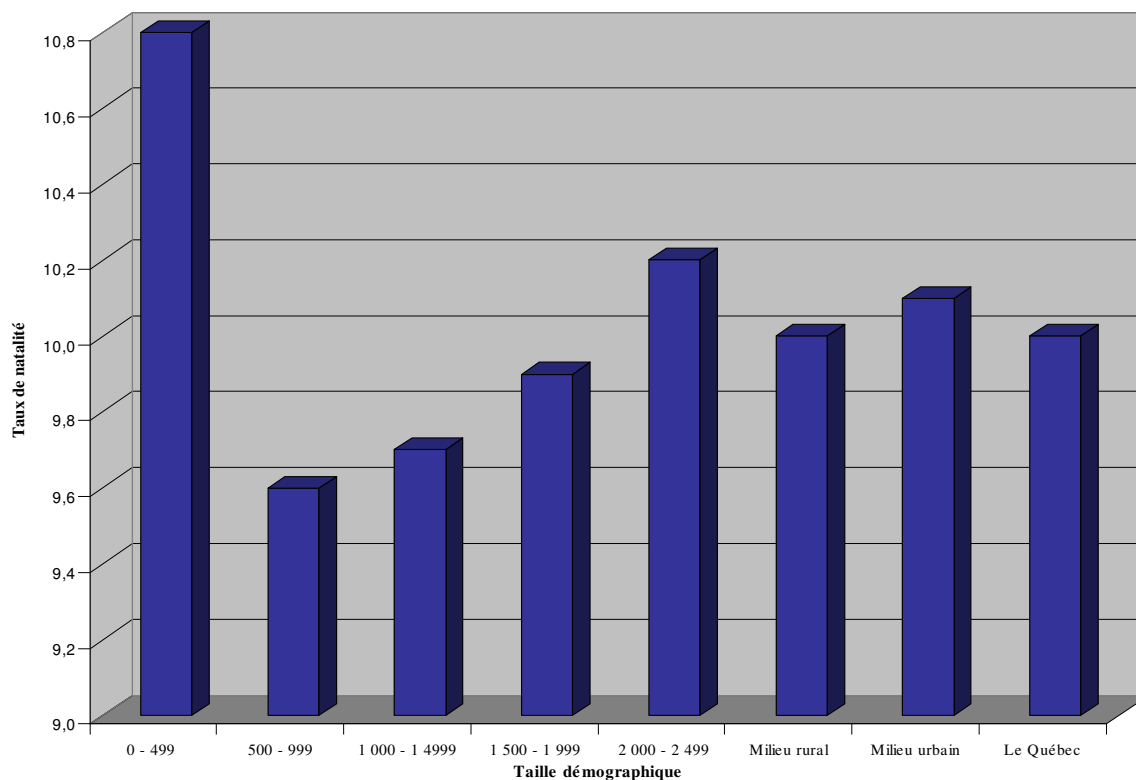


Source: Données de l'Institut de la statistique du Québec disponibles à l'adresse suivante: [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn\\_deces/naissances/401.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissances/401.htm)

Par ailleurs, les disparités se manifestent avec une plus grande acuité entre chacune des catégories. Ainsi, on constate, en milieu rural, un écart de 56,2 points entre la localité ayant le taux de natalité le plus élevé, en occurrence Aupaluk (56,6‰) et celle dont ce même taux est le plus faible. Dans ce dernier cas, il s'agit de Ste-Geneviève-de-Berthier (0,4‰). On recense 476 municipalités dont le taux de natalité est supérieur à la moyenne québécoise. De ce nombre, 323 se situent en milieu rural. De plus, il est à noter que 30 localités possédaient un taux de natalité supérieur à 25‰ en 2001. À l'exception de St-Alexis, de Ste-Madeleine, de St-Gabriel-de-Valcartier, de Norbertville, de Champneuf et de Schefferville, il s'agit de réserves indiennes. À l'inverse, le taux de natalité était inférieur à 1‰ dans huit localités dont la population oscillait entre 1 080 et 2 387 personnes. Il s'agit, par ordre décroissant, de Ste-Claude, de Kitigan Zibi, de Wright, de Notre-Dame-des-Neiges, de St-Cyprien-de-Napierville, de Clarendon, de Cleland et de Ste-Geneviève-de-Berthier.

### Graphique 9

#### Taux de natalité des localités du Québec par strates de taille démographique en 2001



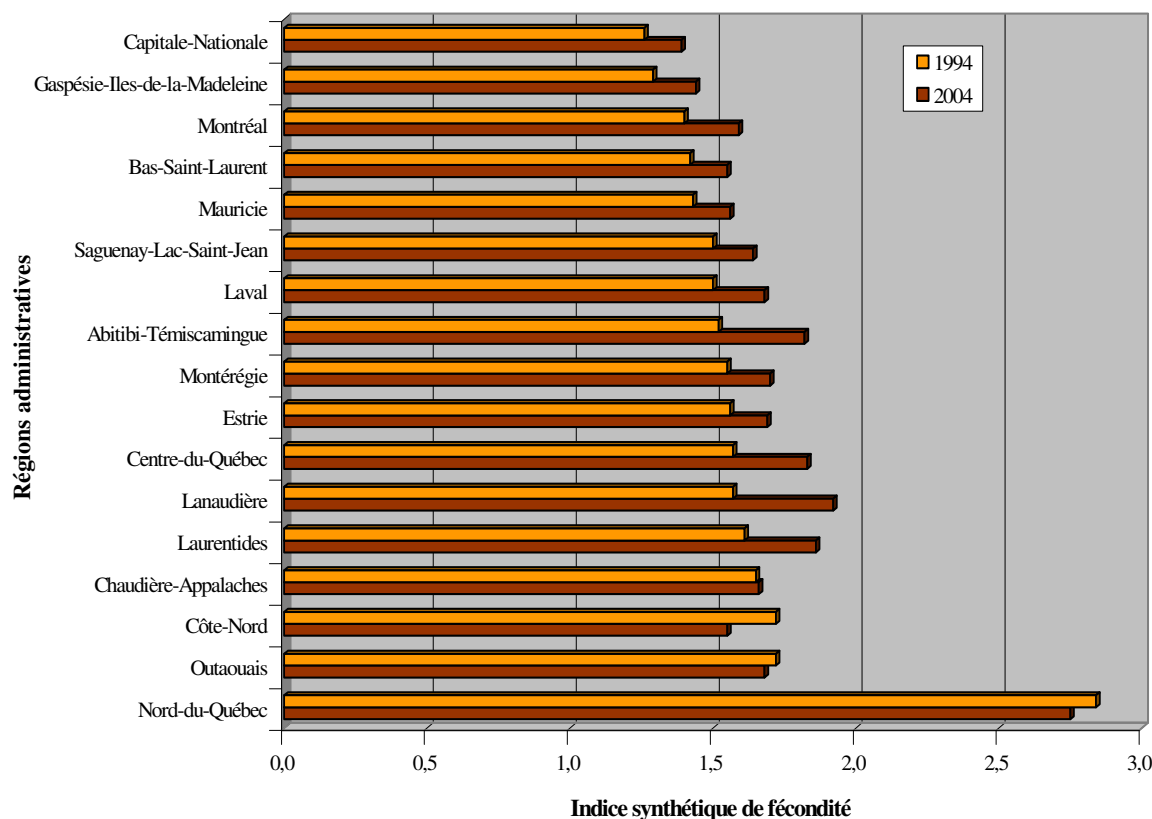
Source: Institut de la statistique du Québec (données inédites).

Enfin, l'indice de fécondité, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer a diminué au Québec entre 1994 et 2004. En effet, celui-ci est passé de 1,64 à 1,49. Une seule région administrative<sup>58</sup> se situe au-dessus du seuil de remplacement, soit le Nord-du-Québec avec, en 2004, un indice synthétique de fécondité de 2,84 (cf. graphique 10). Il s'agit d'une augmentation de 0,09 point par rapport à 1994. À noter que deux autres régions, soit la Côte-Nord et l'Outaouais ont enregistré une augmentation de leur indice synthétique de fécondité au cours de cette même décade. À l'inverse, la Gaspésie et la région de la Capitale-Nationale possédaient les indices

<sup>58</sup> Les données, pour cet indicateur, ne sont pas disponibles sur la base des localités.

### Graphique 10

#### Indice synthétique de fécondité par régions administratives, 1994 et 2004



Sources: Institut de la statistique du Québec.

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

synthétiques de fécondité les plus bas et ce, tant en 1994 qu'en 2004. Qui plus est, leur indice a même été en décroissance au cours de cette période.

Les raisons qui motivent les jeunes ménages à élever moins d'enfants sont très variées. Outre les facteurs à caractère culturel, on attribue habituellement cette situation au chômage qui affecte particulièrement les jeunes, au manque de ressources et au retard à fonder une famille, aux progrès réalisés dans le domaine de la contraception, à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, à la difficulté pour les mères à concilier carrière et maternité ainsi qu'aux changements dans le système de valeurs.

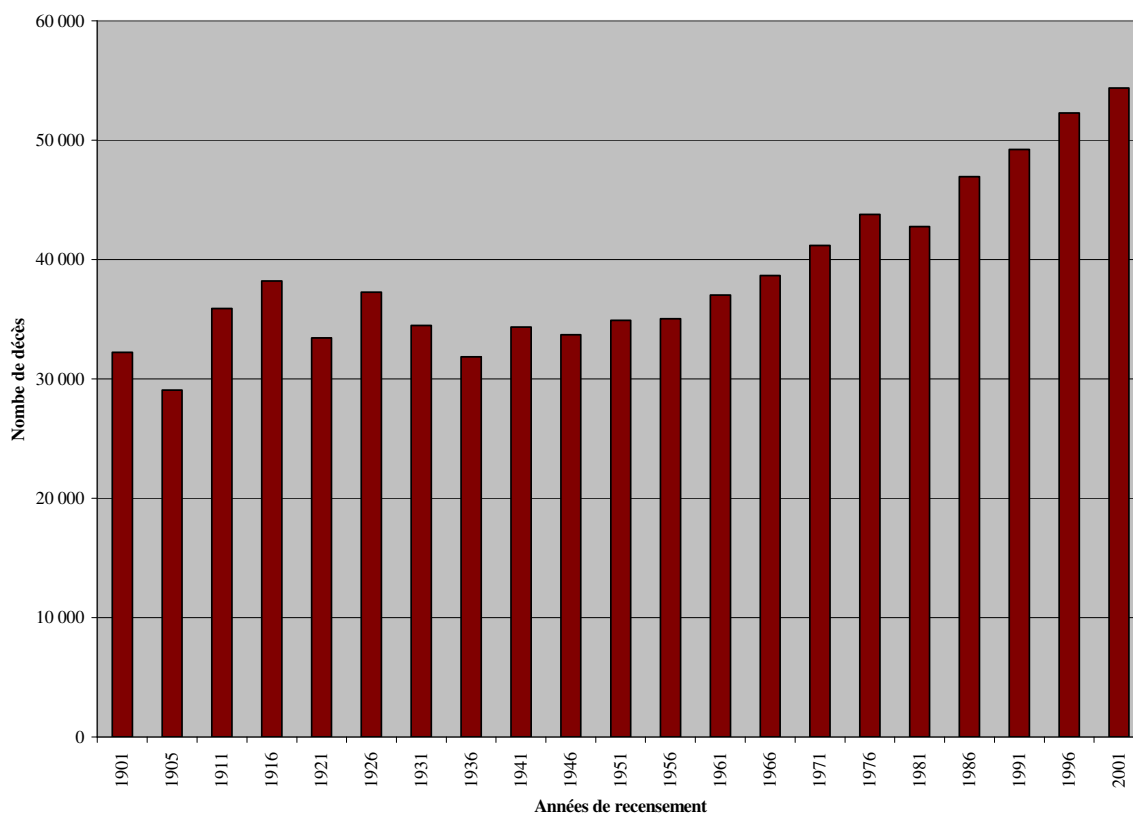
### 3.1.2 La mortalité

En concomitance avec la baisse de fécondité, nous avons assisté au Québec, comme dans la plupart des pays développés, à une diminution de la mortalité. Ce dernier phénomène a également une incidence sur le vieillissement de la population.

En valeur absolue, le nombre de décès a évolué en dents de scie durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Puis, il s'est distingué par une relative stabilité. Depuis 1956, on assiste au Québec à un accroissement du nombre de décès en raison du vieillissement de la population. Ainsi, au cours du dernier siècle, le nombre de décès est passé de 32 219 en 1901 à 54 372 en 2001.

#### Graphique 11

##### Évolution du nombre de décès au Québec entre 1901 et 2001

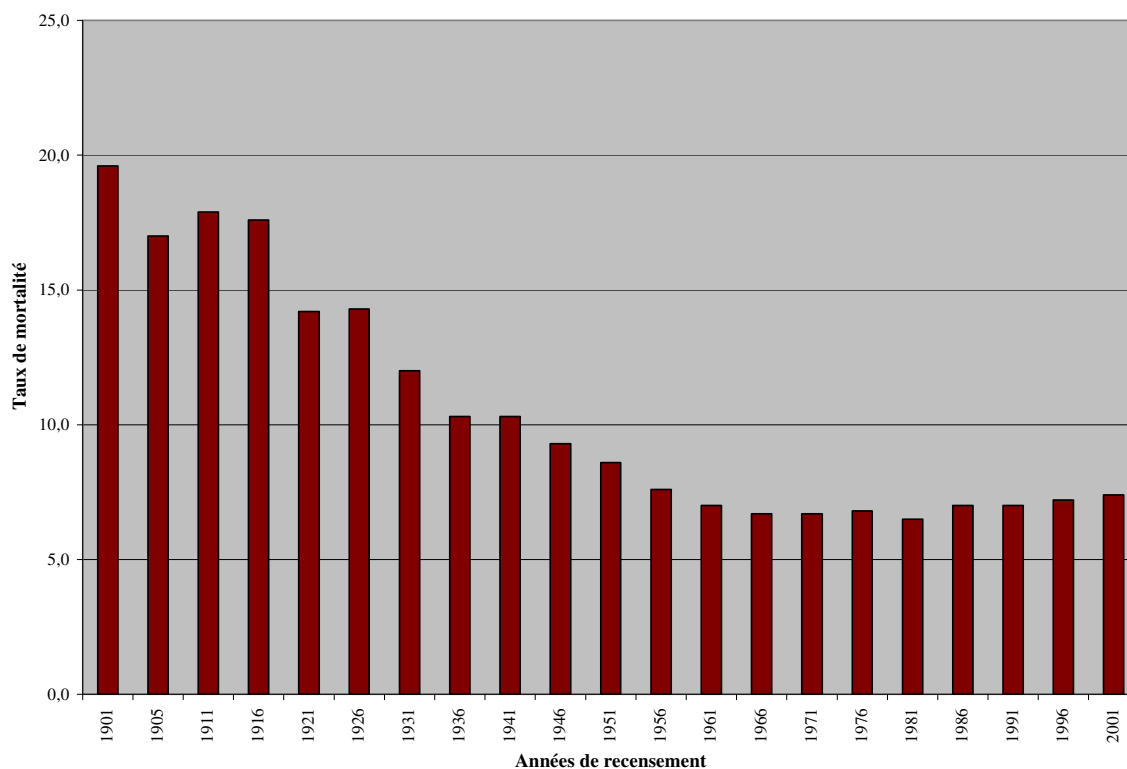


Source: Données de l'Institut de la statistique du Québec disponibles à l'adresse suivante: [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn\\_deces/naissances/401.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissances/401.htm)

Pour sa part, le taux de mortalité a diminué de 12,2 points entre 1901 et 2001 passant respectivement de 19,6‰ à 7,4‰. Cette diminution s’est effectuée en deux phases successives. Une première correspond à la période 1901-1936 où l’on constate une décroissance de 9,3 points alors que la seconde (1941-1961) se distingue également par une régression (3,3 points) moins importante toutefois que celle de la première période. En fait, c’est surtout le taux de mortalité infantile qui a diminué le plus au Québec<sup>59</sup>. Depuis 1996, le taux de mortalité se caractérise par une relative stabilité. Il pourrait cependant augmenter puisqu’une population qui vieillit a généralement un taux de mortalité plus élevé qu’une autre plus jeune. En effet, le taux de mortalité ne tient aucunement compte de la structure par âge d’une population. À noter que les principales causes de mortalité sont les mêmes au Québec depuis une bonne dizaine d’années. Selon les données de

### Graphique 12

#### Évolution du taux de mortalité (‰) au Québec entre 1901 et 2001



Source: Données de l’Institut de la statistique du Québec disponibles à l’adresse suivante: [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn\\_deces/naissances/401.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/naisn_deces/naissances/401.htm)

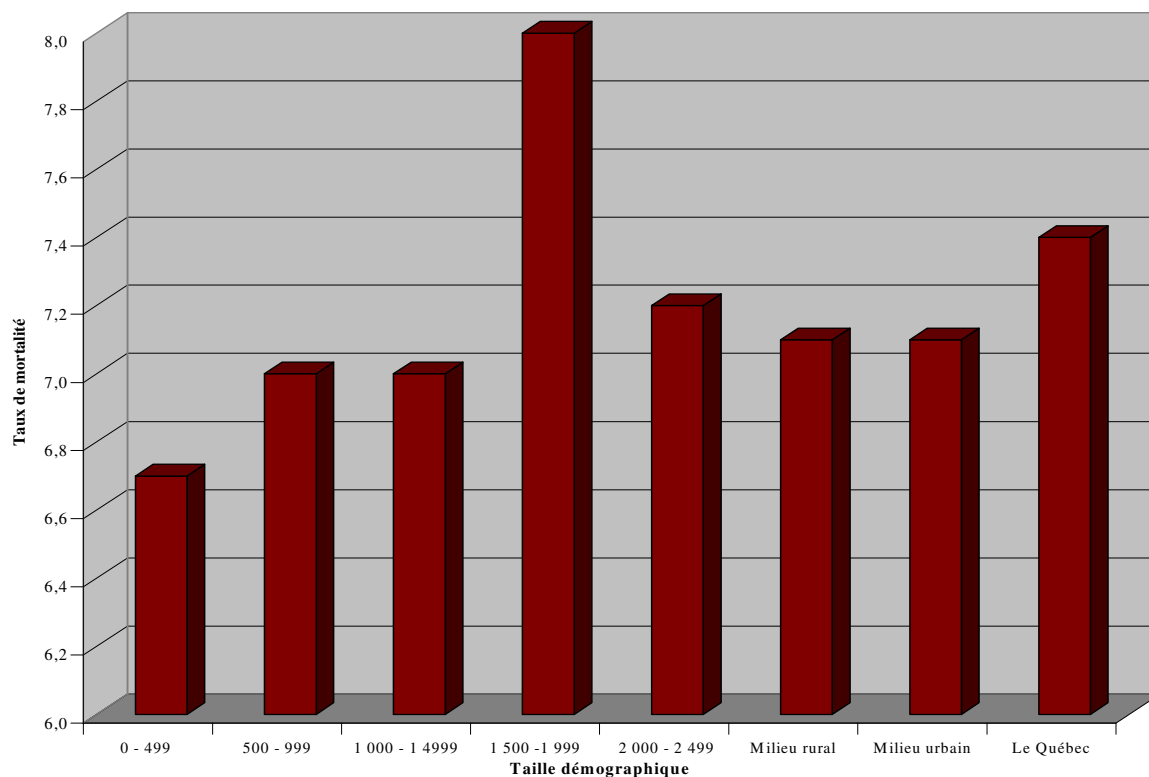
<sup>59</sup> Le Québec est ainsi passé d’un taux de mortalité infantile de 113 pour 1 000 naissances en 1931 à 5,1‰ en 2001.

l'Institut de la statistique du Québec, les maladies de l'appareil circulatoire et les tumeurs étaient respectivement responsables de 35% et de 30% des décès en 2004.

Les disparités entre milieux urbain et rural en ce qui concerne cet indicateur sont très peu significatives comme le montre le graphique 13. En effet, en 2001, le taux de mortalité était le même pour ces deux catégories de milieux. Les différences sont toutefois plus significatives entre les milieux ruraux eux-mêmes. La strate comportant les localités dont la population varie entre 1 500 et 1 999 habitants affichait le taux de mortalité le plus élevé.

### Graphique 13

Taux de mortalité des localités du Québec par strates de taille démographique en 2001



Source: Institut de la statistique du Québec (données inédites).

La petite municipalité de Kingsbury (141 habitants), en Estrie, a enregistré un taux de mortalité de 65,2‰ en 2001. À l'opposé, St-Albert (1 475 habitants) détenait le taux le plus faible (soit 0,4‰), ce qui représente un écart de 64,8 points. Quelque 483 municipalités avaient un taux de mortalité supérieur à la moyenne québécoise alors qu'il



était pratiquement nul (moins de 1%) dans 53 localités. Parmi ces 53 entités, 36 avaient moins de 500 habitants.

Conjuguées ensemble, ces deux transitions de base ont contribué à modifier la structure d'âge de la population québécoise. Il s'en est suivi un allongement de l'espérance de vie.

Selon Martinez et al. (2004), le monde rural présenterait des taux de mortalité plus élevés pour les cancers de l'estomac et du poumon ainsi que pour les maladies pulmonaires obstructives telles la bronchite, l'asthme et l'emphysème. De plus, la mortalité causée par des accidents de la route<sup>60</sup> serait trois fois plus élevée en campagne qu'en ville et le suicide y surviendrait davantage<sup>61</sup>. La mortalité infantile affecterait également davantage les milieux ruraux et, plus spécifiquement, les zones touchant l'hinterland où ce taux serait deux fois plus élevé comparativement à l'espace périurbain. «Des lacunes dans la prévention prénatale et le suivi des femmes enceintes dans les milieux ruraux les plus isolés du Québec pourraient [...] expliquer, en partie du moins, cette surmortalité infantile qu'on y observe» (Martinez et al., 2004: 54). Mentionnons également que les ruraux seraient plus affectés que les urbains par l'embonpoint et qu'ils compteraient, en outre, plus de fumeurs réguliers. À l'inverse, les collectivités rurales sembleraient davantage préservées des cardiopathies ischémiques et du cancer du sein.

---

<sup>60</sup> Dans un contexte de faible densité de population, de longues distances à parcourir pour accéder aux services et d'absence, dans plusieurs localités, de transport public, le recours à l'automobile devient non seulement nécessaire, mais aussi plus fréquent, ce qui accroît alors le risque d'accident de la route. Toujours selon Martinez et al. (2004), la conduite avec faculté affaiblie pourrait aussi constituer un facteur explicatif. À cela viennent s'ajouter d'autres éléments à risque tels que la présence de conditions météorologiques et topographiques difficiles, le mauvais entretien des routes, la déficience de la signalisation et de l'éclairage, la présence de machineries lourdes liées à l'exploitation des ressources naturelles, la vitesse excessive, etc.

<sup>61</sup> Le suicide a été rapporté à maintes reprises au Canada et ailleurs dans le monde comme étant une cause de décès très préoccupante dans les milieux ruraux. Ce sont effectivement les hommes et, plus particulièrement les jeunes, les agriculteurs et les autochtones, qui constituent généralement la population la plus à risque. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées dont notamment les conditions sociales et économiques difficiles qui caractérisent certains milieux ruraux, le phénomène d'anomie ou de désintégration sociale, surtout présent dans les collectivités où y vivent des autochtones, le surmenage, les difficultés liées à l'acceptabilité sociale de l'agriculture, le manque de professionnels oeuvrant dans le domaine de la santé mentale, etc.

### **3.2 L'allongement de l'espérance de vie**

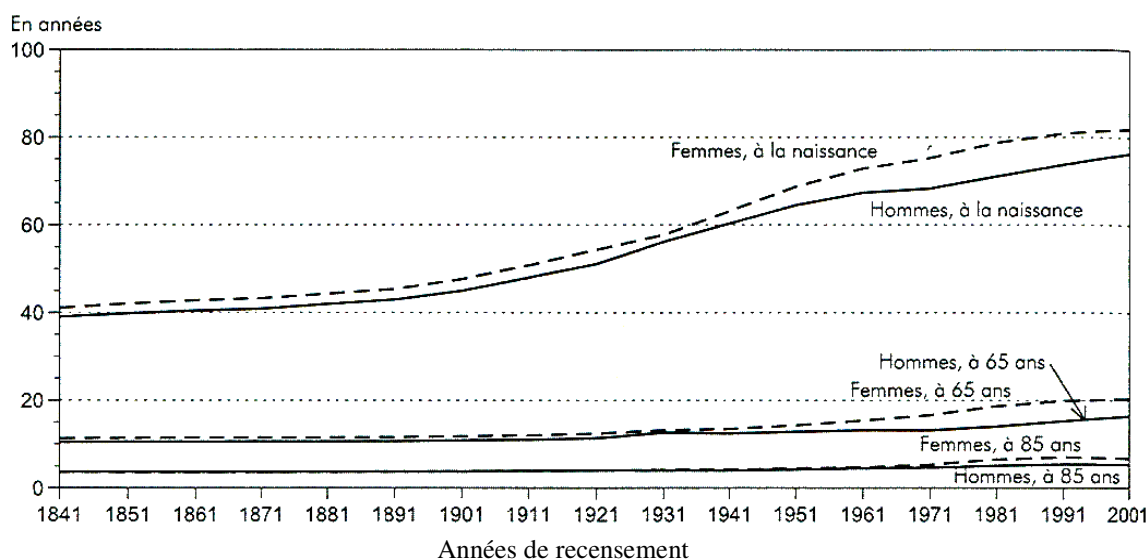
On entend, par espérance de vie, l'évaluation du nombre d'années restant à vivre à partir d'un âge pris comme référence. Il s'agit d'une probabilité, car il n'est évidemment pas possible de prédire exactement la durée de l'existence humaine. L'indicateur le plus fréquemment utilisé est celui de l'espérance de vie à la naissance, mais il peut être utile de calculer l'espérance de vie à d'autres âges, comme à 50, à 60 ou à 80 ans par exemple. De plus, afin de mieux rendre compte des progrès à venir et des efforts à fournir, on calcule aussi pour chaque sexe, l'espérance de vie sans incapacité, c'est-à-dire le nombre moyen d'années à vivre en bonne santé.

Conjugué à la baisse des taux de natalité et de mortalité, l'allongement de l'espérance de vie ou de la longévité moyenne a une incidence tant sur le nombre de personnes âgées que sur leur proportion dans la population. L'amélioration des conditions de vie est une composante essentielle de l'allongement de la durée de la vie en raison des progrès technologiques qui caractérisent notamment les secteurs de la médecine et de la pharmacologie. De plus, comme dans la plupart des sociétés industrialisées, l'institution au Québec de l'État providence a été marquée par l'implantation de toute une série de programmes sociaux universels dont l'objectif consistait à répondre à une situation urgente de précarité matérielle, d'isolement et de mauvais état de santé des personnes âgées. Ces programmes ont contribué à l'amélioration de leur santé à la fois physique et financière ce qui, par conséquent, s'est traduit par un allongement de leur durée de vie.

Le dernier siècle a vu apparaître des progrès considérables en ce qui concerne l'espérance de vie après 65 ans (cf. graphique 14). C'est même l'un des traits majeurs de la transition démographique. Mais ces progrès n'ont pas touché de la même façon les différents âges de la vie. Les gains enregistrés au chapitre de l'espérance de vie ont été réalisés, dans une large mesure, chez les personnes plus jeunes principalement en raison de la baisse de la mortalité infantile. En l'espace de 60 ans, l'espérance de vie s'est accrue de moitié pour les femmes et du tiers pour les hommes. À noter que ces progrès se

### Graphique 14

#### Évolution de l'espérance de vie à 65 ans et à 85 ans, selon le sexe, Québec, 1841-2001



Sources: Tables de mortalité: estimation pour la période 1841-1921: Bourbeau, Légaré et Émond (1997); période 1931-1981: Nagnur (1986); période 1991-2001: Thibault, Normand, données non publiées et Institut de la statistique du Québec en ligne: [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societedemographie/naisn\\_decès/307.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societedemographie/naisn_decès/307.htm)

sont manifestés beaucoup plus rapidement pour celles-là par rapport à ceux-ci. Ainsi, l'espérance de vie à 85 ans, qui était d'environ quatre ans au cours du dernier siècle a, depuis 1951, augmenté de plus de deux ans pour les femmes par rapport à seulement un an pour les hommes. Au tournant du dernier quart de siècle, l'écart le plus substantiel est apparu en 1979. Il s'établissait alors à 7,4 ans. Puis, jusqu'en 2003, il s'est rétréci, car la durée de vie masculine a crû de six années et celle des femmes de 3,6 ans. Au cours de la dernière décennie toutefois, les progrès féminins ont été plutôt faibles, leur survie après 65 ans n'ayant augmenté que de 0,5 an alors que pour les hommes, elle progressait de 1,3 an. En outre, le graphique 14 fait état de gains de plus en plus ténus en ce qui a trait à l'espérance de vie à la naissance que l'on observe depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ces gains se concentrent davantage aux âges de la maturité, voire au-delà. Ainsi, l'espérance de vie à la naissance s'est élevée de plus de 30 ans au cours du dernier siècle, mais seulement de 12 ans durant les 50 dernières années de celui-ci. Il n'en demeure pas moins qu'en décembre 2005, Statistique Canada annonçait par le biais de différents médias, que l'espérance de vie de la population canadienne atteignait en 2003, tant chez les hommes que chez les femmes, un niveau record en s'appuyant sur de nouvelles données

sur la mortalité. Ainsi, l'espérance de vie moyenne à la naissance s'établissait, pour les deux sexes confondus, à 79,9 ans par rapport à 79,7 ans en 2002. La durée de vie s'est ainsi allongée de 0,3 an pour les femmes (82,4 ans) en 2003 par rapport à 2002 alors que les hommes enregistraient un gain de 0,2 an (77,4 ans). La hausse de l'espérance de vie étant un peu plus faible chez les hommes, l'écart favorisant les femmes s'est légèrement creusé en 2003 passant de cinq années comparativement à 4,9 en 2002. En outre, selon les projections récentes de l'ISQ (2004), l'espérance de vie n'augmenterait plus que de sept ans au cours du prochain demi-siècle.

Comme pour toutes les moyennes, l'espérance de vie masque d'importantes disparités qui se manifestent entre les régions, les classes sociales et les sexes. Cet indicateur est également tributaire de l'époque dans laquelle se trouve l'individu.

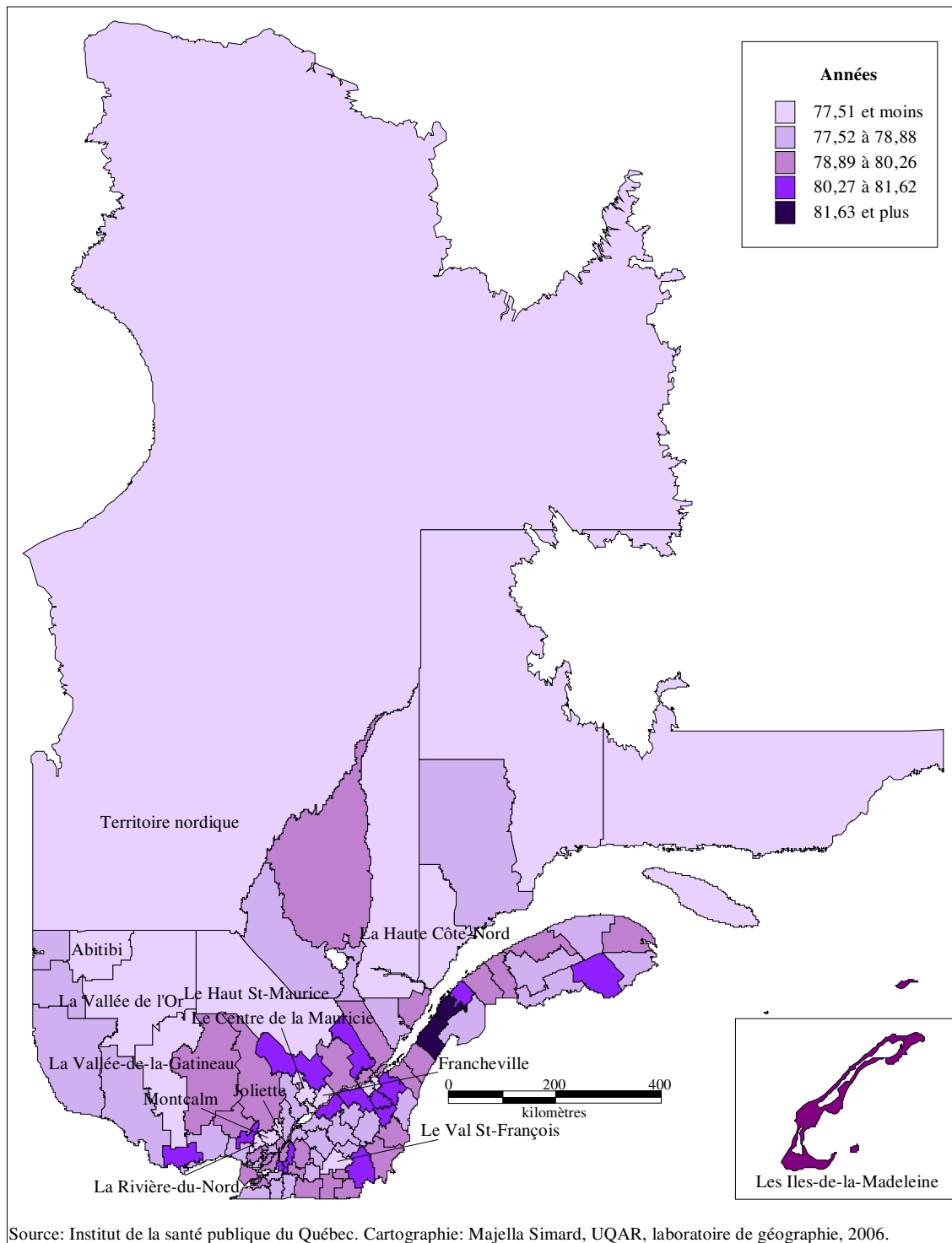
### 3.2.1 Disparités régionales

Si l'écart concernant l'espérance de vie se manifeste davantage entre les pays développés et ceux en voie de développement, force est de constater que des différences s'observent également au sein de la population québécoise et, plus particulièrement, entre les différentes MRC de la province<sup>62</sup>. Ainsi, nous constatons un écart de 6,78 années entre la MRC dont l'espérance de vie moyenne est la plus élevée (en occurrence celle de Caniapiscau) et celle où elle est la plus faible (MRC de la Haute Côte-Nord). Fait étonnant, les deux extrêmes se retrouvent au sein de la même région administrative: la Côte-Nord. On dénombrait, en 2001, 34 MRC dont l'espérance de vie se situe entre 77,52 et 78,8 ans (cf. carte 1). Ce même indicateur oscille entre 78,9 et 80,2 ans dans 31 MRC alors que 15 MRC affichent une espérance de vie variant entre 80,26 et 81,62 ans. Aux deux extrêmes de notre typologie, 11 MRC ont une espérance de vie inférieure à 77,51 ans. Celles-ci sont identifiées par leur toponyme sur la carte 1. En outre, ce même

---

<sup>62</sup> À noter que les données pour cet indicateur ne sont pas disponibles sur la base des subdivisions de recensement (municipalités). Dans ses travaux, l'Institut de la santé publique du Québec se réfère aux échelles géographiques suivantes: les pays de l'OCDE, les provinces canadiennes, le rural et l'urbain, les régions sociosanitaires, les MRC et les différents territoires des CLSC.

**Carte 1**  
**Espérance de vie dans les différentes MRC du Québec en 2001**



indicateur est supérieur à 81,63 ans dans deux MRC. Il s'agit de celles de Caniapiscau et de Rivière-du-Loup.

Comme nous avons pu le remarquer avec la Côte-Nord, il existe des différences appréciables au sein d'une même région administrative. Ainsi, dans les quartiers de St-Henri, dans la région de Montréal, l'espérance de vie est de 10 ans inférieure à celle de Westmount.

Des disparités peuvent également être établies entre MRC rurales<sup>63</sup> et urbaines comme le montre le tableau suivant.

**Tableau 3**

**Espérance de vie par catégories de MRC en fonction du sexe en 2001**

	Hommes	Femmes	Espérance de vie moyenne	Écart
MRC urbaines	75,84	81,60	78,72	5,76
MRC rurales	76,13	82,33	79,23	6,20

Source: Institut de la santé publique du Québec et Statistique Canada.

Ainsi, l'espérance de vie est légèrement supérieure au sein des MRC rurales du Québec comparativement à celles à dominante urbaine et ce, tant pour les hommes que pour les femmes. En outre, l'écart entre les deux sexes, en ce qui concerne cette même variable, est plus élevé pour celles-là que pour celles-ci. Une telle observation contredit les analyses de Martinez et al. (2004) qui, dans leurs travaux, estimaient que l'espérance de vie à la naissance était, en 2001, inférieure de moins d'une année en milieu rural (78,8 ans) par rapport à la zone urbaine. Il faut dire que la méthodologie employée par ces

<sup>63</sup> Nous considérons comme rurale, une MRC dont la proportion de la population rurale était supérieure à 50,1% au dernier recensement de 2001. Suivant cette définition, on dénombrait 55 MRC rurales au Québec. Celles-ci, de même que celles à dominante urbaine, apparaissent sur la carte placée en annexe.

auteurs<sup>64</sup> diffère considérablement de la nôtre ce qui, inévitablement, entraîne des résultats quelque peu différents; différences qui, toutefois, demeurent peu significatives.

Par ailleurs, toujours selon Martinez et al. (2004), la position des ruraux serait comparable à celle des urbains en ce qui concerne leur état général de santé. À ce chapitre, «si les collectivités rurales du Québec affichent clairement des difficultés socio-économiques et certaines déficiences dans l'organisation du système de soins, en revanche, il semble que cela n'ait que très peu d'incidence sur l'état de santé générale de leurs populations» (Martinez et al., 2004: iv).

Bien que les ruraux ne soient pas nécessairement tous désavantagés concernant l'accès aux services de santé, de nombreuses études font, par ailleurs, état des problèmes que rencontrent ces populations notamment en ce qui a trait à la disponibilité des services spécialisés et au suivi médical. La distance géographique, les ressources financières, l'éducation, la connaissance du réseau et du système de santé et des facteurs d'ordre culturel figurent parmi les principaux obstacles liés à l'accessibilité aux soins de santé.

### 3.2.2 Disparités socioprofessionnelles

Peu d'auteurs au Québec se sont employés à cerner les principales disparités qui existent en ce qui concerne l'espérance de vie des individus en fonction des diverses catégories socioprofessionnelles. On remarquera par ailleurs, avec intérêt, que des MRC telles que le Haut St-Maurice, le Centre-de-la-Mauricie, l'Abitibi, la Vallée-de-l'Or et la Haute Côte-Nord, où l'on retrouve un fort contingent de la main-d'œuvre active dans les

---

<sup>64</sup> En effet, ceux-ci s'appuient essentiellement sur la typologie en ZIM (zone d'influence des régions métropolitaines et des agglomérations de recensement) développée par Statistique Canada en 2000. Selon cette définition, les régions rurales et les petites villes, situées hors des zones de migrations quotidiennes des régions métropolitaines et des agglomérations de recensement, sont réparties en quatre zones: les ZIM fortes, modérées, faibles et nulles. Le degré d'influence est essentiellement déterminé en fonction du taux de navettage (déplacements entre le domicile et le lieu de travail) vers les grands centres urbains. Ainsi, l'espace urbain regroupe l'ensemble des subdivisions de recensement faisant partie des régions métropolitaines et des agglomérations de recensement telles que définies par Statistique Canada. Les subdivisions de recensement situées hors des régions métropolitaines et des agglomérations de recensement sont considérées comme rurales.

secteurs des pâtes et papiers et des mines, ont une espérance de vie beaucoup plus faible que n'importe où ailleurs au Québec (cf. carte 1).

En Europe toutefois, ce genre d'études alimente les recherches de nombreux sociologues et démographes. Les résultats de leurs travaux sont on ne peut plus intéressants. En France par exemple, les cadres ont un vieillissement retardé de 1,3 an pour les hommes et de 1,9 an pour les femmes<sup>65</sup>. À l'inverse, les employés dans les domaines du commerce et des services aux personnes présentent un vieillissement prématuré de 2,1 ans pour les hommes par rapport à un an pour les femmes. Les ouvriers spécialisés accusent respectivement un vieillissement prématuré de deux ans et de 1,5 an, les ouvriers qualifiés, de 0,9 an et de 0,5 an. La ventilation selon d'autres critères sociaux (niveau d'instruction, mode de protection, etc.) confirme l'importance du vieillissement prématuré pour les moins favorisés de la société.

### 3.2.3 Disparités entre les sexes

Nous avons déjà signalé les principales différences observées au cours du dernier siècle en ce qui a trait à l'espérance de vie des femmes eu égard à celle des hommes. Ces différences ne sont pas spécifiques à la population québécoise. Elles caractérisent l'ensemble des régions du monde. Cependant, l'écart est plus grand au sein des pays développés comparativement à ceux en voie de développement probablement parce que les conditions de vie sont meilleures ici par rapport à celles qui prévalent là-bas. En fait, un ensemble de facteurs à la fois biologiques, psychologiques et socio-économiques concourent à expliquer un tel état de fait.

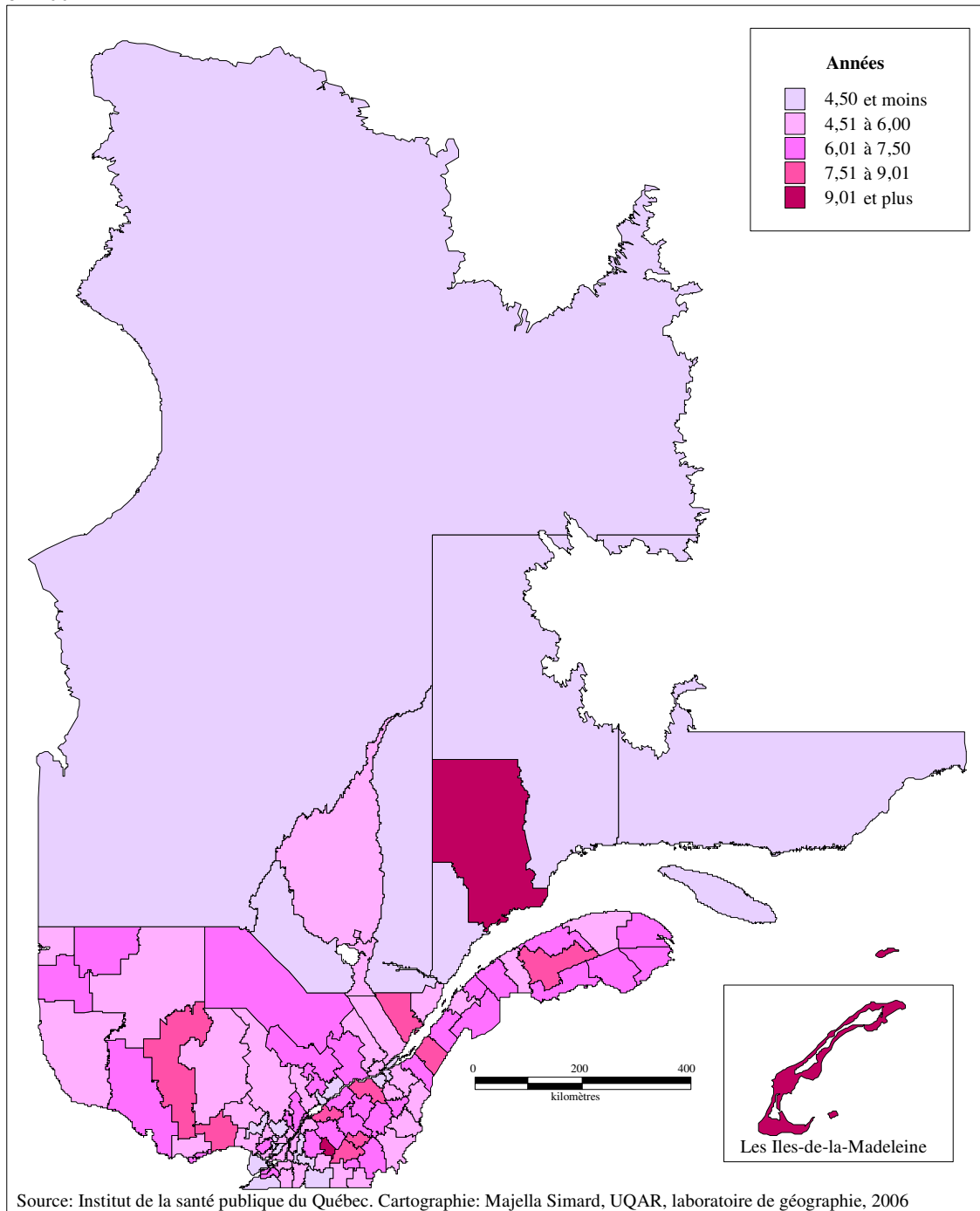
Encore aujourd'hui, nous observons des différences significatives entre l'espérance de vie des hommes et celle des femmes, bien que cet écart tende de plus en plus à se rétrécir. Sur la base des MRC, celui-ci variait, en 2001, entre 11,38 ans dans la MRC de Minganie à 0,59 an pour celle de l'Ile-d'Orléans. (cf. carte 2).

---

<sup>65</sup> Le lecteur qui désire en savoir davantage pourra consulter l'étude de Cambois et de Robine dont les résultats sommaires sont parus en mars 2004 dans *Études et Résultats*.



**Carte 2**  
**Écart entre l'espérance de vie des femmes et celui des hommes dans les différentes MRC du Québec en 2001**



Les causes précises relatives à ce phénomène demeurent plus ou moins connues. Sur le plan biologique, les femmes auraient un meilleur système immunitaire que les hommes. De plus, elles semblent avoir davantage de résistance que les hommes alors que ceux-ci seraient capables d'efforts plus intenses, mais sur une plus courte période. Par conséquent, les efforts de longue durée seraient plus dommageables pour ceux-ci que pour celles-là. En outre, les modes de vie de la majorité des femmes seraient plus sains et moins dangereux que celui de la plupart des hommes. Les femmes seraient aussi moins téméraires, moins agressives et prendraient davantage soin de leur corps. Rappelons que l'écart entre les sexes quant à l'espérance de vie a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies. Qui plus est, celui-ci tend même à diminuer, du moins en Amérique du Nord. Cette tendance est notamment attribuable à la transformation du mode de vie des hommes des classes moyennes supérieures.

Quelques mots concernant le nombre et la distribution géographique des personnes que l'on pourrait qualifier de «très très» âgées. En 2001, on recensait au Québec 4 355 personnes âgées de plus de 95 ans, soit 0,06% de la population de la province. De ce nombre, 790 étaient centenaires. Ceux-ci se localisaient essentiellement dans les principales villes du Québec (cf. carte 3). À elles seules, Montréal et sa banlieue<sup>66</sup> en regroupaient plus du tiers. À noter que 88% des centenaires résidaient en ville alors que les 12% restant se dispersaient dans 19 localités rurales du Québec. À titre comparatif, mentionnons que Statistique Canada dénombrait seulement 242 personnes âgées de 95 ans et plus (dont 29 centenaires) en 1921 lesquelles composaient 0,01% de la population québécoise.

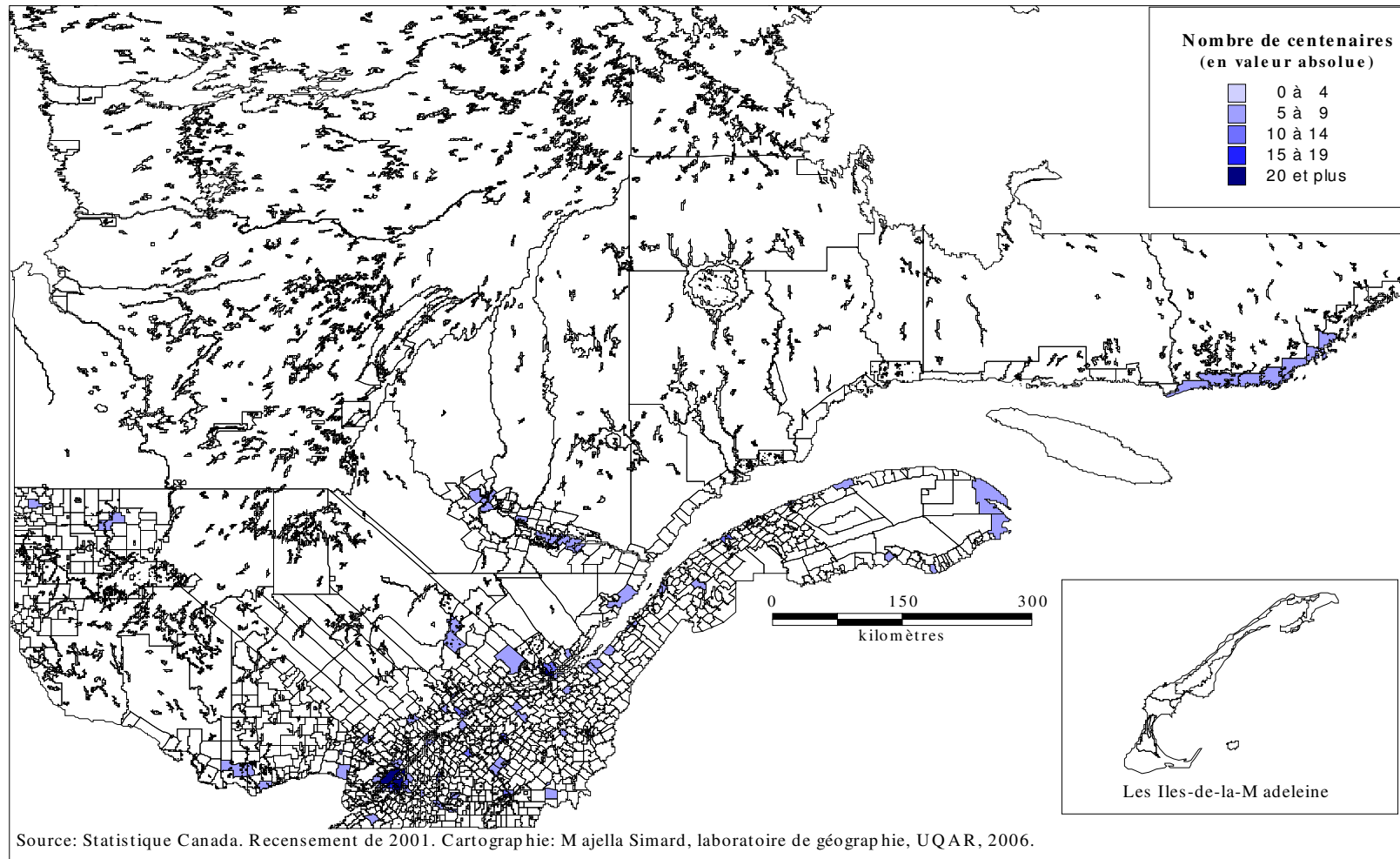
Si plusieurs démographes prévoient un allongement de la période de vie au cours des prochaines années<sup>67</sup>, d'autres se font plutôt prudents à cet égard. En effet, une étude

---

<sup>66</sup> Il s'agit, plus précisément, de Laval, de Montréal-Nord, de Côte-St-Luc, de Ville St-Laurent, de St-Lambert, de Longueuil, de Verdun et d'Outremont.

<sup>67</sup> Fiction une réalité? Dernièrement, Shirapad Tuljapurkar, chercheur à l'Université de Stamford en Californie et professeur en démographie, annonçait qu'en raison des progrès en matière de technologie anti-vieillesse et de traitement des maladies comme le cancer, l'espérance de vie des individus résidant dans la plupart des pays industriels pourrait facilement atteindre 100 ans dans les 25 prochaines années. Les travaux du chercheur ont notamment été utilisés par les services américains d'aide sociale pour élaborer des projections démographiques.

**Carte 3**  
**Répartition des centenaires dans l'espace géographique québécois en 2001**



récente effectuée pour le compte de la Fédération des maladies du cœur du Canada révélait que la condition physique des Québécois âgés de 45 à 59 ans était inférieure à celle de leurs aînés, c'est-à-dire les personnes âgées de 65 à 74 ans. Avec un taux d'obésité de 30% en croissance de 60% depuis dix ans et une sédentarité qui affecte plus de la moitié de cette génération, les baby-boomers menacent désormais des années de progrès en matière de santé publique et risquent de faire chuter l'espérance de vie.

### **3.3 Les mouvements migratoires**

Le mouvement migratoire vers l'extérieur du Québec<sup>68</sup> comprend l'immigration et l'émigration ainsi que les entrées et les sorties interprovinciales. Le solde migratoire résulte de la somme de ces mouvements.

L'impact des mouvements migratoires sur la dynamique démographique d'un territoire peut être de deux ordres. Ils peuvent favoriser le rajeunissement de la population dans les milieux qui attirent les jeunes ménages et leurs enfants, les étudiants et les immigrants. À l'inverse, les déplacements, lorsqu'ils se manifestent par l'arrivée de retraités, contribuent, entre autres choses, à amplifier le processus de vieillissement. Une balance migratoire (différence entre les départs et les arrivées) négative est susceptible d'accentuer le vieillissement d'une population, car ce sont surtout les jeunes qui émigrent<sup>69</sup>. Cependant, il faut que les migrations soient massives. Autrement, elles ont peu d'effet sur la structure d'âge d'une population.

---

<sup>68</sup> D'après une étude publiée en 2003 par les Nations Unies, le Canada arrivait, en 2001, au premier rang à l'échelle mondiale quant à l'importance des mouvements migratoires, qu'il s'agisse du pourcentage de migrants internationaux au sein de la population totale ou du taux de migration internationale nette.

<sup>69</sup> Évidemment, tout dépend des causes de la migration. Les migrants économiques sont sans doute relativement jeunes alors que les migrants politiques et ceux qui viennent rejoindre leur famille sont probablement plus âgés. Dans un ouvrage collectif, Termotte (1991) affirme que l'âge moyen des immigrants internationaux est, en moyenne, de 27 ans par rapport à 30 ans pour les immigrants québécois. L'âge moyen des immigrants en provenance du reste du Canada est de 20 ans alors que les émigrants québécois ont en moyenne 27 ans.

### 3.3.1 À l'échelle internationale

Les données du tableau 4 révèlent que le solde migratoire est estimé à 35 029 en 2004 comparativement à 32 950 en 2003 et à 26 390 en 2002. La migration nette négative de 1977 à 1984 (surlignée en rouge) est attribuable à la très forte émigration que connaissait le Québec au cours de cette période. À partir de 1985, le solde total des migrations redevient positif, quoiqu'il est exceptionnellement négatif en 1997.

#### 3.3.1.1 L'immigration

Le Québec reçoit généralement un nombre important d'immigrants. Cependant, comme l'indique le graphique 15, les chiffres varient considérablement d'une année à l'autre. Par conséquent, les soldes migratoires présentent des fluctuations importantes. Le graphique recule jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle pour tracer les effectifs de l'immigration au Québec. Ceux-ci ont été regroupés par période de quatre ans.

Les 15 premières années se sont distinguées par une croissance du nombre d'immigrants (cf. graphique 15). Une conjoncture économique difficile et un taux de chômage élevé ont contribué à la chute dramatique du nombre d'immigrants dans les années 1920. En fait, ces deux phénomènes ont plutôt favorisé le phénomène inverse, c'est-à-dire l'émigration. Les Québécois ont été particulièrement attirés par les États-Unis au cours de cette période de forte crise. Par la suite, nous observons une augmentation du nombre d'immigrants jusqu'en 1930, suivi d'un déclin en raison de la Seconde Guerre mondiale. Les années d'après-guerre ont été marquées par une évolution en dents de scie.

On évalue à 1 503 872, le nombre d'immigrants que le Québec a reçus pour l'ensemble de la période d'après-guerre, soit de 1946 à aujourd'hui. Toutefois, à peine plus d'un demi-million de ceux-ci sont demeurés dans la province. Certains sont repartis dans leurs pays d'origine alors que d'autres se sont dirigés vers les États-Unis ou vers les autres provinces canadiennes.

Tableau 4

## Migrations internationales et interprovinciales au Québec entre 1962 et 2004

Années	Migrations internationales			Migrations interprovinciales <sup>2</sup>			Solde total <sup>3</sup>
	Immigrants	Émigrants <sup>1</sup>	Solde	Entrants	Sortants	Solde	
1962	19 132	22 159	-3 027	46 507	43 348	3 159	132
1963	23 264	24 169	-905	41 649	48 226	-6 577	-7 482
1964	25 973	26 732	-759	41 234	47 453	-6 219	-6 978
1965	30 346	30 442	-96	45 061	52 735	-7 674	-7 770
1966	39 198	27 979	11 219	45 381	60 490	-15 109	-3 890
1967	45 717	34 223	11 494	41 221	56 349	-15 128	-3 634
1968	35 481	28 019	7 462	37 288	55 768	-18 480	-11 018
1969	28 230	25 565	2 665	38 282	66 650	-28 368	-25 703
1970	23 261	27 013	-3 752	32 655	73 811	-41 156	-44 908
1971	19 222	12 722	6 500	38 738	63 743	-25 005	-18 505
1972	18 592	4 384	14 208	36 150	56 042	-19 892	-5 684
1973	26 871	6 856	20 015	39 632	54 362	-14 730	5 285
1974	33 458	7 039	26 419	39 310	51 162	-11 852	14 567
1975	28 042	5 688	22 354	34 457	46 797	-12 340	10 014
1976	29 282	4 666	24 616	31 592	52 393	-20 801	3 815
1977	19 248	4 781	14 467	24 424	70 960	-46 536	-32 069
1978	14 290	5 165	9 125	24 482	57 906	-33 424	-24 299
1979	19 534	3 956	15 578	23 627	53 652	-30 025	-14 447
1980	22 591	2 731	19 860	21 913	46 196	-24 283	-4 423
1981	21 213	3 642	17 571	23 564	46 113	-22 549	-4 978
1982	21 387	4 715	16 672	19 941	48 110	-28 169	-11 497
1983	16 416	5 098	11 318	22 348	41 428	-19 080	-7 762
1984	14 698	4 563	10 135	25 230	36 173	-10 943	-808
1985	14 885	3 522	11 363	25 426	31 449	-6 023	5 340
1986	19 476	4 298	15 178	26 012	29 032	-3 020	12 158
1987	26 846	4 010	22 836	26 039	33 449	-7 410	15 426
1988	25 588	3 506	22 082	27 839	34 842	-7 003	15 079
1989	33 946	3 909	30 037	29 454	37 833	-8 379	21 658
1990	41 043	3 593	37 450	26 864	36 431	-9 567	27 883
1991	51 947	6 667	45 280	24 524	37 571	-13 047	32 233
1992	48 838	7 799	41 039	25 480	35 265	-9 785	31 254
1993	44 977	7 983	36 994	24 545	31 971	-7 426	29 568
1994	28 094	9 527	18 567	22 718	32 970	-10 252	8 315
1995	27 228	9 028	18 200	23 115	33 363	-10 248	7 952
1996	29 806	8 871	20 935	20 848	36 206	-15 358	5 577
1997	27 934	11 166	16 768	20 354	37 913	-17 559	-791
1998	26 626	10 299	16 327	20 156	34 668	-14 512	1 815
1999	29 179	9 176	20 003	19 977	31 689	-11 712	8 291
2000	32 502	9 306	23 196	22 051	33 284	-11 233	11 963
2001	37 572	8 024	29 548	23 184	29 572	-6 388	23 160
2002 <sup>r</sup>	37 579	6 961	30 618	23 195	27 423	-4 228	26 390
2003 <sup>r</sup>	39 568	6 836	32 732	23 526	23 308	218	32 950
2004 <sup>p</sup>	44 247	6 882	37 365	27 209	29 545	-2 336	35 029

<sup>1</sup> L'émigration est probablement très surestimée de 1961 à 1971. De juillet 1971 à juillet 1991, le nombre de Canadiens de retour est soustrait du nombre d'émigrants. Depuis juillet 1991, le nombre total d'émigrants est la somme des émigrants et du solde des personnes temporairement à l'étranger moins le nombre d'émigrants de retour. La nouvelle méthodologie amène une brisure dans la série.

<sup>2</sup> Les migrations interprovinciales sont estimées à partir des fichiers des allocations familiales jusqu'en juin 1976, puis à partir des fichiers de Revenu Canada. Les données provisoires pour 2002 et 2003 proviennent des fichiers des prestations fiscales pour enfants.

<sup>3</sup> Il s'agit du total des soldes international et interprovincial.

<sup>4</sup> Il s'agit de la variation du nombre de résidents non permanents. Les soldes n'entrent pas dans le calcul de la migration totale.

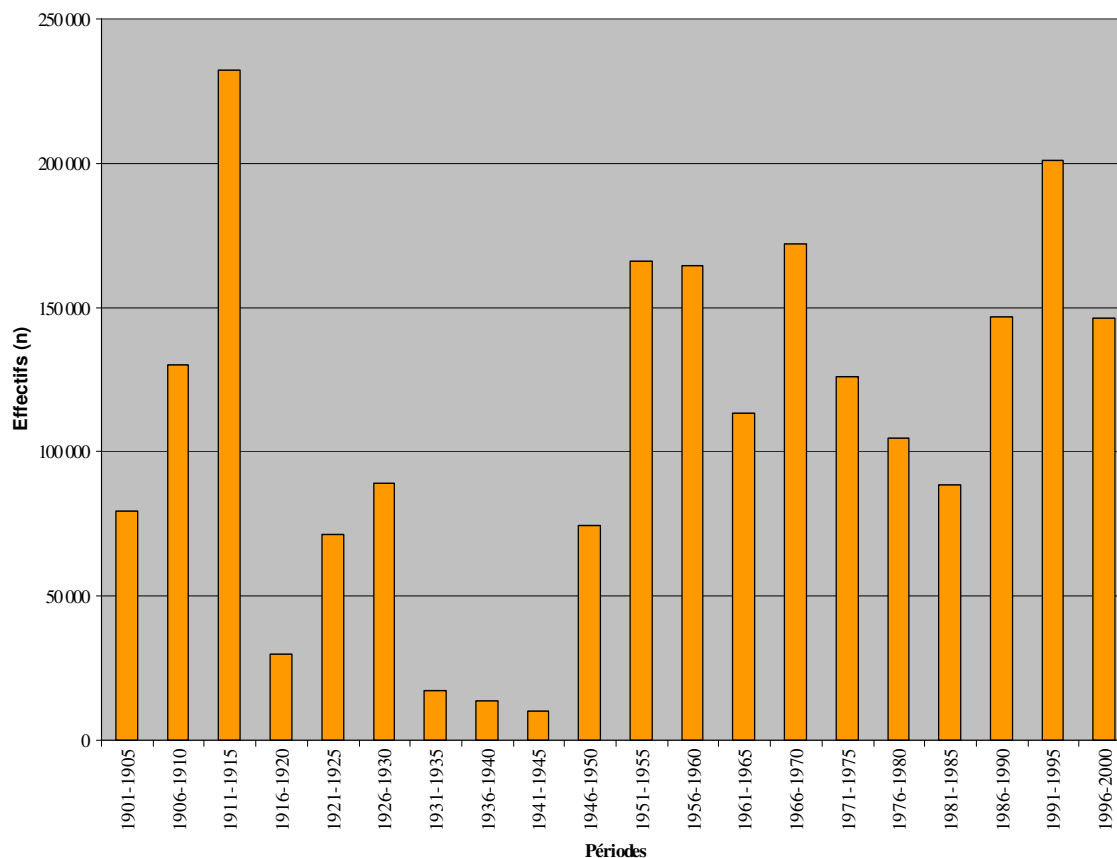
<sup>p</sup> donnée provisoire;

<sup>r</sup> donnée révisée.

Source: Institut de la statistique du Québec. Données disponibles à l'adresse électronique suivante: [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt\\_poplt\\_imigr/601.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_poplt_imigr/601.htm)

### Graphique 15

#### Effectifs de l'immigration au Québec de 1901 à 2000 par périodes de quatre ans



Sources : - Gouvernement du Québec. *Annuaire statistique du Québec* (diverses années).  
 - Statistique Canada. *Immigration to Canada, by province of destination: Canadian statistical review*, catalogue no 11-033E  
 - Statistique Canada. *Rapport sur l'état de la population du Canada*, catalogue no 91-213-XPB  
 - Duchesne, Louis. *La situation démographique au Québec. Bilan 2004*. Coll. Démographie. Québec, Institut de la statistique du Québec, 2004, p. 302.

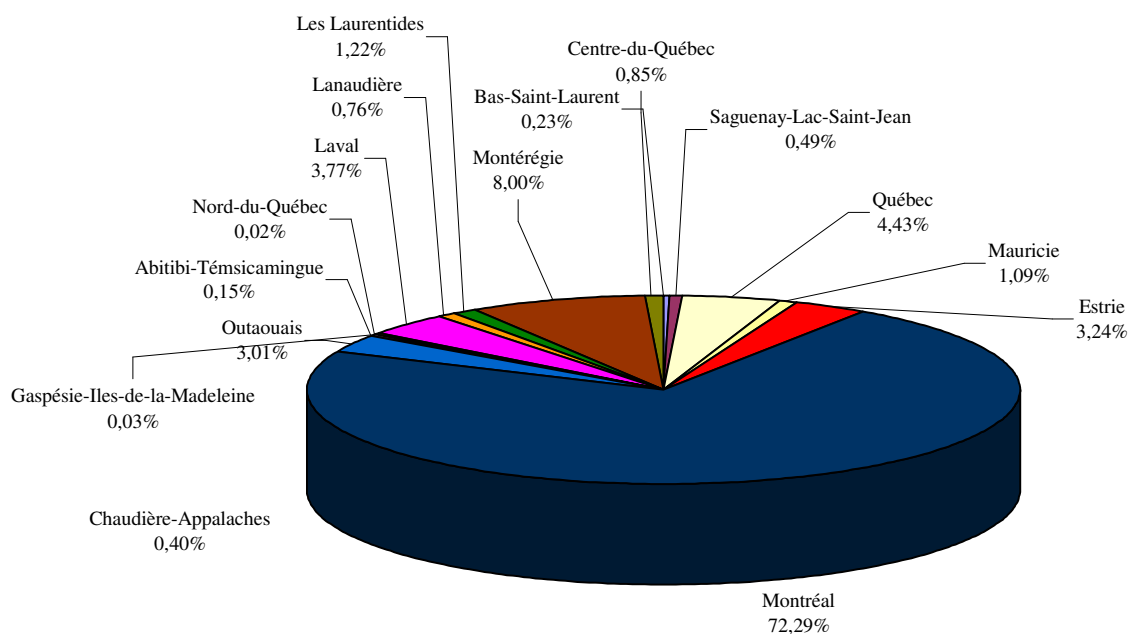
Depuis 1998, le nombre d'immigrants tend à augmenter légèrement au Québec (cf. tableau 4). Les chiffres les plus récents dont nous disposons confirment cette tendance. En effet, pour la période de 2001-2004, le nombre d'immigrants était estimé à 158 966 en regard de 146 047 pour la période de 1996-2000. De 1994 à 2000, on dénombre moins d'entrées internationales que de sorties interprovinciales, mais depuis 2001, le nombre d'immigrants est plus élevé comparativement à celui des sortants à destination des autres provinces.

Les diverses entités administratives du Québec ne bénéficient pas toutes au même titre de la présence d'immigrants en leur sein. La grande région de Montréal (qui inclut

les Laurentides, la Montérégie ainsi que les régions de Laval et de Lanaudière) rafle la majeure partie des entrées. Pour l'année 2004-2005, ceux-ci représentaient 86,6% du total (cf. graphique 16). À l'opposé, les régions périphériques, pour cette même année, accueillaient moins de 1% de la population immigrante.

### Graphique 16

#### Population immigrante dans les diverses régions du Québec en 2004-2005 exprimée en pourcentage



Source: Institut de la statistique du Québec. Données disponibles à l'adresse électronique suivante: [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt\\_poplt\\_imigr/612.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migrt_poplt_imigr/612.htm)

#### 3.3.1.2 L'émigration

En 2004, l'émigration internationale était estimée à 6 882 personnes, soit un nombre très proche de celui des deux années précédentes (cf. tableau 4). Il y a toutefois une brisure dans la série et, depuis 1991, les chiffres sont difficilement comparables avec ceux des années précédentes.



### 3.3.2 À l'échelle interprovinciale

Exceptionnellement, le solde interprovincial s'est avéré positif en 2003 avec un surplus de 218 personnes (cf. tableau 4). Il faut remonter jusqu'en 1962 pour observer pareil phénomène. L'étude des échanges interprovinciaux repose principalement sur les sorties, puisque les entrées au Québec correspondent en fait aux sorties des autres provinces à destination du Québec<sup>70</sup>.

Qu'elles soient internationales ou interprovinciales, la trajectoire des migrations se calque assez fidèlement sur l'évolution de la conjoncture économique propre à la région de départ comme à celle de destination. Ainsi, les Québécois réagissent aux cycles économiques et, en particulier, au rythme de croissance comparé des différentes provinces, tout comme à l'ampleur des récessions que connaissent certaines régions à l'intérieur du Québec. L'émigration des Québécois vers les États-Unis a toujours été substantielle, bien que l'on enregistre une certaine diminution au fil des ans, particulièrement depuis 1997. Par ailleurs, au cours des années plus récentes, les Québécois ont continué à émigrer comme en témoigne d'ailleurs le tableau 4. Plusieurs d'entre eux sont notamment partis à la conquête de l'Ouest canadien en raison de l'importante croissance qu'a connue l'Alberta. Bien que certaines personnes soient revenues depuis et que les prix du pétrole et le développement économique de l'Ouest se soient stabilisés, d'autres s'y sont établies de façon permanente.

### 3.3.3 Les mouvements migratoires à l'échelle régionale

De façon générale, les mouvements migratoires, à l'échelle des diverses régions du Québec, présentent les mêmes tendances que celles que l'on observe à l'échelon provincial. Celles-ci sont fortement déterminées par la conjoncture économique. En outre, elles varient considérablement d'une région à l'autre. Là, elles contribuent à la stabilité,

---

<sup>70</sup> Le Québec participe peu aux migrations interprovinciales, qu'il s'agisse des sorties ou des entrées. Les principaux échanges interprovinciaux ont lieu entre l'Alberta et la Colombie-Britannique.

voire au rajeunissement de la population alors qu'ici, elles alimentent le dépeuplement en plus d'accélérer le vieillissement.

Les régions périphériques<sup>71</sup> sont, de façon générale, les grandes perdantes de ces mouvements<sup>72</sup>. En effet, au cours de la dernière décennie, elles ont presque toujours affiché un solde migratoire négatif. À plusieurs endroits, les arrivées et les naissances ne parviennent pas à compenser les pertes encourues par les départs, si bien que de nombreuses localités présentent un bilan migratoire négatif. Ces différents éléments ont un rôle déterminant dans l'évolution de leur structure d'âge, mais aussi sur la prestation des services et le développement économique.

À l'inverse, le bilan migratoire de la grande région de Montréal est le plus souvent positif. Cette dernière situation est attribuable aux nombreuses entrées observées au sein des entités limitrophes notamment celles de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie. Cette dernière région enregistre, jusqu'en 1992-1993, les soldes les plus élevés. Par conséquent, elle se révélait la principale bénéficiaire des échanges migratoires. Par la suite, elle s'est fait dépasser par les Laurentides durant quelques années pour revenir en tête de liste en 2001-2002. Pour sa part, la région de la Capitale-Nationale a sensiblement amélioré sa situation au cours de la dernière année à l'étude. En ce qui concerne plus particulièrement le cas de Montréal, on constate que celle-ci accuse un solde interrégional négatif. Par contre, le solde total s'est avéré positif pour cinq des 13 années étudiées.

On s'en sera douté, l'essentiel des déplacements s'effectue vers les milieux urbains, bien que les campagnes ne soient pas nécessairement exclues de cette dynamique. La ville attire autant les jeunes que les personnes âgées. La vaste panoplie de services qu'elles offrent dans moult domaines (éducation, santé, loisirs, consommation, etc.) conjuguées aux emplois que l'on y retrouve explique, en bonne partie, son énorme pouvoir d'attraction.

---

<sup>71</sup> Celles-ci sont surlignées en jaune au tableau.

<sup>72</sup> Soulignons que le solde interrégional du Québec est évidemment égal à 0 puisque les entrées d'une région correspondent aux sorties d'une autre.

### 3.3.4 Migrations de retraite et ruralité

Bien qu'il soit généralement admis que la vie à la campagne est paisible et sécuritaire, il n'en demeure pas moins que vivre en milieu rural peut s'avérer plus difficile pour certaines catégories d'individus en particulier pour les personnes âgées, malades<sup>73</sup> ou invalides. Les services de proximité y sont généralement plus rares et les possibilités de logement moins nombreuses. La faiblesse de l'offre en transport peut également compliquer la vie de ceux et de celles qui ne conduisent pas ou qui ne disposent pas d'automobile, autant de facteurs qui contribuent à alimenter la migration vers les villes<sup>74</sup>. Selon une étude récente effectuée par Mike McCracken et al. (2005) pour le compte du Comité consultatif sur les questions rurales, cette migration forcée contribue à accentuer le sentiment de solitude et la dépression chez les personnes âgées.

Néanmoins, il reste que la trajectoire inverse est également possible notamment auprès des «jeunes vieux» ou des préretraités. Selon Kayser (1990), on assiste, depuis les années 1970, à une revalorisation du monde rural qui met l'accent sur ses aménités (nature, tranquillité, air frugal, intensité de la vie familiale et sociale, etc.) autant de conditions favorables à la migration des retraités vers les campagnes.

Les migrations de retraite sont particulièrement bien documentées aux États-Unis et en France. À preuve, le volume de David Savageau (2004) demeure, aux États-Unis, l'un des grands succès de librairie auprès des personnes âgées. Cet ouvrage traduit la compétition grandissante entre les régions d'accueil (majoritairement urbaines toutefois) pour attirer les retraités et développer une industrie touristique adaptée à ce type de clientèle<sup>75</sup>. En raison de leur apport considérable à l'économie locale, de nombreuses

---

<sup>73</sup> Une enquête effectuée par Chantal Roy (1997), dans le cadre de son mémoire de maîtrise, confirmait d'ailleurs que les problèmes de santé constituaient les principaux motifs liés au départ des personnes âgées.

<sup>74</sup> Plusieurs études indiquent que la proximité d'une ville constitue un facteur incontournable dans le choix du lieu de séjour des personnes âgées.

<sup>75</sup> L'auteur a notamment sélectionné 183 lieux de retraite, toutes catégories de milieux confondus, à travers les États-Unis. Il a comparé leurs caractéristiques dans différentes rubriques: coût de la vie, logement, climat, sécurité, services offerts, possibilité de trouver un emploi, qualité des loisirs, etc.

**Tableau 5**

**Bilan migratoire interrégional pour la province et les diverses régions du Québec pour les périodes 1991-1992 à 2003-2004\***

Régions administratives	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-1 622	-1 075	-1 190	-1 415	-1 616	-1 264	-1 421	-1 776	-2 336	-2 841	-2 960	-2 879
Abitibi-Témiscamingue	-1 637	-858	-233	-205	-363	-601	-1 026	-1 609	-2 210	-2 408	-1 986	-1 460
Côte-Nord	-391	-1 204	-1 296	-367	-320	-621	-1 323	-1 332	-1 454	-1 578	-1 782	-1 230
Bas-Saint-Laurent	-307	-348	-591	-550	-500	-772	-1 012	-1 017	-1 390	-1 267	-1 281	-636
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	-291	26	-436	-557	-681	-600	-1 092	-1 530	-1 658	-1 069	-947	-665
Nord-du-Québec	-921	-832	-993	-670	-126	-456	-747	-597	-491	-446	-359	-381
Mauricie	1 004	-501	-415	-190	157	-159	-547	-569	-841	-816	-550	41
Chaudière-Appalaches	83	987	1 051	620	502	250	250	-149	396	-248	-388	203
Centre-du-Québec	1 209	362	448	719	467	576	497	399	-10	-131	115	191
Estrie	181	753	605	774	743	798	380	144	407	724	709	975
Capitale-Nationale	2 779	1 481	318	-920	-770	-937	-871	-105	50	1 301	2 657	2 456
Outaouais	1 663	1 463	622	410	534	299	221	249	908	1 399	1 925	1 315
Lanaudière	10 752	5 888	5 969	4 664	3 745	3 323	3 146	2 099	1 977	1 840	3 531	5 268
Laval	2 842	1 305	1 887	1 121	1 001	2 076	2 057	2 219	2 820	3 162	3 433	2 948
Montréal	-31 634	-23 398	-19 032	-14 266	-12 128	-11 700	-8 506	-6 296	-5 928	-8 673	-15 737	-22 873
Laurentides	8 522	7 984	7 682	6 463	5 814	5 354	5 485	5 328	5 856	6 194	7 103	8 115
Montérégie	7 768	7 967	5 604	4 369	3 541	4 434	4 509	4 542	3 904	4 857	6 517	8 612
<b>Les régions périphériques</b>	<b>-5 169</b>	<b>-4 291</b>	<b>-4 739</b>	<b>-3 764</b>	<b>-3 606</b>	<b>-4 314</b>	<b>-6 621</b>	<b>-7 861</b>	<b>-9 539</b>	<b>-9 609</b>	<b>-9 315</b>	<b>-7 251</b>
<b>Les régions centrales</b>	<b>6 919</b>	<b>4 545</b>	<b>2 629</b>	<b>1 413</b>	<b>1 633</b>	<b>827</b>	<b>-70</b>	<b>-31</b>	<b>910</b>	<b>2 229</b>	<b>4 468</b>	<b>5 181</b>
<b>La région montréalaise</b>	<b>-1 750</b>	<b>-254</b>	<b>2 110</b>	<b>2 351</b>	<b>1 973</b>	<b>3 487</b>	<b>6 691</b>	<b>7 892</b>	<b>8 629</b>	<b>7 380</b>	<b>4 847</b>	<b>2 070</b>
<b>LE QUÉBEC</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\*Les données vont du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Sources: - DUCHESNE, Louis. *La situation démographique au Québec. Bilan 2004*. Coll. Démographie. Québec, Institut de la statistique du Québec, 2004, 356 p.  
 - Données de l'Institut de la statistique du Québec disponibles à l'adresse électronique suivante: [www.ist.qc.ca](http://www.ist.qc.ca).

**Tableau 6**

**Bilan migratoire total pour la province et les diverses régions du Québec pour les périodes 1991-1992 à 2003-2004\***

Régions administratives	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-1 045	138	-808	-1 146	-158	-1 302	-1 350	-1 662	-2 549	-2 851	-3 074	-3 037
Abitibi-Témiscamingue	-1 772	-874	-290	-231	-403	-781	-1 259	-2 003	-2 681	-2 806	-2 173	-2 131
Côte-Nord	-461	-1 226	-1 360	-391	-375	-685	-1 414	-1 430	-1 690	-1 684	-1 939	-1 930
Bas-Saint-Laurent	-144	-239	-467	-480	-412	-782	-1 072	-1 052	-1 638	-1 349	-1 487	-1 463
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	-351	90	-415	-575	-720	-786	-1 280	-1 683	-1 895	-1 179	-956	-913
Nord-du-Québec	-975	-863	-1 061	-623	-93	-424	-792	-591	-593	-490	-411	-392
Mauricie	1 356	-439	-219	-58	223	-192	-602	-605	-1 127	-753	-725	-721
Chaudière-Appalaches	454	1 312	1 274	757	627	-19	-2	-312	-9	-534	-746	-720
Centre-du-Québec	1 409	561	567	899	729	602	640	289	-164	-30	195	187
Estrie	615	1 300	1 086	1 403	1 508	1 313	907	227	964	1 593	1 419	1 346
Capitale-Nationale	5 411	5 537	2 413	256	804	-604	-1 040	322	-33	1 483	3 398	3 383
Outaouais	5 355	4 295	2 935	1 780	1 656	187	226	-380	715	2 365	3 297	3 877
Lanaudière	10 997	6 090	6 058	4 757	3 728	3 159	3 075	1 737	1 696	1 840	3 338	3 343
Laval	4 448	2 295	2 491	1 437	1 386	1 855	1 688	2 259	3 149	3 573	4 014	3 946
Montréal	-9 210	-1 935	-336	-4 784	-3 054	-8 532	-5 620	2 267	6 515	8 340	7 481	5 222
Laurentides	8 765	8 408	7 917	6 819	6 033	4 896	5 087	4 710	5 492	6 070	6 928	6 981
Montérégie	10 580	12 541	7 331	4 445	3 168	2 010	2 642	2 549	2 904	4 667	7 182	7 167
<b>Les régions périphériques</b>	<b>-4 748</b>	<b>-2 974</b>	<b>-4 401</b>	<b>-3 446</b>	<b>-2 161</b>	<b>-4 760</b>	<b>-7 167</b>	<b>-8 421</b>	<b>-11 046</b>	<b>-10 359</b>	<b>-10 040</b>	<b>-9 866</b>
<b>Les régions centrales</b>	<b>14 600</b>	<b>12 566</b>	<b>8 056</b>	<b>5 037</b>	<b>5 547</b>	<b>1 287</b>	<b>129</b>	<b>-459</b>	<b>346</b>	<b>4 124</b>	<b>6 838</b>	<b>7 352</b>
<b>La région montréalaise</b>	<b>25 580</b>	<b>27 399</b>	<b>23 461</b>	<b>12 674</b>	<b>11 261</b>	<b>3 388</b>	<b>6 872</b>	<b>13 522</b>	<b>19 756</b>	<b>24 490</b>	<b>28 943</b>	<b>26 659</b>
<b>LE QUÉBEC</b>	<b>35 432</b>	<b>36 991</b>	<b>24 087</b>	<b>14 265</b>	<b>13 237</b>	<b>-85</b>	<b>-166</b>	<b>4 642</b>	<b>9 056</b>	<b>18 255</b>	<b>25 741</b>	<b>24 145</b>

\*Les données vont du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.

Sources: DUCHESNE, Louis. *La situation démographique au Québec. Bilan 2004*. Coll. Démographie. Québec, Institut de la statistique du Québec, 2004, 356 p.  
Données de l'Institut de la statistique du Québec disponibles à l'adresse électronique suivante: [www.ist.qc.ca](http://www.ist.qc.ca)

municipalités ont élaboré des politiques d'accueil dans le but d'attirer les personnes âgées<sup>76</sup>. L'accessibilité aux services constitue également une préoccupation majeure pour les élus locaux et régionaux. Une étude réalisée par Serow (2001) souligne que les aménités naturelles et les liens sociaux figurent parmi les principaux facteurs qui contribuent à l'attractivité des personnes âgées en milieu rural.

En France, certains auteurs se sont également penchés sur le retour des aînés en milieu rural. Récemment, Véronique Roussel (2004) faisait remarquer que les retraités seraient plus nombreux à venir occuper l'espace rural parce qu'ils n'ont pas de contraintes liées à l'obtention d'un emploi. Cette constatation a également été corroborée par Jean-Marc Callois (2003) dans une étude portant sur le retour des retraités dans le Massif central, une région majoritairement rurale isolée de la trame de peuplement<sup>77</sup>. D'autres auteurs français se sont également attardés à ce phénomène. Mentionnons notamment Duchac (1980), Klatzman (1986), Berger et al. (1988), Uhrich (1987), Gadant (1987), Dautun (1992) et, plus récemment, Callois et al. (2003). Quelques thèses de doctorat ont aussi porté sur cette thématique dont celle de Sylvie Benzech (1994).

Au Canada, les travaux de Gérald Hodge ont notamment montré que la population de plusieurs villages et petites agglomérations de la Colombie-Britannique avait augmenté au cours des 20 dernières années en partie grâce à l'apport de personnes âgées.

Au Québec, les quelques chercheurs qui ont examiné cette question ont davantage porté leur attention sur les milieux rurbains. Une enquête récente réalisée par la Société canadienne d'hypothèque et de logement au sein des régions métropolitaines de recensement (RMR) de Montréal et de Québec a montré que, pour la grande région de Montréal, le tiers des répondants<sup>78</sup> avait déménagé en campagne au cours des dernières années afin de se rapprocher de la nature et de profiter de la tranquillité. Dans la RMR de Québec,

---

<sup>76</sup> À cet égard, une étude de la Commission régionale des Appalaches conduite par Crispell et Frey (1993) évalue l'apport net d'un ménage de migrants à 71 600\$US pour le milieu d'accueil. En terme de création d'emplois, l'impact est estimé à 0,65 emploi à la fois direct et indirect.

<sup>77</sup> La théorie du cycle de vie élaborée par Alain Lipietz semble bien s'appliquer à cette région: naissance et enfance en région; montée vers les grandes villes pour une partie de la vie active; puis retour au pays natal pour la retraite.

<sup>78</sup> Mentionnons que ceux-ci appartenaient à la cohorte des 45-64 ans.

c'est plus d'un ménage sur quatre (28%) qui avait migré en région rurale. Qui plus est, 25% des personnes interrogées envisageaient sérieusement déménager, pour les mêmes motifs, dans un horizon de cinq à dix ans. Outre la présence d'aménités paysagères, le cadre de vie et le prix abordable des logements, d'autres critères figurent également parmi les principaux facteurs de migration. Il s'agit de la clémence du climat, de la situation géographique (rural isolé, périurbain), de la présence de commerces de proximité, d'infrastructures d'accueil et d'un réseau de transport collectif bien organisé.

Dans cette même foulée, Marie-Josée Tremblay (1994) faisait état, dans un numéro de la revue *Le Gérontophile*, des témoignages qu'elle a recueillis dans le cadre de son mémoire de maîtrise auprès des personnes âgées concernant les avantages de vieillir en milieu rural. Parmi ceux-ci, figurent en tête de liste, un mode de vie plus sain, une vie sociale et communautaire plus épanouissante et un sentiment de sécurité plus grand. De même, la parenté et l'entourage contribueraient au retour des personnes âgées dans leur village natal. Des motivations d'ordre personnel (estime de soi, travail, entraide) et affectif (sentiment d'appartenance) inciteraient également les aînés à retourner vivre dans leur patelin<sup>79</sup>. Par ailleurs, une étude effectuée par le Groupe Multi Réso pour le compte de la revue Québec habitation accréditait la thèse selon laquelle un bon nombre de baby-boomers serait fortement enclins à vivre leur retraite en milieu rural<sup>80</sup>.

Nous avons déjà souligné, à la section 2,2, la contribution des personnes âgées à la vie sociale et économique du milieu rural. Il importe également de rappeler leur apport aux plans de la démographie et de l'aménagement du territoire. En ce qui concerne plus particulièrement ce dernier aspect, les migrations de retraite contribuent à la structuration du peuplement en milieu rural<sup>81</sup>. À cet égard, le rôle que les personnes âgées exercent sur le dynamisme de l'habitat est indéniable. Au plan de la démographie, bien qu'il occasionne le vieillissement prématuré de la population locale, le retour des aînés favorise, à certains endroits, le maintien de l'équilibre de la population ce qui, par conséquent, peut

---

<sup>79</sup> Tous ces facteurs ont également été cités par Françoise Cribier (1992) lors d'une recherche effectuée auprès de Parisiens qui se sont retirés à la campagne au moment de prendre leur retraite.

<sup>80</sup> Les résultats de cette étude ont été publiés dans le numéro de mars 1996.

<sup>81</sup> À titre d'exemple, les retraités reprennent parfois des maisons à vendre ou abandonnées qu'ils repapent, contribuant ainsi à la densification et à l'amélioration de l'espace bâti.

contribuer à freiner le dépeuplement. Le vieillissement démographique n'a pas inéluctablement pour corollaire le dépérissement économique, la sclérose culturelle ni la mort sociale. De toute évidence, le retour des retraités peut s'avérer un important facteur de développement local.

### 3.3.5 L'exode des jeunes

L'exode rural, c'est d'abord celui des jeunes. Ce phénomène a des conséquences importantes sur la composition démographique locale. Il est susceptible de favoriser l'accélération du vieillissement démographique. Nous avons déjà démontré, dans le cadre de notre thèse de doctorat, que les petites collectivités et, plus spécifiquement celles éloignées des villes, étaient les plus enclines au dépeuplement. Alimenté en partie par les migrations, le phénomène d'exode découle à la fois de considérations économiques, d'idéologies dominantes, de dynamismes locaux et régionaux, des possibilités de changement et d'effets d'entraînement. De manière plus précise, les principaux motifs de départ exprimés par les jeunes sont la poursuite des études, les raisons du cœur, la diversification de l'offre de services et la recherche d'un emploi. Des événements d'ordre conjoncturel tels que la fermeture d'usine ou la perte de services sont également susceptibles d'entraîner leur migration. L'exode contribue à fragiliser davantage l'armature de services ainsi que la structure socio-économique locale.

Si l'exode des jeunes constitue un phénomène inquiétant en milieu rural, il est par ailleurs en partie compensé par l'apport de nouveaux ménages qui contribue au maintien d'un taux minimum de natalité. En effet, les migrations de retour représentent un fait indéniable<sup>82</sup>. À ce sujet, des travaux récents effectués par des chercheurs de l'INRS-Culture et Société indiquent même un renversement des tendances à certains endroits<sup>83</sup>.

---

<sup>82</sup> À ce sujet, le lecteur est convié à se rapporter aux travaux de Patrice LeBlanc, de Dominique Potvin, de Serge Côté et de Madeleine Gauthier dont les références complètes apparaissent en bibliographie.

<sup>83</sup> Il s'agit plus particulièrement de l'étude suivante: Gauthier, Madeleine. «Pourquoi partir? Étude des migrations internes des jeunes», dans *Réseau*, vol. 30, no 2 (octobre 1998), pp. 14-19.



## **4. Perspectives d'avenir et principales avenues de développement**

### **4.1 Mise en contexte**

À ce stade-ci de notre étude, nous prenons conscience de la très grande complexité de cette problématique qu'est le vieillissement de la population. La réalité démographique relative au vieillissement est plurielle et l'espace géographique où se manifeste ce phénomène l'est également. Dès lors, il n'existe pas de solutions uniques ou de modèles préfabriqués pour en atténuer les effets. À l'instar des deux thèses véhiculées par les pessimistes et les optimistes portant sur les conséquences du vieillissement démographique, il persiste un discours à double voix concernant les mesures à mettre en place dans le but d'en réduire les impacts. Les uns, adeptes du laisser-faire, font confiance au mécanisme de redressement spontané inhérent à une société libre. Leur position s'inspire de la philosophie libérale et pose l'idée de l'autorégulation du processus social. Les autres, davantage interventionnistes, croient qu'il est possible d'annihiler les effets du vieillissement en élaborant une politique nataliste volontariste qui mise sur des mesures économiques et sociales aptes à valoriser et à stimuler la fonction reproductrice de la société.

Étant donné que le vieillissement de la population se manifeste de manière différente d'un endroit à l'autre, chaque pays et chaque région doivent contribuer à la mise sur pied ou à l'adaptation de politiques et de stratégies propres à satisfaire les besoins des personnes âgées. Des options différentes doivent donc être retenues en matière de formation, d'emploi, de protection sociale, de dispensation des services et du partage du travail et des fruits de la croissance entre les personnes âgées et les différentes générations.

Au cours des prochaines lignes, nous identifierons quelques pistes, d'ailleurs récurrentes dans la littérature portant sur le sujet, en ce qui concerne l'élaboration d'une politique volontariste adaptée aux besoins des personnes âgées.

## **4.2 Quelques pistes pour l'élaboration d'une politique volontariste adaptée aux besoins des personnes âgées**

Par «politique», nous voulons faire référence à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures et de programmes conduits par diverses instances (à la fois publiques, parapubliques, syndicales, privées ou communautaires) dans le but d'améliorer la qualité de vie et le niveau de bien-être des personnes âgées. L'inscription territoriale de ces politiques et leur mise en œuvre représentent, dans le contexte actuel, une question fondamentale. Longtemps considérées comme relevant de l'aide familiale ou de l'assistance caritative, les politiques de vieillesse ont émergé dans la plupart des pays développés au cours des années 1960 et 1970 appelant la définition d'orientations spécifiques et l'élaboration de stratégies particulières. Celles-ci ont d'abord porté sur le versement de transferts gouvernementaux dans le but d'améliorer les conditions socio-économiques des personnes âgées. Par la suite, de nombreux pays ont reconnu, à partir des années 1980, qu'une amélioration de la qualité de vie des aînés devait s'inscrire dans une perspective beaucoup plus large. C'est dans ce contexte que l'on a assisté au Canada, en 1972, à la création du programme *Nouveaux horizons*. Mise en place par le gouvernement fédéral, cette mesure, qui a pris fin en 1996, était destinée à combattre la solitude et l'isolement des aînés et à favoriser leur participation à la vie sociale. En vertu de ce programme, des subventions étaient offertes aux regroupements de personnes âgées pour la réalisation de projets contribuant à l'amélioration de leur qualité de vie et à celle de leur milieu. Les projets financés portaient principalement sur la proximité des services, l'animation, l'alphabétisation et le développement organisationnel<sup>84</sup>.

À une échelle plus vaste, le *Plan international d'action de Vienne* vit le jour en 1982. Ce plan, qui résumait les travaux de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, contenait 62 recommandations et prévoyait sept domaines d'intervention à savoir: la santé et l'alimentation, la protection des consommateurs âgés, le logement et

---

<sup>84</sup> Ce programme a connu un immense succès auprès des personnes âgées. Quelque 38 935 projets ont été subventionnés pour un total de 256,6 millions de dollars. On estime à 5,6 millions le nombre de personnes ayant bénéficié de cette mesure.

l'environnement, la famille, la protection sociale, le maintien du revenu et de l'emploi et l'enseignement.

Aujourd'hui, les politiques destinées aux personnes âgées tendent davantage à se concentrer sur les modes de vie et le maintien de l'intégration géographique de ces populations. À ce titre, des efforts particuliers sont consentis depuis quelques années sur l'amélioration du logement et les soins à domicile.

#### **4.2.1 Les grandes orientations de cette politique**

L'élaboration d'une politique adaptée aux besoins des personnes âgées doit essentiellement reposer sur quatre piliers. Il s'agit des services de proximité, du transport collectif, du logement et des loisirs. En raison des attentes exprimées par le mandataire de la présente étude, une attention particulière sera consacrée aux services de proximité. Nous tenterons également, en autant que faire se peut, d'alimenter nos propos par quelques exemples concrets.

##### **4.2.1.1 Les services de proximité**

La gestion de la vieillesse représente un enjeu important pour les acteurs des collectivités locales, les diverses instances gouvernementales et les dirigeants d'entreprises. Les services sont au cœur de l'élaboration d'une politique volontariste orientée vers le mieux-être des personnes âgées. Le but visé est simple, mais sa réalisation demeure complexe. Il consiste à favoriser le développement des services de proximité en vue de répondre le plus adéquatement possible aux attentes des personnes âgées et ce, quelle que soit leur localisation dans l'espace. Nous ne reviendrons pas ici sur les différents paramètres à considérer, cet exercice ayant déjà fait l'objet du rapport no 3. Nous nous attarderons plutôt sur les diverses étapes qui régissent l'élaboration d'une telle politique ainsi que sur ses principaux éléments constitutifs tels que documentés par moult auteurs.

Dans un premier temps, il s'agit de localiser les services et les équipements en rapport avec les besoins exprimés. Cette première étape implique que nous repensions et que nous complétions la gamme de services existants de manière à ce qu'elle englobe l'ensemble des besoins. Les dirigeants de la nouvelle chaîne de pharmacies Proxim®, qui regroupe les anciennes bannières Obonsoins® et Essaim®, l'ont bien compris en implantant certaines de leurs succursales en milieu semi-rural et en se départissant de tous les produits qui ne concernent pas la santé et les soins de beauté. De plus, cette chaîne, qui vise plus particulièrement une clientèle de baby-boomers, mise sur l'implantation de commerces de proximité au détriment des grandes surfaces, une tendance de fond qui tend à s'affirmer de plus en plus auprès des personnes âgées comme l'a d'ailleurs montré Pihet (2004) dans son ouvrage intitulé: *Vieillir aux États-Unis. Une géographie sociale et régionale des personnes âgées*. En France, Bages et al. (1992) rappellent que le vieillissement de la population rurale fait partie intégrante de la politique de développement de plusieurs communes. Ces dernières sont alors mieux à même de prendre les mesures nécessaires afin de répondre aux besoins particuliers des personnes âgées notamment en matière de services de proximité.

Dans une deuxième étape, il s'avère primordial, en raison des problèmes de mobilité auxquels sont assujetties de nombreuses personnes âgées, que certains services (ceux de très grande proximité notamment), soient disponibles localement selon un mode d'accès souple et ce, dans toutes les régions du Québec<sup>85</sup>. Certains auteurs, dont Callois et al. (2003), Delbès et al. (2003) ainsi que Marçot (2003), font de cette disposition une condition sine qua non à toute politique volontariste en faveur des personnes âgées afin de maximiser les effets des retraités sur l'économie locale et d'éviter les fuites. Ils recommandent notamment, à l'image des pôles touristiques, de mettre en place des «pôles gérontologiques» «afin d'accroître la pertinence et l'efficacité des services de maintien à domicile ou ceux proposés dans les établissements spécialisés» (Callois et al., 2003: 92). Évidemment, ce ne sont pas tous les services qui doivent être disponibles à l'échelle de la localité. Les structures régionale et sous-régionale (MRC) s'avèrent davantage appro-

---

<sup>85</sup> Par exemple, certains dépanneurs, sis en milieu rural, pourraient être dépositaires de produits à forte demande chez les personnes âgées.

priées pour ceux de second niveau (cf. rapport no 3). Cela implique évidemment l'existence d'un bon système de transport. À ce titre, les expériences qui émergent actuellement aux quatre coins du Québec rural sont manifestes.

En outre, la qualité du service rendu par les commerces locaux peut également exercer une influence, toujours selon Callois et al. (2003), sur la part des dépenses effectuées localement. Il est, en effet, important que les commerces de proximité soient en mesure de s'adapter à leur clientèle. Horaires d'ouverture, gamme de produits offerts, accueil, qualité, service de livraison à domicile, tournées hebdomadaires sont autant d'éléments susceptibles de jouer sur l'approvisionnement des retraités auprès des commerces locaux. En définitive, ce qui ressort de l'analyse de Callois et al. (2003) est que

[...] le comportement spatial des dépenses repose, en dehors de variables sociologiques, sur un fragile équilibre entre l'équipement commercial local et l'éloignement à un centre urbain: une grande part des dépenses fuira vers les centres urbains les plus proches si le territoire est sous-équipé ou si l'accessibilité à des centres urbains est aisée. En revanche, la majorité des dépenses s'effectuera localement si le territoire est suffisamment équipé et éloigné d'une ville. Les caractéristiques de l'offre locale sont, elles aussi, essentielles. Il s'agit de caractéristiques quantitatives (nombre de commerces...) mais aussi qualitatives (diversité des commerces, équilibre grandes surfaces-petits commerces...) La diversité de l'offre est un premier élément déterminant. La qualité du service rendu par les commerces locaux peut également exercer une influence non négligeable, notamment pour les petits commerces qui doivent s'adapter le plus possible aux besoins de cette population retraitée si particulière grâce à différents services [...] (Callois et al., 2003: 44-45).

Une troisième étape consiste à redéfinir le rôle de nos institutions et à remanier les services publics de façon à les adapter aux besoins d'une clientèle plus âgée. Lieu privilégié de socialisation pour de nombreux aînés l'utilisation de salles communautaires peut, à titre d'exemple, être encouragée à d'autres fins. La négociation d'ententes avec les écoles et les commissions scolaires permettrait de profiter de salles fréquentées par les enfants dans les écoles durant le jour. Dans cette même optique, compte tenu de l'isolement auquel sont confrontées plusieurs personnes âgées, des tournées de commerçants favoriseraient leur approvisionnement en produits de première nécessité tout en contribuant à maintenir un contact avec l'extérieur. Il s'avère donc indispensable d'encourager et de valoriser les opérations de polyvalence et d'adaptation des services tant publics que privés.

#### 4.2.1.2 Le transport

La question du transport collectif revêt une grande importance pour les individus qui ne disposent pas d'automobile, mais encore plus particulièrement pour les personnes âgées. Nous avons vu, dans le cadre du rapport no 2, que de nombreuses initiatives ont vu le jour en ce domaine, que ce soit ici au Québec ou ailleurs à l'étranger.

Dans un contexte où les aînés affirment vouloir demeurer dans leur maison le plus longtemps possible, la question du transport doit se retrouver en tête de liste dans l'élaboration d'une politique volontariste en faveur des personnes âgées. À ce titre, celles-ci réclament une plus grande souplesse dans la gestion de ce service de proximité comme le démontrait d'ailleurs une enquête réalisée en 2001, dans la MRC de Rivière-du-Loup, par l'Institut universitaire de gériatrie de l'Université de Sherbrooke. Le but de cette enquête consistait à proposer des scénarios de transport collectif pour rencontrer les besoins généraux des personnes et des familles à faible revenu, des personnes vivant des problèmes de santé mentale, des personnes handicapées, des jeunes et des personnes âgées. À la lumière de ces enquêtes, il est notamment ressorti que les personnes âgées préféreraient de loin les services de transport adapté à ceux du transport scolaire, ce dernier étant moins sécuritaire que celui-là et aussi, trop contraignant. En effet, plusieurs des personnes interrogées ont manifesté une certaine crainte à partager leur banc avec une clientèle d'âge scolaire. Elles suggéraient notamment que le service soit offert les fins de semaine, que les horaires soient allongés et que le service soit disponible à d'autres fins que médicales (pour les loisirs par exemple, le magasinage, la visite de parents et d'amis, etc.).

En somme, outre le transport adapté, la mise en œuvre de formules originales, telles que le taxibus et le transport à la demande, doit particulièrement être encouragée.

#### 4.2.1.3 Le logement et les autres besoins sociaux

Le vieillissement de la population influe sur le marché du logement, car les besoins exprimés par les personnes âgées diffèrent sensiblement de ceux exprimés par les plus jeunes. À cet égard, si la faible densité de population décourage bon nombre de promoteurs privés, le secteur de l'habitation donne lieu à tout un arsenal d'initiatives et d'expériences de développement local en milieu rural en plus de contribuer à la création d'emplois dans plusieurs localités. Nous y reviendrons dans le cadre du sixième rapport.

Les différentes études que nous avons consultées montrent que les facteurs économiques, qui risquent d'influencer le choix des modes d'occupation des personnes âgées, figurent parmi les plus significatifs. Il s'agit plus précisément du revenu des aînés, de l'accessibilité financière du logement et du taux d'inoccupation de ceux-ci. Tous les auteurs sont unanimes pour affirmer que les futurs aînés, c'est-à-dire ceux de la génération des baby-boomers, formuleront des besoins de plus en plus variés et seront plus exigeants en matière d'hébergement. Toutefois, le désir de demeurer chez soi le plus longtemps possible nécessite des accommodements comme l'adaptation du domicile, des allocations au logement, des services à domicile, etc.

En milieu rural, quatre formes d'habitation peuvent être développées: la maison intergénérationnelle, l'habitation partagée, l'habitation collective et les coopératives d'habitation. De type résidentiel ou familial, la maison intergénérationnelle est constituée d'unités de logements destinées à abriter un ou plusieurs membres de la famille. Pour sa part, l'habitation partagée correspond à un mode de cohabitation par lequel un service de jumelage permet aux personnes de tous âges, dont les besoins sont compatibles, de partager le même toit durant une certaine période. L'habitation collective (ou condo) est un édifice à logements multiples destiné aux personnes âgées qui peuvent fonctionner de manière autonome. Celles-ci sont soit propriétaires soit locataires de leur logement. Enfin, les coopératives d'habitation reposent sur le principe selon lequel les résidents ver-

sent une contribution financière et obtiennent ainsi des parts leur donnant droit d'occuper un logement et d'utiliser les installations communes<sup>86</sup>.

Selon le Conseil des aînés (2001), les ménages rejettent encore plus, à l'avenir, l'idée d'un déménagement vers un lieu d'hébergement privé ou public. Ils réclameront plutôt des services leur permettant de vivre plus longtemps dans leur demeure, une tendance qui a cours présentement. Par conséquent, une politique volontariste en faveur des personnes âgées doit donc accorder une attention particulière à cette dimension.

#### 4.2.1.4 Les loisirs

Dans leur ouvrage intitulé: *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires des services municipaux*, Arsenault et al. (2004) proposent que les municipalités, en particulier celles situées en milieu rural, établissent des vitrines concernant les profils des personnes âgées en matière de loisirs; cela dans le but de développer des activités qui répondent davantage à leurs aspirations. À l'instar des institutions financières qui ont élaboré des outils pratiques permettant de connaître le degré de risque d'un investisseur, Arsenault et al. (2004) suggèrent que les municipalités développent des instruments similaires en ce qui a trait aux loisirs municipaux. Dans cette même foulée, les auteurs recommandent de valoriser et de mieux encadrer les structures de bénévolat lesquelles représentent un pilier en matière de loisirs en milieu rural. Cette recommandation est également évoquée dans un rapport du Conseil consultatif national sur le troisième âge qui déplore que l'engagement social des personnes âgées ne soit pas suffisamment pris en compte dans l'élaboration de politiques les concernant.

Divers auteurs, dont Massé (1995), Tousignant (1992) et Wilkins (2003), ont montré qu'il existait un lien causal entre l'environnement de soutien d'un individu et la santé. Ainsi, l'insuffisance du soutien social constituerait une menace pour le bien-être physique et psychologique des individus. Selon une enquête menée par Wilkins (2003),

---

<sup>86</sup> Cette liste n'épuise pas toutes les alternatives possibles. Il en existe plusieurs autres dont quelques-unes feront l'objet du rapport no 6.



les personnes dont les liens sociaux sont faibles auraient une probabilité plus élevée de mourir prématurément. Une façon de briser l'isolement des personnes âgées serait de prévoir des aménagements propices aux rencontres sociales. Les clubs de l'âge d'or exercent un rôle important à cet égard. Toutefois, les activités qu'ils offrent ne correspondent pas toujours aux goûts et aux attentes de certains individus particulièrement dans un contexte où le taux de scolarisation des personnes âgées est appelé à augmenter au cours des prochaines années.

Favoriser la mixité des usages et créer des milieux plurifonctionnels contribuerait à engendrer des espaces conviviaux à échelle humaine. À ce chapitre, nous manquons au Québec, comparativement à ce que l'on observe dans certains pays d'Europe, de lieux de rencontres intergénérationnelles où se côtoient des personnes âgées dépendantes ou invalides, des jeunes, des enfants et des actifs. Avec ses «maisons tout au long de la vie», la Suède fait preuve d'exemplarité en ce domaine. Un parent de 40 ans vient y donner un peu de temps libre pour ses enfants, ses parents et ceux des autres. Un retraité offre des cours de pêche à la mouche aux jeunes alors que ceux-ci familiarisent ceux-là avec les rouages d'Internet. Cette alternative mérite qu'on s'y attarde. Elle pourrait notamment favoriser une meilleure utilisation des petites écoles dont la survie est parfois compromise et ce, dans bon nombre de localités rurales du Québec.

#### **4.2.2 Le partenariat: une condition essentielle à la réussite de cette politique**

S'il est vrai que les gouvernements demeurent les principaux acteurs concernant l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales, le défi du vieillissement démographique ne pourra être relevé qu'à la condition d'établir des partenariats multisectoriels entre les organisations internationales, régionales, non gouvernementales et le secteur privé.

Delbès et al. (1992) rappellent que deux approches sont possibles. La première, davantage politique, consiste à mettre en place une coordination, sur une base locale, dans le but d'identifier les besoins exprimés par les personnes âgées notamment en ce qui a trait aux services de proximité. Parce qu'ils sont les premiers concernés par le vieillissement démographique, les aînés doivent, selon ces mêmes auteurs, constituer les principaux acteurs d'une politique visant à améliorer leurs conditions. L'organisation et la planification des services doivent être l'occasion d'élaborer un projet commun entre les divers acteurs d'une communauté à l'égard de leurs aînés. Un tel projet devrait permettre d'établir une concertation et une collaboration entre les différents secteurs (justice, services, transport, logement, affaires municipales, etc.) et les divers acteurs impliqués (État, municipalités, entreprises privées, organisations communautaires, etc.).

La seconde approche qualifiée d'«opérationnelle» concerne la mise en œuvre de cette politique. Il s'agit d'utiliser les ressources humaines et physiques (chercheurs, médecins, institutions, professionnels, etc.) existantes de façon à répondre adéquatement aux besoins manifestés par les personnes âgées.

### **4.2.3 Les mesures «traditionnelles» d'atténuation en matière de vieillissement démographique**

L'atténuation des facteurs négatifs liés au vieillissement démographique s'avère crucial pour rendre viables et acceptables à long terme les efforts à consentir pour maintenir le modèle de développement et de solidarité à la québécoise ainsi que l'équité entre les générations.

Dans cette section, nous examinerons les deux principales solutions que l'on retrouve le plus souvent dans la littérature scientifique dans le but d'atténuer les effets du vieillissement de la population. Elles concernent essentiellement le report de l'âge légal de la retraite et les modifications démographiques.

#### 4.2.3.1 Le report de l'âge légal de la retraite

Pratiquement tous les pays développés sont confrontés à la nécessité de réformer leur système de retraite. Dans cette perspective, de nombreux chercheurs exhortent les diverses instances gouvernementales à réviser leurs régimes de façon à ce que les travailleurs âgés restent sur le marché du travail au-delà de l'âge légal actuel de la retraite. Ils soutiennent, entre autres choses, que les politiques actuelles ont été élaborées selon un ordre précis de moments de transition déterminés où se succédaient chronologiquement les études, la vie active, la retraite et le décès. Or, dans un contexte où l'espérance de vie a considérablement augmenté au cours des 50 dernières années, un tel système apparaît désuet. Récemment, Bruxelles effectuait une telle prise de conscience en appelant les États-membres de l'Union européenne à accélérer les réformes économiques structurelles pour faire face aux conséquences financières liées au vieillissement de leur population. Selon un rapport rédigé conjointement par la Commission européenne et le Comité de politique économique, les États européens doivent redoubler d'efforts pour retarder l'âge de départ à la retraite, augmenter le taux d'emploi et la productivité et contrôler la croissance des dépenses de retraite.

Dans cette perspective, plusieurs pays membres de l'Union européenne ont mis en place des mesures destinées à accroître l'emploi des travailleurs âgés et à différer leur sortie du marché du travail. Le Conseil européen de Lisbonne s'est même donné pour objectif d'augmenter à 50% le taux de participation de la population européenne se situant dans le groupe des 55 à 64 ans d'ici 2010. Aux États-Unis, le report de l'âge de la retraite a commencé à se manifester au début des années 1990. De son côté, l'Italie, par exemple, a allongé le temps de travail des salariés de 57 à 60 ans afin que ceux-ci puissent bénéficier d'une retraite complète. Pour leur part, les parlementaires allemands ont accepté, en novembre 2005, que l'âge de la retraite passe de 55 à 67 ans entre 2012 et 2035 dans le but de répondre aux besoins d'une population ayant une espérance de vie plus longue. Un projet similaire est également à l'étude en Grande-Bretagne. Au Québec, rien ne laisse présager que les dirigeants publics se tournent vers une telle avenue qui, dans le contexte actuel, nous paraît difficilement applicable à court terme et ce, pour deux raisons. La première, que nous avons déjà évoquée, tient du fait que les personnes

qui ont cotisé à un régime de retraite risquent de monter aux barricades si elles ne peuvent pas se prévaloir de leurs cotisations au moment où elles le souhaitent. Une telle opposition serait, à notre point de vue, tout à fait légitime. Deuxièmement, pour maintenir l'équilibre constant au cours des 50 prochaines années entre la population en âge de travailler et celle en âge de prendre sa retraite, nous avons vu qu'il faudrait relever l'âge de la retraite à 80 ans pour les hommes et à 85 ans pour les femmes. Cette proposition n'est pas réaliste et va même à l'encontre de la tendance actuelle du marché du travail qui veut que les travailleurs âgés quittent de plus en plus tôt la vie professionnelle.

La réforme des régimes de retraite et des divers programmes gouvernementaux à l'égard des personnes âgées n'est pas perçue comme un défi politique pour tout le monde. Par exemple, selon Henripin (1995), «si l'on s'intéresse aux systèmes publics de pension seulement, la plupart du temps fondés sur le principe de répartition, on peut espérer que les vieux du prochain siècle seront, en plus grand nombre, pourvus de pensions privées dont on n'a pas à se soucier» (Henripin, 1995: 1605).

Pour Van Solinge et al. (1998), ce n'est pas tant le vieillissement de la population qui constitue une menace pour le système de protection sociale, mais plutôt les principes défectueux ou vulnérables de la gestion financière de ces systèmes. «Les populations qui vieillissent ne sont pas, par conséquent, des menaces insurmontables; elles dévoilent simplement les faiblesses des accords sociaux dans la correction des défaillances du marché» (Van Solinge et al., 1998: 29).

Certains auteurs, dont Parent (sans date), proposent de hausser les taux de prélèvements obligatoires au régime des rentes du Québec. Une telle solution demeure, encore une fois, difficilement applicable, car elle risque de faire supporter par les actifs une charge d'autant plus grande qu'ils seront moins nombreux à participer au marché du travail.

L'accroissement de la population active sur une base volontaire apparaît une mesure plus appropriée et surtout moins coercitive que l'élévation de l'âge de la retraite afin

d'atténuer les effets du vieillissement. Dans la plupart des pays développés, on assiste déjà à une augmentation du nombre de personnes âgées qui participent activement au marché du travail. Ainsi, au Québec, à la lumière des données du recensement de 2001, 8,4% des personnes de 65 ans et plus occupaient un emploi à temps plein comparativement à 7,8% cinq ans plus tôt.

Par ailleurs, dans un document intitulé: *Les aînés du Canada rural et des régions éloignées du Canada*, McCracken et al. (2005) mentionnent que les politiques publiques conduites en faveur des milieux ruraux doivent répondre à des critères d'indépendance, de sécurité, de participation et d'équité. Chacun de ces critères est assorti d'actions spécifiques et de recommandations (plus générales) lesquelles sont reproduites au tableau 7.

Ces recommandations s'inscrivent dans la même lignée que celles énoncées par Dirn et Mendras (1984). Selon ces deux auteurs, les personnes âgées doivent être stimulées «à employer au mieux leurs énergies et leurs compétences pour le bien-être commun de la collectivité» (Dirn et Mendras, 1984: 27). Les deux chercheurs souhaitent, en outre, que les personnes âgées puissent s'adonner à des activités non marchandes de façon à ce qu'elles puissent appliquer l'énergie et les compétences qu'elles utilisaient jadis à la construction d'une économie sociale et solidaire.

#### 4.2.3.2 Les modifications démographiques

Les modifications démographiques, notamment celles liées aux comportements, constituent l'un des remèdes classiques auxquels certains démographes, dont Henripin et Lorieux (1995), ont recours pour atténuer les effets indésirables du vieillissement. Elles ont une intention foncièrement financière, mais elles peuvent avoir aussi des répercussions bénéfiques sur les individus. Deux voies sont praticables: l'accroissement des naissances et l'immigration. Mais les politiques de fécondité et d'immigration

Tableau 7

Les grandes orientations des politiques publiques à l'égard des personnes âgées selon McCracken et al.

Critères	Actions à envisager	Recommandations
indépendance	aider les aînés actifs et en santé à demeurer chez eux ou à leur fournir un logement qui constitue une solution de rechange intéressante en libérant leurs maisons pour d'autres familles*;	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ offrir des services flexibles qui permettent d'aider les aînés à demeurer dans leur domicile et dans leur collectivité le plus longtemps possible;</li> <li>➤ aider les collectivités rurales à mettre en place des maisons de retraite;</li> <li>➤ augmenter les incitatifs de manière à assurer la participation continue des aînés au marché du travail et de réduire les éléments dissuasifs;</li> <li>➤ offrir des programmes flexibles afin de faciliter la participation des aînés des régions rurales à la vie de leur collectivité.</li> </ul>
sécurité	permettre aux personnes âgées de continuer à occuper un emploi en leur offrant des heures de travail flexibles à partir de 65 ans, le partage de l'emploi ou différentes formes d'encadrement en fonction de leur situation;	
participation	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ permettre aux aînés d'aider d'autres personnes âgées que ce soit par du travail bénévole ou rémunéré;</li> <li>➤ aider les groupes d'aînés en les encourageant à participer à la collectivité et en leur donnant les moyens qui leur permettront de prendre des décisions;</li> </ul>	
équité	favoriser l'élaboration et la mise en valeur de solutions novatrices locales notamment en ce qui a trait au logement, aux services et au transport collectif;	

\*Si le logement approprié permet de dispenser des soins à domicile, cette solution pourrait contribuer à économiser le budget de la santé.

Adapté de: McCracken, Mike et al. *Les aînés du Canada rural et des régions éloignées du Canada: document de travail*. Ottawa, Comité consultatif sur les questions rurales, avril 2005, 10 p.

représentent-elles vraiment une avenue efficace et réaliste au vieillissement? À cette question, plusieurs observateurs répondent par la négative.

#### 4.2.3.2.1 L'immigration

L'immigration a joué un rôle significatif dans l'évolution démographique du Canada. En étudiant son incidence sur la composition de la population selon l'âge, on constate qu'elle a surtout contribué à maintenir l'effectif des jeunes. Long et Légaré (2003), dans un article récent, rappelaient, à l'échelle canadienne, que

[...] les influences de l'immigration sur les indicateurs du vieillissement ont tous été favorables: l'immigration atténue le déclin de la population et de la main-d'œuvre, et fait diminuer la proportion de personnes âgées, le rapport de dépendance total et le rapport de dépendance des personnes âgées (Long et Légaré, 2003: 27).

Dans un tel contexte, la politique d'immigration canadienne constituerait un outil efficace pour faire face au vieillissement de la population. Dans cette même foulée, un rapport des Nations Unies (2001) portant sur les solutions possibles quant au déclin et au vieillissement de la population dans les pays développés propose la notion de «migration de remplacement». Il s'agit de l'immigration internationale nécessaire pour contrebalancer le déclin et le vieillissement de la population dus aux faibles taux de fécondité et de mortalité.

Par ailleurs, dans leur article Mo et Légaré (2003) montrent bien que l'application d'une telle solution s'avère complètement irréaliste pour un pays comme le Canada. Selon leur estimation, pour maintenir le rapport de dépendance des personnes âgées au niveau actuel, le nombre d'immigrants reçus devrait passer de 229 054<sup>87</sup> à 2 192 000. «Par la suite et jusqu'en 2050, le nombre d'immigrants nécessaire varierait entre 1 432 000 et 4 932 000 par année» (Mo et Légaré, 2003: 29) ce qui est tout à fait hors de portée.

Au surplus, tous les travaux que nous avons consultés à ce sujet arrivent aux mêmes conclusions que celles de Mo et Légaré. L'immigration peut seulement atténuer et non pas contrer le processus de vieillissement démographique. Ainsi,

si on entend par atténuation du vieillissement la diminution d'un tiers de la croissance de la proportion de 60 ans et plus, du rapport de dépendance des 60 ans et plus aux 15-59 ans et du rapport de dépendance total pendant la période 2000-2050 et par rapport au scénario de zéro immigrant reçu, il semble réalisable pour le Canada d'atténuer le vieillissement au moyen de l'immigration dans les cinq décades à venir (Mo et Légaré, 2003: 30).

Néanmoins, avec la croissance démographique, la réorganisation des politiques sociales et le développement des nouvelles techniques de reproduction, Légaré (2003) fait de l'immigration l'un des principaux défis démographiques du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>87</sup> Il s'agit du nombre d'immigrants entrés en 2002. Mentionnons que ce chiffre est largement inférieur à l'objectif que s'était fixé Citoyenneté et Immigration Canada pour cette même année, soit un peu plus de 300 000 personnes.

D'après certains chercheurs, dont Pihet (2003) et Callois et al. (2003), c'est plutôt du côté des migrations interprovinciales et, plus particulièrement, des migrants d'origine urbaine sur lesquels il faudrait tabler. Il n'est pas rare, en effet, de constater que des individus, après avoir passé la plus grande partie de leur vie en ville, décident de s'installer ou de revenir à la campagne. Nous avons déjà abordé ce phénomène à la section 3.3.4. Ce dernier affecte davantage les milieux ruraux situés à proximité des villes. Bien que les opinions divergent à ce sujet<sup>88</sup>, l'arrivée de nouveaux résidents est généralement favorable au développement local, tant aux plans social qu'économique. Elle contribue, dans bien des cas, à la création de nouveaux services, au maintien de ceux déjà existants ainsi qu'au développement d'infrastructures répondant aux besoins de ces nouveaux venus. Par exemple, dans les comtés ruraux du Massachusetts et du New Hampshire aux États-Unis, on a noté, à la suite de l'arrivée de retraités, une importante densification du tissu de peuplement et une diversification des services de proximité notamment dans les domaines médical et paramédical. Au Québec, les expériences de grande séduction dans le but d'attirer ce genre de clientèle sont encore à leurs premiers balbutiements. En outre, il importe de rappeler que ce ne sont pas tous les milieux ruraux qui disposent des aménités et des infrastructures nécessaires à l'accueil des aînés. Néanmoins, cette avenue ne pourrait être écartée d'une politique volontariste en faveur des personnes âgées.

#### 4.2.3.2.2 *L'augmentation du nombre de naissances*

De même, il est impossible d'empêcher la hausse du rapport de dépendance des personnes âgées par l'augmentation des naissances. Pour y parvenir, toujours selon la simulation effectuée par les deux auteurs précédemment cités, «[...] il faudrait que l'indice synthétique de fécondité atteigne au moins 13,3 enfants par femme en 2005-2015 et que la population dépasse 3,2 milliards d'habitants en 2025 et 4,5 milliards d'habitants en 2050» (Mo et Légaré, 2003: 30).

---

<sup>88</sup> Callois et al. (2003) notamment signalent qu'une stratégie de développement orientée sur l'attraction des retraités peut présenter un certain nombre d'effets pervers dont l'augmentation du prix foncier, les possibilités de conflits intergénérationnels freinant le développement local, l'accroissement de la concurrence, etc.



Il existe beaucoup d'incertitude sur l'efficacité des mesures visant à améliorer la natalité. Les mesures natalistes dont les répercussions seraient mieux démontrées sont analogues aux allocations à la naissance pratiquées par l'État québécois entre 1988 et 1997. Ces augmentations augmentant avec le rang de la naissance, elle ont eu un effet sur les ménages à revenus modestes ayant déjà des enfants. Ce type de mesure n'aurait toutefois pas d'effet sur la décision d'avoir un premier enfant. Depuis 1997, la politique québécoise met l'accent sur la conciliation travail/famille par le développement des services de garde et l'amélioration des congés parentaux. Les investissements ont été réalisés en réduisant parallèlement les différentes formes d'allocation directe aux familles. Un tel modèle dit scandinave est donc axé sur l'égalité entre les sexes et non centré sur les couches plus pauvres de la société. Il aurait porté ses fruits en Europe du Nord, mais n'est pas présent au Québec depuis suffisamment de temps pour observer ses effets. Par ailleurs, l'accessibilité financière de l'adoption ou des technologies de la reproduction est relativement peu soutenue au Québec comparativement à un pays ouvertement nataliste comme la France.

On le voit bien, l'immigration et l'accroissement du nombre de naissances représentent deux pistes de solutions difficilement applicables aux réalités québécoise et canadienne compte tenu de l'état d'avancement du processus de vieillissement. À ce sujet, Mo et Légaré (2003) écrivent d'ailleurs que «personne ne tente plus maintenant de «contrebalancer» le vieillissement de façon à empêcher la croissance du rapport de dépendance des personnes âgées ou de tout autre indicateur de vieillissement» (Mo et Légaré, 2003: 31). Dans un tel contexte, il vaut mieux chercher à bien identifier les conséquences du phénomène et à voir comment il est possible de s'y adapter d'un point de vue économique et social.

#### 4.2.3.3 Les solutions relatives à la pénurie éventuelle de main-d'œuvre

En ce qui concerne les problèmes liés à la pénurie éventuelle de main-d'œuvre, Mario Girard, président de Nstein Technologie et fondateur de Gespo, croit qu'il est illusoire de référer à l'immigration pour combler le déficit de main-d'œuvre prévu pour 2015. Selon ce dernier, le Québec «ne fait pas le poids comparativement à l'Ontario et à la Colombie-Britannique» (cité par Fournier, 2006: C-1). Et il rétorque: «La réalité est que les immigrants qui ont de l'argent s'installent à Toronto et à Vancouver plutôt qu'à Montréal» (Ibid). En fait, selon Sylvie Ratté, directrice de la recherche et économiste principale de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, les «gouvernements devront tenir compte du mode de fonctionnement flexible propre aux PME, qui se distingue à bien des égards de celui de la grande entreprise ou du gouvernement. Il importe donc de privilégier des incitatifs plutôt que des mesures coercitives» (Ratté, 2002: 6).

À cet égard, certains auteurs proposent de mettre en place des incitatifs (par exemple une pension croissante si la retraite est différée) afin de prolonger la durée de participation au marché du travail. D'autres suggèrent d'assouplir les calendriers et les horaires de travail, de promouvoir le «recyclage des vieux travailleurs» ou encore d'instituer des salaires décroissants avec l'âge lorsque la productivité diminue.

En guise de conclusion à cette section, nous laissons le soin à Anne-Marie Guillemard (2004), spécialiste en sociologie du vieillissement, d'identifier les principaux enjeux auxquels les sociétés développées sont appelées à relever en ce qui concerne le vieillissement de leur population.

Relever le défi du vieillissement démographique et de la société de la longévité, au niveau de l'emploi comme des transferts sociaux, passe par une renégociation du contrat entre les générations sur les manières de répartir les temps de travail et d'inactivité indemnisée sur le parcours de vie. Cet enjeu appelle également un autre mode de gouvernement public de l'âge. À la gestion par la segmentation par l'âge doit être substituée une gestion intégrée des âges, laquelle demeure largement à inventer (Guillemard, 2004: 104).

#### 4.2.3.4 Les autres solutions proposées

Nous reproduisons, à grands traits, les autres mesures que nous avons répertoriées dans la littérature portant sur le vieillissement. Il s'agit de:

- la participation au marché du travail dans certains groupes choisis;
- les stratégies de réaffectation progressive de la main-d'œuvre;
- l'accroissement de la production;
- le soutien financier aux familles et aux aidants naturels qui s'occupent des personnes âgées;
- et la création d'un ministre d'état responsable du troisième âge<sup>89</sup>.

### 4.3 Les difficultés relatives à l'établissement de pronostics

Il est extrêmement difficile d'élaborer des mesures visant à contrer les effets du vieillissement fondés uniquement sur les prévisions démographiques. Conçues à partir d'hypothèses ou de scénarios relatifs à la fécondité, à la mortalité et aux migrations, ces prévisions peuvent changer à l'avenir selon le jeu de facteurs tels que la fécondité et des migrations. De plus, est-il besoin de rappeler que les répercussions éventuelles du vieillissement ne sont pas uniquement déterminées par la proportion des personnes âgées dans la population, mais aussi par leur façon de se comporter et de réagir et par l'évolution de leurs comportements par rapport à ce qu'elles avaient imaginé antérieurement<sup>90</sup>. En outre, ces comportements risquent d'être fort différents selon l'état de santé, les niveaux de revenus, le milieu de vie, etc. La diversité des contextes, le changement constant et le jeu complexe des interrelations contribuent à rendre aléatoires toutes formes de prévisions.

---

<sup>89</sup> Cette piste a notamment été suggérée par le groupe de travail libéral sur les aînés dans un rapport paru en février 2004 et disponible à l'adresse électronique suivante: [www.liberal.parl.gc.ca/seniors](http://www.liberal.parl.gc.ca/seniors). Lors de cette consultation, de nombreux organismes pour les aînés avaient exprimé leur inquiétude quant au manque de leadership du gouvernement fédéral en ce qui concerne la mise en œuvre de politiques en faveur des personnes âgées. Ces organismes estimaient notamment que les aînés devraient être davantage représentés au cabinet ministériel. Par conséquent, ils réclamaient que les questions qui les concernent soient prises en considération par les plus hauts niveaux de l'administration publique.

<sup>90</sup> Voici un exemple concret de cet état de fait. Récemment, le journaliste Allen Gregg de la revue *Maclean's* rappelait à ses lecteurs que Mick Jagger avait déjà affirmé qu'il préférerait être mort plutôt que de chanter encore «Satisfaction» à l'âge de 45 ans. Pourtant, le jour de son 60<sup>e</sup> anniversaire de naissance, Jagger était en tournée et il a interprété ce classique de la chanson anglophone. Cet exemple montre bien que la définition de la vieillesse est susceptible de changer et que la démographie n'explique pas tout.

Des circonstances imprévisibles peuvent modifier l'ampleur et la portée des prévisions démographiques et leurs répercussions dans le temps et dans l'espace. Chaque communauté réagit selon un cheminement qui lui est propre et en fonction des grandes orientations en cours. Le monde rural québécois est soumis à toutes sortes d'impondérables liés notamment à des changements environnementaux, à des soubresauts économiques, à des événements conjoncturels et à des orientations politiques qui rendent difficile, voire impossible, toute prévision à long terme. Telle localité freine ou arrête son développement par suite de la défaillance de certains facteurs de production, de la carence ou de la division de ses leaders, de la résignation d'une population trop rapidement satisfaite d'une avancée provisoire. Telle autre, plus favorisée, accomplit des progrès surprenants parce que quelques individus ont résolu les conflits, rassemblé les énergies et saisi les opportunités pour enclencher une nouvelle dynamique de développement. Tel milieu est avanta-gé par des conditions géographiques favorables, comme la proximité d'une petite ville. Tel autre encore, s'en trouve complètement dépourvu, mais profite des retombées économiques d'une petite entreprise. Les projections démographiques laissent également sceptique un géographe aussi chevronné que Pierre Georges. «Si l'on ne craignait d'abuser des paradoxes, écrivait-il, on serait tenté d'écrire que la démographie a pour but de prévoir ce qui n'arrivera pas» (cité par Beaudry, 1997: A-9).

Dans cette foulée, nous partageons entièrement les propos du démographe québécois Jacques Légaré (2003) qui, dans le cadre d'un ouvrage collectif, mentionnait qu'il

est difficile d'imaginer ce que sera la démographie québécoise à la fin du présent siècle. Que l'on pense encore dans les années 1960 et 1970, les démographes avaient peine à imaginer des projections de population basées sur une fécondité se situant en deçà du seuil de remplacement. Même la théorie de la transition démographique prévoyait une troisième et dernière phase, caractérisée par la stabilité et un équilibre entre natalité et mortalité (Légaré, 2003: 308).

Une chose est sûre toutefois. Les changements démographiques qui sont présentement en train de s'opérer ne seront pas à l'image de ceux que nous avons connus au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

S'il s'avère particulièrement hasardeux d'établir des pronostics sur l'évolution démographique des localités rurales vieillissantes, il est beaucoup plus facile d'anticiper, en se basant sur les grandes tendances actuelles et passées, certaines projections à dimension plus qualitative. En effet, grâce à une meilleure scolarisation et à une vie professionnelle plus variée, tout porte à croire que les aînés de demain auront une meilleure connaissance des programmes et des différents services qui leur sont offerts en plus d'être plus réceptifs aux messages de promotion de la santé. Davantage enclines à participer à des activités éducatives, sociales et communautaires, les personnes âgées seront également mieux à même de revendiquer leurs droits. En outre, au fur et à mesure que progresseront la recherche et l'expérimentation dans le domaine de la médecine, on pourra s'attendre à des avancées en ce qui a trait à l'amélioration de la qualité de vie humaine.

## **Conclusion**

Il ne fait plus de doute que le Québec est aux prises avec le vieillissement de sa population. Qui plus est, le phénomène, qui a commencé à s'accroître autour des années 1970, est loin d'être terminé. En effet, s'il s'avère extrêmement difficile d'établir des pronostics sur la base des localités, tout laisse présager que ce vieillissement devrait s'accroître au cours du XXI<sup>e</sup> siècle puisque différents facteurs semblent s'exercer dans ce sens. Mentionnons, entre autres choses, le maintien d'une fécondité en dessous du seuil de remplacement, l'amélioration escomptée de l'espérance de vie des personnes âgées, les effets de l'héritage démographique, l'arrivée à l'âge de la retraite de générations plus nombreuses que les précédentes, etc. Tous ces facteurs contribueront indéniablement à faire augmenter la proportion de personnes âgées parmi la population totale ce qui, par conséquent, se traduira par une diminution de la part des effectifs restants. Il s'agit là d'une simple évidence mathématique.

L'improbabilité d'une augmentation soudaine ou radicale du taux de natalité conjuguée au fait que nous aspirons collectivement à un allongement de l'espérance de vie et que des efforts sont continuellement déployés en ce sens porte effectivement à

croire que la tendance vers le vieillissement se poursuivra durant encore une bonne trentaine d'années. Quant à l'immigration, son apport est nettement insuffisant pour faire contrepoids aux tendances lourdes que nous avons examinées dans le cadre de cette recherche. Par conséquent, son impact en vue de ralentir le processus de vieillissement démographique s'avère limité. Bref, cette problématique commandera, dans les années à venir, de nouvelles orientations porteuses de nombreux défis. L'un de ceux-ci consiste à évaluer les coûts économiques et sociaux occasionnés par l'accroissement du nombre de personnes âgées ainsi qu'à trouver les moyens de maintenir en activité une part croissante de la population qui dispose encore de toutes ses capacités physiques et de ses facultés mentales, toutefois rendues inactives par l'institutionnalisation de la retraite obligatoire. L'audace et l'imagination constitueront donc des atouts nécessaires pour limiter les conséquences négatives du vieillissement et maximiser les avantages de cette «nouvelle» réalité.

Étant donné que le processus de vieillissement se manifeste à un rythme inégal selon les milieux et que les comportements migratoires sont tout aussi différenciés dans l'espace géographique, les territoires sont confrontés à des perspectives très différentes en matière d'évolution démographique. C'est pourquoi, les diverses instances gouvernementales ont la responsabilité de faire en sorte que les orientations qui seront prises éventuellement tiennent compte de la diversité des situations locales et régionales de façon à adapter leurs politiques à la réalité de ces différents contextes. Le vieillissement démographique continuera à façonner l'avenir du Québec en général et de l'espace rural en particulier. Dès lors, il importe que les individus, les entreprises et les gouvernements poursuivent leur réflexion en ce qui concerne la modification de leurs pratiques de façon à ce que ce phénomène qui, de prime abord, peut apparaître comme une contrainte, puisse graduellement devenir une opportunité notamment pour les milieux ruraux. Cette «nouvelle» réalité démographique dépend des choix de société opérés, des décisions prises et des politiques mises en œuvre. Bien qu'il continue à susciter des inquiétudes, le vieillissement démographique n'est plus, de nos jours, considéré par la majorité des chercheurs comme une catastrophe, mais plutôt comme un processus évolutif auquel il faut tenter de s'adapter le plus efficacement possible. Cette adaptation nécessitera que nous

fassions preuve d'inventivité et de créativité dans l'élaboration d'une éventuelle politique de la vieillesse et ce, dans le respect de la diversité qui caractérise l'espace rural québécois.

## **Bibliographie**

### **Volumes et périodiques**

- AGENCE FRANCE-PRESSE. «La retraite à 69 ans», dans *Le Droit*, (1er décembre 2005), p. 19.
- AGENCE FRANCE-PRESSE. «Le vieillissement de la population pose un grand défi à Cuba», dans *La Presse*, (13 octobre 2005), p. A-31.
- AGENCE FRANCE PRESSE. «Vivre centenaire sera bientôt la norme», dans *Le Devoir*, vol. 97, no 49 (7 mars 2006), p. A-5.
- AKOUN, André et ANSART, Pierre (dir.). *Dictionnaire de sociologie*. Coll. Dictionnaire Le Robert/Seuil. Paris, Éditions Le Robert/Le Seuil, 1999, 587 p.
- ALIAGA, Christel. «L'aide à domicile en faveur des personnes âgées», dans *INSEE Première*, no 744 (octobre 2004), 4 p.
- ARDILLIER-CARRAS, Françoise. «Vivre dans une région rurale en difficulté ou «comment peut-on être Creusois?», dans BAGES, Robert et GRANIE, Anne-Marie (dir.). *Comment les ruraux vivent-ils et construisent-ils leur (s) territoire (s) aujourd'hui?* Actes de la Journée régionale de l'Association des ruralistes français tenue à Toulouse le 18 juin 1997. Coll. Dynamiques rurales. Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail, février 1998, pp. 71-80.
- ARGOUD, Dominique. «Vieillesse et territoires: vers un renouveau de l'action publique?», dans *Vie sociale*, no 4 (2001), pp. 25-41.
- ARSENAULT, Line et al. *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux. Rapport de recherche*. Sans lieu, Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation, octobre 2004, 175 p. et annexes.
- AVRAMOV, Dragana et MASKOVA, Miroslava. *Vieillesse active en Europe, vol. 1*. Coll. Études démographiques, no 41. Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2004, 166 p.
- BAGES, Robert; BLAZY, Sandrine et MARTIN, Irène. «Personnes âgées et pouvoir local en milieu rural», dans *Gérontologie et Société*, no 63 (décembre 1992), pp. 74-84.
- BEAUDRY, Raymond. «Avenir démographique des régions: l'emprise de l'inéluctable», dans *Le Devoir*, vol. 88, no 40 (25 février 1997), p. A-9.
- BEAULIEU, Marie. «Être âgé, vivre en milieu rural et se déplacer: le transport intégré, une solution?», dans *Le Gérontophile*, vol. 24, no 2 (printemps 2002), pp. 3-10.
- BENZECH, Sylvie. *Vieillesse, vieillissement démographique et aménagement d'un territoire montagnard. Exemple des Hautes-Alpes. Le problème du cadre de vie et de la prise en charge des personnes âgées*. Grenoble, Université Joseph Fourier, octobre 1994, 328 p. et annexes (thèse de doctorat)

- BERGER, Alain et al. *La revanche du Sud. Un défi à la France*. Coll. Logiques sociales. Paris, Éditions L'Harmattan, 1988, 167 p.
- BERTHET, Vincent. «L'humain à l'épreuve», dans *Économie et Humanisme*, no 374 (octobre 2005), pp. 8-10.
- BEST, Julia. «Vieillir en milieu rural ou dans une petite ville», dans *Expression*, vol. 9, no 1, sans date et sans pagination. Texte disponible en ligne à l'adresse électronique suivante: [www.naca-ccnta.ca/expression/9-1/exp\\_9-1\\_f.htm](http://www.naca-ccnta.ca/expression/9-1/exp_9-1_f.htm)
- BOISVERT, Mario et DUMAS, Ghislain. «Effets du vieillissement de la population sur les dépenses et le fardeau fiscal des municipalités. Une comparaison entre les MRC les plus jeunes et les plus vieilles du Québec», dans *Muni-stat*, vol. 1, no 2 (juin 2004), pp. 1-5.
- BOURBEAU, Robert; LÉGARÉ, Jacques et ÉMOND, Valérie. *Nouvelles tables de mortalité par génération au Canada et au Québec, 1801-1991*. Ottawa, Statistique Canada, 1997, 95 p.
- BOURDELAIS, Patrice. *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*. Coll. Opus. Paris, Éditions Odile Jacob, 1997, 503 p.
- BRUTEL, Chantal et OMALEK, Laure. «L'inéluctable vieillissement de la population française», dans *Problèmes politiques et sociaux*, no 903 (août 2004), pp. 28-30.
- CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS SALARIÉS. «Faire face aux besoins médicaux de la population vieillissante», dans *Problèmes politiques et sociaux*, no 903 (août 2004), pp. 84-85.
- CALLOIS, Jean-Marc et al. *Les retraités et les espaces ruraux du Massif central*. Clermont-Ferrand, Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF), en collaboration avec l'Établissement national d'enseignement supérieur agronomique (ENESAD) et l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles (ENITA), décembre 2003, 136 p.
- CAMBOIS, Emmanuelle et Robine, Jean-Marie. «Problèmes fonctionnels et incapacités chez les plus de 55 ans: des différences marquées selon les professions et le milieu social», dans *Études et Résultats*, no 295 (mars 2004), pp. 4-5 (extraits)
- CHEAL, David et al. *Vieillesse et évolution démographique au Canada*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003, 293 p.
- CHOUINARD, Marie-Andrée. «L'UQAM veut faire taire les préjugés contre les quartiers pauvres», dans *Le Devoir*, vol. 96, no 244 (27 octobre 2005), p. A-4.
- CLAIR, Michel. *Les solutions émergentes. Rapport de la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux*. Québec, Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux, 2000, 2 volumes et annexes.
- CLEM, Joëlle et PERRAIN, Hervé. «Pour une solution alternative d'hébergement en milieu rural pour personnes âgées», dans *Gérontologie et Société*, no 63 (décembre 1992), pp. 67-72.
- CLOUTIER, Laurier. «Des parfums, un livre avec vos pilules?», dans *La Presse*, (17 février 2006), p. La Presse Affaires 3.
- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES. *Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations*. Bruxelles, Communication de la commission, mars 2005, 26 p.
- CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL SUR LE TROISIÈME ÂGE. *1999 et après: les défis d'une société canadienne vieillissante*. Ottawa, Conseil consultatif sur le troisième âge, 1999, 81 p.
- CONSEIL DES AÎNÉS. *La réalité des aînés québécois, 2e édition*. Québec, Conseil des aînés, 2001, 199 p.
- CÔTÉ, Serge. «Les jeunes désertent-ils les régions?», dans *Relations*, no 621 (janvier-février 1997), pp. 15-17.
- CRISPELL, Diana et FREY, William. «American maturity», dans *American demographics*, vol. 13, no 3 (mars 1993), pp. 31-42.



- DAUTUN, Gilles. *La vie rurale, mode d'emploi. Pour une politique globale de la ruralité*. Paris, Éditions L'Harmattan, 1992, 445 p.
- DAY, F.A et BARLETT, J. «Economic impact of retirement, migration on the Texas hill country», dans *Journal of Applied Gerontology*, vol. 9, no 1 (2000), pp. 78-94.
- DEGLISE, Fabien. «Les baby-boomers pourraient faire diminuer l'espérance de vie», dans *Le Devoir*, vol. 97, no 31 (14 février 2006), p. A-4.
- DÉLÉGATION À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'ACTION RÉGIONALE. *Activités de proximité. 43 expériences territoriales. Bilan d'une expérience lancée par le groupe Actuel*. Paris, La Documentation française, février 1998, 174 p.
- DELBÈS, Christiane. *Les personnes âgées à la campagne: situation socio-démographique. Rapport préparé dans le cadre d'un groupe international d'études sur les ruraux âgés*. Paris, Fondation nationale de gérontologie, 1990, 39 p.
- DELBÈS, Christiane; PAILLAT, Paul et DINICOLA, Sylvie. «Étude européenne sur les ruraux âgés, monographie française», dans *Gérontologie et Société*, no 63 (décembre 1992), pp. 18-42.
- DÉLISLE, Marc-André. *Aspects démographiques, économiques et sociologiques du vieillissement*. Québec, Éditions La Liberté, 1996, 209 p.
- DELISLE, Marc-André. *Le dynamisme des aînés. Retraite, participation sociale et loisirs*. Sainte-Foy, Éditions La Liberté, 2002, 427 p.
- DELISLE, Marc-André. *Viellir dans les régions. Étude comparative des conditions et du mode de vie des aînés demeurant hors des grands centres urbains*. Québec, Éditions La liberté, 1995, 142 p.
- DESJARDINS, Bertrand et LÉGARÉ, Jacques. «Le seuil de la vieillesse. Quelques réflexions de démographes», dans *Sociologie et sociétés*, vol. 16, no 2 (octobre 1984), pp. 37-48.
- DIRN, Louis et MENDRAS, Henri: «Le 3e âge animera la société française», dans *Futuribles*, no 80 (septembre 1984), pp. 3-28.
- DOOGHE, Gilbert. «Le vieillissement démographique de la Belgique: la société et les personnes âgées», dans LORIAUX, Michel; RÉMY, Dominique et VILQUIN, Éric (dir.). *Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*. Actes du colloque Chaire Quetelet '86 tenu à Louvain-La-Neuve du 6 au 10 octobre 1986. Louvain-La-Neuve, Éditions Ciaco, 1990, pp. 105-120.
- DUCHAC, René. «Effets socio-économiques des migrations de retraite: le cas de Menton (Alpes-Maritimes)», dans *Les âges de la vie: Actes du colloque. Tome 2*. Paris, Presses universitaires de France, 1980, pp. 109-118.
- DUCHESNE, Louis. *La situation démographique au Québec. Bilan 2004*. Coll. Démographie. Québec, Institut de la statistique du Québec, 2004, 356 p.
- DUGAS, Clermont. *Diversité spatiale, démographique et socio-économique de l'Est-du-Québec*. Rimouski, Cahiers de l'Université du Québec à Rimouski, 1979, 127 p.
- DUGRAND, Raymond. *Villes et campagnes en Bas Languedoc*. Paris, Presses universitaires de France, 1963, 638 p.
- ECHAUDEMAISON, Claude-Danièle (dir.). *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, 6e édition*. Paris, Éditions Nathan, 2003, 543 p.
- ESNAULT, David. «L'Europe aux prises avec le vieillissement», dans *Le Devoir*, vol. 97, no 31 (14 février 2006), p. B-5.
- FOURNIER, Lise. «Économie: les signes de détresse sont nombreux», dans *Le Soleil*, (16 février 2006), p. C-1.
- GADANT, Jean. *Aménagement et développement rural: un plaidoyer*. Paris, Lavoisier, Technique et documentation, 1987, 210 p.

- GAULLIER, Xavier. *La deuxième carrière: âgées., emplois, retraites*. Coll. Épreuve des faits. Paris, Éditions du Seuil, 1988, 408 p.
- GAUTHIER, Hervé et al. *Vie des générations et personnes âgées: aujourd'hui et demain*. Coll. Conditions de vie. Sainte-Foy, Institut de la statistique du Québec, 2004, 303 p.
- GAUTHIER, Hervé et DUCHESNE, Louis. *Le vieillissement démographique et les personnes âgées au Québec*. Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1991, 297 p.
- GAUTHIER, Madeleine. «Les jeunes québécois: des «nomades»?», dans *Recherches sociographiques*, vol. 46, no 1 (janvier-avril 2003), pp. 19-34.
- GAUTHIER, Madeleine (dir.). *Pourquoi partir? La migration des jeunes d'hier à aujourd'hui*. Coll. Culture et Société. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1997, 315 p.
- GAUTHIER, Madeleine; CÔTÉ, Serge; MOLGAT, Marc et DESCHENAU, Frédéric. «Pourquoi partent-ils? Les motifs de migration des jeunes régionaux», dans *Recherches sociographiques*, vol. 46, no 1 (janvier-avril 2003), pp. 113-139.
- GAUTHIER, Madeleine et MOLGAT, Marc. «Les jeunes en région: insertion et participation. Les jeunes et la migration. Une enquête à l'échelle du Québec», dans *L'Action nationale*, vol. 91, no 5 (mai 2001), pp. 13-22.
- GAYMU, Joëlle. «Vieillesse démographique et vieillesse en France», dans *Économie et Humanisme*, no 374 (octobre 2005), pp. 12-18.
- GIRARD, Chantal. *Le vieillissement de la population au Québec: où et quand?*. Sans lieu, Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Direction de la planification, de la recherche et de l'évaluation, novembre 2003, 36 p.
- GIRARD, Chantal et ARSENAULT, Line. «Le vieillissement dans les régions et MRC. Portrait démographique», dans *Municipalité*, vol. 35, no 1 (printemps 2004), pp. 7-11.
- GRAND'MAISON, Jacques et LEFEBVRE, Solange (dir.). *La part des aînés*. Coll. Cahiers d'études pastorales. Montréal, Éditions Fides, 1994, 362 p.
- GRIGNON, Michel. «Les conséquences du vieillissement de la population sur les dépenses de santé», dans *Le Bulletin d'information en économie de la santé*. Centre de recherches, d'études et de documentation en économie de la santé, no 66, 2003, 6 p.
- GROUPE DE TRAVAIL LIBÉRAL SUR LES AÎNÉS. *Rapport du groupe de travail*. Sans lieu, février 2004, 37 p. Document disponible en ligne à l'adresse électronique suivante: [www.liberal.parl.gc.ca/seniors](http://www.liberal.parl.gc.ca/seniors)
- GUCHER, Catherine. «La retraite en milieu rural marquée par la continuité», dans *Transrural Initiatives*, (28 septembre 2004), pp. 4-5.
- GUILLEMARD, Anne-Marie. «Être vieux ou vieille, une question de jugement social», dans *Actes du colloque sur le vieillissement au travail, une question de jugement*. Montréal, Institut de recherches appliquées sur le travail, 1990, pp. 11-13.
- GUILLEMARD, Anne-Marie. «Pour un nouveau contrat entre les générations», dans *Problèmes politiques et sociaux*, no 903 (août 2004), pp. 102-105.
- HÉBERT, Réjean. «Pour l'amour des vieux, pas de privé en santé», dans *Le Soleil*, (30 janvier 2006), p. A-15.
- HENRIPIN, Jacques. «Vieillesse de la population: inconvénients et adaptation», dans *Population*, vol. 50, no 6 (novembre-décembre 1995), pp. 1591-1609.
- HENRIPIN, Jacques et LORIUX, Michel. «Le vieillissement: discours à deux voix», dans *Population*, vol. 50, no 6 (1995), pp. 1591-1638.
- HOUÉE, Paul. «La recomposition sociale», dans *Problèmes politiques et sociaux*, no 623 (5 janvier 1990), pp. 9-11.

- HOUÉE, Paul. *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps des incertitudes, 2e édition*. Paris, Éditions Économica, 1996, 321 p.
- ILLOUZ-WINICKI, Chantal et PAILLARD, Denis. «Création d'entreprises en zones rurales», dans GERBAUX, Françoise; LE MONNIER, Jean et TOURON, Marie-Pierre (dir.). *Nouvelles formes de travail en milieu rural. Pratiques sociales et actions publiques*. Paris, Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective, 1999, pp. 81-87.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003*. Document disponible sur le site web de l'ISQ à l'adresse suivante: [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp\\_poplt/pers2001-2051/indez.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/indez.htm)
- KAYSER, Bernard. «Agriculture et monde rural en France: quel avenir?», dans *Historiens et géographes*, no 356 (février 1997), pp. 171-179.
- KAYSER, Bernard. *Ils ont choisi la campagne*. Coll. L'Aube poche. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1996, 206 p.
- KAYSER, Bernard. La renaissance rurale. *Sociologie des campagnes du monde occidental*. Coll. Sociologie. Paris, Éditions Armand Colin, 1990, 316 p.
- KAYSER, Bernard. «Politique d'aménagement du territoire: de l'assistance à la valorisation des campagnes», dans *Problèmes économiques*, no 2.378 (1er juin 1994), pp. 10-13.
- KAYSER, Bernard. «Reconquérir l'espace rural: un choix de société», dans EL HAYEK, Christiane (dir.). *Territoires à livre ouvert. La lutte contre l'illettrisme en milieu rural*. Coll. En toutes lettres. Paris, La Documentation française, 1997, pp. 21-30.
- KLTAZMANN, Joseph. «Le retour des Français à la campagne», dans *La Recherche*, no 174 (février 1986), pp. 270-271.
- KOSA-KOVACS, Magda. «Une Europe des personnes âgées», dans *Économie et Humanisme*, no 374 (octobre 2005), p. 82.
- LACOMBE, Réjean. «Oublions Liberté 55», dans *Le Soleil*, (6 mars 2006), p. B-4.
- LEBLANC, Patrice. «Les mythes de «l'exode des jeunes», dans *Le Devoir*, vol. 96, no 1 (4 janvier 2006), p. A-7.
- LEBLANC, Patrice; GIRARD, Camil; CÔTÉ, Serge et POTVIN, Dominique. «La migration des jeunes et le développement régional dans le croissant péri-nordique du Québec», dans *Recherches sociographiques*, vol. 46, no 1 (janvier-avril 2003), pp. 35-55.
- LECLERC, Patrice. «Pour une politique territoriale du vieillissement», dans *Économie et Humanisme*, no 374 (octobre 2005), pp. 48-51.
- LE CORRE-LALIBERTÉ, Gaël. «Le Québec, leader de la recherche sur le vieillissement», dans *Les Affaires*, (8 octobre 2005), p. 61.
- LE COURS, Rudy. «Régimes de retraite en crise», dans *La Presse*, 18 février 2006, p. La Presse Affaires 1.
- LE DEVOIR. «Essaim et Obonsoins donnent le jour à Proxim», dans *Le Devoir*, vol. 97, no 33 (17 février 2006), p. A-7.
- LEFEBVRE, Anne et SODERSTROM, Lee. *Le vieillissement de la population québécoise: conséquences sur le financement des dépenses publiques de santé*. Québec, Conseil de la santé et du bien-être, 2000, 59 p.
- LEFEBVRE, Rock. *Savoir vieillir: implications sociales et économiques du vieillissement de la population*. Ottawa, Association des comptables généraux accrédités du Canada, 2005, 140 p.
- LÉGARÉ, Jacques. «Un siècle de vieillissement démographique», dans PICHÉ, Victor et LE BOURDAIS, Céline (dir.). *La démographie québécoise. Enjeux du XXIe siècle*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003, pp. 176-192.

- LÉGARÉ, Jacques; MARCIL-GRATTON, Nicole et CARRIÈRE, Yves. «Vieillir en emploi. Un choix inscrit dans l'avenir démographique du Québec», dans BLOUIN, Rodrigue (dir.). *Vieillir en emploi*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991, pp. 11-29.
- LÉVIDON, Henri. «Un accroissement de la longévité», dans *Problèmes politiques et sociaux*, no 903 (août 2004), pp. 23-25.
- LORIAUX, Michel. «Du vieillissement démographique à l'intégration des âges: la révolution de la géritude», dans *Population*, vol. 50, no 6 (novembre-décembre 1995), pp. 1611-1625.
- LORIAUX, Michel; RÉMY, Dominique et VILQUIN, Éric (dir.). *Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*. Actes du colloque Chaire Quetelet '86 tenu à Louvain-La-Neuve du 6 au 10 octobre 1986. Louvain-La-Neuve, Éditions Ciaco, 1990, 1118 p.
- LUX, André. «Le vieillissement», dans DUMONT Fernand; LANGLOIS, Simon et MARTIN, Yves (dir.). *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, pp. 47-63.
- McCRACKEN, Mike et al. *Les aînés du Canada rural et des régions éloignées du Canada: document de travail*. Ottawa, Comité consultatif sur les questions rurales, avril 2005, 10 p.
- MARCIL-GRATTON, Nicole. «Vieillir comme on a vécu. La clé pour décoder la vieillesse de demain», dans *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 23, no 63 (printemps 1990), pp. 57-66.
- MARCIL-GRATTON, Nicole et LÉGARÉ, Jacques. «Vieillesse d'aujourd'hui et de demain. Un même âge, une autre réalité?», dans *Futuribles*, no 110 (mai 1987), pp. 3-21.
- MARCIL-GRATTON, Nicole et LÉGARÉ, Jacques. «Will Reduced Fertility Lead to Greater Isolation in Old Age for Tomorrow's Elderly?», dans *Revue canadienne du vieillissement*, vol. 2, no 1 (1992), pp. 54-71.
- MARÇOT, Jacques. *Le maintien et l'adaptation des services publics et des activités de soutien à l'économie en milieu rural*. Sans lieu, Conseil économique et social, Journal de la République française, mai 1989, 132 p.
- MARTINEZ, Jérôme et al. *Vivre dans une collectivité rurale fait-il vraiment une différence en matière de santé et de bien-être?* Québec, Institut national de santé publique, Direction de la planification, de la recherche et de l'innovation, janvier 2004, 87 p.
- MASSÉ, Raymond. «Les rapports de l'anthropologie à l'épidémiologie: le cas de l'isolement social», dans *Santé, Culture, Health*, vol. 9, no 1 (automne 1993), pp. 109-139.
- MÉNARD, Jacques L. *Pour sortir de l'impasse: la solidarité entre nos générations. Rapport du comité de travail sur la pérennité du système de santé et de services sociaux du Québec*. Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2005, 2 volumes et annexes.
- MÉNARD, Pierre-Olivier et VÉZINA, Samuel. «Le choc démographique, produit de l'imagination?», dans *Le Devoir*, vol. 96, no 260 (15 novembre 2005), p. A-8.
- MICHAUDON, Hélène. «Le cadre de vie des plus de soixante ans», dans *INSEE Première*, no 760 (février 2001), 4 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Les personnes âgées dans la mire des chercheurs. Profil de la recherche subventionnée au Québec de 1980 à 1998*. Coll. Données statistiques et indicateurs. Québec, Gouvernement du Québec, 1999, 116 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Les personnes âgées à travers les enquêtes de santé*. Coll. Santé et bien-être. Québec, Gouvernement du Québec, juin 2004, 68 p.
- MIZRAHI, Andrée et MIZRAHI, Arié. «Des différences sociales persistantes face au vieillissement», dans *Problèmes politiques et sociaux*, no 903 (août 2004), pp. 97-99.
- MO, Long et LÉGARÉ, Jacques. «Les politiques de fécondité en Chine et d'immigration au Canada: étude comparée de leurs impacts sur le vieillissement», dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 32, no 1 (printemps 2003), pp. 7-41.

- MYLES, John et TEICHROEV, Les. «Une politique dualiste: la politique de la vieillesse au Canada», dans *Actes du colloque sur le vieillissement au travail, une question de jugement*. Montréal, Institut de recherches appliquées sur le travail, 1990, pp. 14-24.
- NAGUR, Dhruva. *Longévité et tables de mortalité chronologiques abrégées, 1921-1981. Canada et provinces*. Ottawa, Statistique Canada, 1986, 215 p.
- NATIONS UNIES. International Migration Report 2002, 2003. Document disponible en ligne à l'adresse électronique suivante: <http://esa.un.org/unpp>.
- NATIONS UNIES. *Rapport du Conseil économique et social. Année internationale des personnes âgées*. New York, Éditions de l'ONU, 2000, 7 p. (document no E/CN-5-2000-4)
- NATIONS UNIES. *Replacement Migration: Is it a Solution to Declining and Ageing Population?* New York, United Nations, Population Division, 2001, 151 p.
- NATIONS UNIES. *World Population Ageing, 1950-2050*. New York, United Nations, Population Division, 2002, 483 p.
- NAULT, François. «Le vieillissement de la population québécoise», dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 19, no 2 (automne 1990), pp. 173-177.
- NOUHEN, Françoise. «En Auvergne aujourd'hui, quel choix pour nos anciens de demain?», dans *Actions sociales en Auvergne*, 1990, pp. 4-13.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Conséquences du vieillissement démographique pour l'action des gouvernements*. Paris, Éditions de l'OCDE, Direction de l'Éducation, de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, 1996, 110 p.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Préserver la prospérité d'une société vieillissante*. Paris, Éditions de l'OCDE, 1998, 152 p.
- PAILLAT, Paul et PARENT, Alain. *Le vieillissement de la campagne française*. Coll. Travaux et Documents. Cahier no 88. Paris, Presses universitaires de France, 1980, 294 p.
- PARENT, Alain. «Le vieillissement démographique: un défi pour la société et le milieu rural», dans *Actes du Colloque 60, 80, 100 ans! Bien vivre en milieu rural*. Paris, Familles rurales, sans date, pp. 9-15 (42 p.) (Document disponible en ligne à l'adresse électronique suivante: [www.famillesrurales.org](http://www.famillesrurales.org))
- PELLETIER, Jean. «Les orientations du rapport du Groupe d'experts Vers un nouvel équilibre des personnes âgées», dans CARIS, Patricia et MISHARA, Brian L. (dir.). *L'avenir des aînés au Québec après l'an 2000*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, pp. 15-23.
- PELLETIER, Jean. *Vers un nouvel équilibre des âges: rapport du groupe d'experts sur les personnes âgées*. Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1991, 99 p.
- PIATIER, André. *Radioscopie des communes de France: ruralité et relations villes-campagnes. Une recherche pour l'action*. Paris, Éditions Economica, 1979, 549 p.
- PICHÉ, Victor et LE BOURDAIS, Céline (dir.). «Introduction: un siècle de révolution démographique», dans *La démographie québécoise. Enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003, pp. 7-23.
- PIHET, Christian. *Vieillir aux États-Unis. Une géographie sociale et régionale des personnes âgées*. Coll. Géographie sociale Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 253 p.
- POTVIN, Dominique. «Les jeunes adultes migrants de retour: une vitalité pour les régions», dans *Revue d'économie régionale et urbaine*, no 4 (2005), pp. 507-532.
- PRAGER, Joël. «Vieillissement et productivité: que savons-nous?», dans CHEAL, David (dir.). *Vieillissement et évolution démographique au Canada*. Coll. Tendances, Les Presses de l'Université de Montréal., 2003, pp. 145-200.

- PRESSE CANADIENNE. «L'espérance de vie augmente plus chez les femmes que chez les hommes», dans *La Presse*, (22 décembre 2005), p. A-27.
- PRESSE CANADIENNE. «La population du Canada vieillit rapidement», dans *Le Devoir*, vol. 96, no 287 (16 décembre 2005), p. A-10.
- RAPINAT, Jean-Michel. «L'évaluation de l'action publique en direction des personnes âgées. Besoins, carences, dérives possibles», dans *Économie et Humanisme*, no 374 (octobre 2005), p. 80.
- RATTÉ, Sylvie. *Stratégies d'adaptation des PME à l'égard du vieillissement de la population. Résultats d'enquête auprès de la PME*. Sans lieu, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, mai 2002, 9 p. (document à diffusion restreinte)
- RENARD, Jean. «Pour une recherche géographique sur les retraités en espace rural», dans *Géographie sociale*, no 3 (octobre 1986), p. 86.
- RICARD-CHÂTELAIN, Baptiste. «La «génération sandwich»: un phénomène en croissance», dans *Le Soleil*, (29 mars 2005), p. A-7.
- ROBSON, Wiliam. *Will the Baby-Boomers Bust the Health Budget?*, Institute C.D. Howe, commentary no 148 (février 2001), p. 2.
- ROCHON, Madeleine. «Caractéristiques sociodémographiques des aînés du Québec et vieillissement de la population», annexe dans CARIS, Pauline et MISHARA, Brian L. (dir.). *L'avenir des aînés au Québec après l'an 2000. Vers un nouvel équilibre des âges*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1994, pp. 217-292.
- ROCHON, Madeleine. *Impact des changements démographiques sur l'évolution des dépenses publiques de santé et de services sociaux*. Coll. Études et analyses, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction de la Planification et de l'Évaluation, 1994, 97 p.
- ROCHON, Madeleine. *Vieillesse démographique, état de santé et financement des dépenses publiques de santé et de services sociaux*. Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, Faculté des arts et des sciences, 1997, 212 p. et annexes (thèse de doctorat).
- ROMANIUC, Anatole. «Réflexions sur le devenir démographique des sociétés avancées: un regard sur le Canada», dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 19, no 2 (automne 1990), pp. 179-195.
- ROUSSEL, Véronique. «La place des retraités dans le développement local», dans *Transrural Initiatives*, (28 septembre 2004), p. 8.
- ROY, Chantal. *Le retour des retraités en milieu rural*. Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 1997, 122 p.
- SAMSON, Alain. *Les boomers finiront bien par crever. Guide destiné aux jeunes qui devront payer les pots cassés*. Montréal, Éditions Transcontinental, 2005, 164 p.
- SAUVY, Alfred. *Théorie générale de la population*. Coll. *Bibliothèque de sociologie contemporaine*. Paris, Presses universitaires de France, 1963, 371 p.
- SAVAGEAU, David. *Retirement places rated: what you need to know to plan the retirement you deserve, 5e édition*. New York, Macmillan Traval, 2004, 352 p.
- SEROW, W.J. «Retirement migration countries in the southeastern United States: geographic and economic correlates», dans *The Gerontologist*, no 41 (2001), pp. 220-228.
- SIMARD, Majella. *La fragilité de l'espace rural québécois. Enjeux et perspectives de développement*. Rimouski, Université du Québec à Rimouski, thèse de doctorat, 2003, 969 p.
- SIMARD, Majella. «Les causes de la crise économique mondiale: enjeux et perspectives pour un modèle éthique de développement régional», dans *L'Action nationale*, vol. 90, no 9 (novembre 2000), pp. 41-63.

- VAN SOLINGE, H. et al. *Population, Labour and Social Protection in the European Union: Dilemmas and Prospects*. La Haye, Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute, 1998, 232 p.
- STATISTIQUE CANADA. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2005 à 2031*. (document no 91-520-XIF)
- STATISTIQUE CANADA. *Un portrait des aînés au Canada, 3e édition*. Ottawa, Statistique Canada, 1999, 127 p.
- TERMOTTE, Marc. «Ce que pourrait être une politique de migration», dans Henripin, Jacques et Martin, Yves (dir.). *La population du Québec d'hier à demain*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1991, pp. 153-167.
- THIBAUT, Normand; GAUTHIER, Hervé et LÉTOURNEAU, Esther. *Perspectives démographiques, Québec et régions, 1991-2041 et MRC 1991-2016*. Québec, Les Publications du Québec, 1996, 439 p.
- TORRES, Sandy. «Le vieillissement de la population», dans *Sciences humaines*, no 163 (août-septembre 2005), pp. 56-57.
- TOUSIGNANT, Michel. *Les origines sociales et culturelles des troubles psychologiques*. Paris, Presses universitaires de France, 1992, 256 p.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle et VAN SCHENDEL, Vincent. *Économie du Québec: régions, acteurs, enjeux*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 2004, 887 p.
- TREMBLAY, Marie-Josée. «Vieillir en région: au village ou à la ville?», dans *Le Gérontophile*, vol. 16, no 4 (automne 1994), pp. 3-6.
- UHRICH, René. *La France inversée? Les régions en mutations*. Paris, Éditions Économica, 1987, 390 p.
- ULYSSE, Pierre-Joseph et LESEMANN, Frédéric. «On ne vieillit plus aujourd'hui de la même façon qu'hier», dans *Lien social et politique – Revue internationale d'action communautaire*, no 38 (automne 1997), pp. 31-49.
- UNITED NATIONS. *World Population Ageing 1950-2050*. Document disponible en ligne à l'adresse électronique suivante: [www.un.org/esa/population/publications/worldageing19502050/](http://www.un.org/esa/population/publications/worldageing19502050/)
- WILKINS, John K. «Soutien social et mortalité chez les personnes âgées», dans *Rapports sur la santé*, vol. 4, no 3 (mai 2003), pp. 23-27.
- ZAY, Nicolas. «Impact de la gérontologie sur la culture», dans *Culture et âge*. Coll. Questions de culture. Institut québécois de la recherche sur la culture, no 6 (1984), pp. 81-99.
- \_\_\_\_\_. «Vieillesse: une onde de choc», dans *Forces*, no 137 (février 2003), pp. 18-26.

### Sites Internet

[www.12statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/age/canada](http://www.12statcan.ca/francais/census01/Products/Analytic/companion/age/canada)  
[www.dissemination.statcan.ca/francais/freepub/82-221-XIF/01201/high/depend\\_f.htm](http://www.dissemination.statcan.ca/francais/freepub/82-221-XIF/01201/high/depend_f.htm)  
[www.europa.eu.int/scadplus/leg/fr/cha/c11309.htm](http://www.europa.eu.int/scadplus/leg/fr/cha/c11309.htm)  
[www.oecd.org/documentprint/0,2744,fr\\_2649\\_201185\\_2512708\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/documentprint/0,2744,fr_2649_201185_2512708_1_1_1_1,00.html)  
[www.socialinfi.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=662](http://www.socialinfi.ch/cgi-bin/dicoposso/show.cfm?id=662)  
[www.rural.gc.ca/dialogue/report/bc/seniors\\_f.phtml](http://www.rural.gc.ca/dialogue/report/bc/seniors_f.phtml)

## Annexe 1

## MRC rurales et urbaines du Québec en fonction de leur population en 2001

